

SPECIAL LENINE

1870-1970

CAHIERS  
MARXISTES



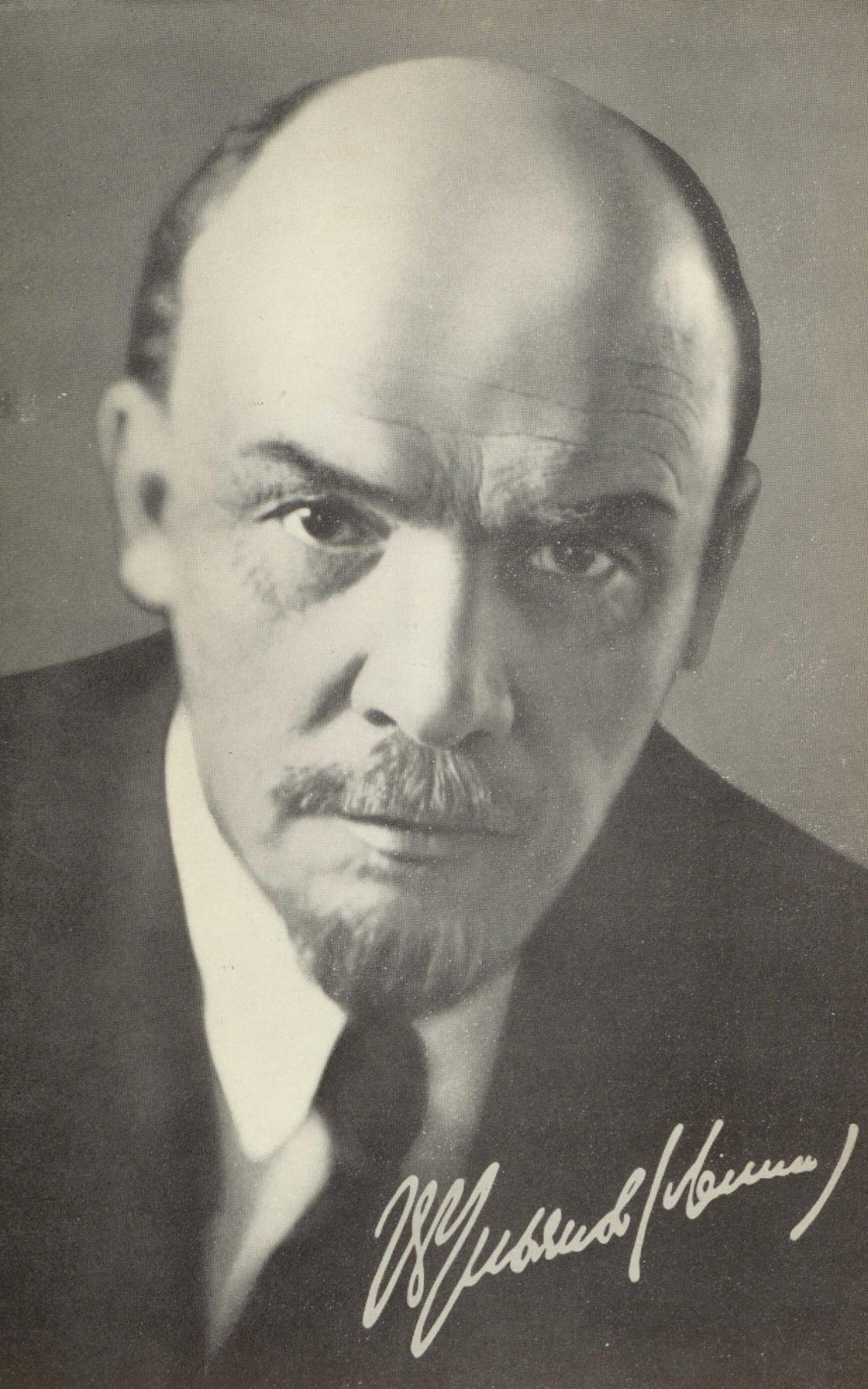
Revue trimestrielle

N° 5

Mars-avril-mai 1970

Éditée sous le patronage  
de la Fondation Joseph Jacquemotte





W. J. [unclear] (Hawaii)



**Lénine**

**Ecrits  
sur la Belgique**

Parmi les très nombreux écrits de Lénine relatifs aux problèmes du mouvement ouvrier international, ceux qui concernent la Belgique n'occupent, bien sûr, qu'une place relativement réduite. Mais ces textes n'en revêtent pas moins un intérêt considérable qui s'explique par le fait que rien de ce qu'a écrit Lénine ne peut laisser indifférent et aussi par le rôle du Parti ouvrier belge au sein de la II<sup>e</sup> Internationale, car ce rôle fut tel que les références à l'action du P.O.B. devaient nécessairement toucher à des questions politiques et théoriques posées à l'ensemble des forces socialistes européennes. On s'en rendra compte en lisant les documents que nous présentons dans les pages suivantes et qui sont réunis pour la première fois de façon systématique.

Lénine a souvent mentionné dans ses ouvrages des personnalités socialistes belges comme Emile Vandervelde, Camille Huysmans (avec lequel il eut une correspondance suivie) et d'autres. On peut aussi relever parfois de brèves allusions à des positions politiques ou à des débats qui avaient lieu à l'intérieur du P.O.B. Mais nous avons préféré nous en tenir à l'essentiel et ne reproduire ici que des textes traitant de sujets bien déterminés. Chaque fois que, sans nuire à leur compréhensibilité, nous avons pu extraire les passages concernant la Belgique d'articles ou études ayant trait à des problèmes généraux, nous avons opté pour cette méthode, tout en indiquant alors de façon succincte les grandes lignes du contexte et en conservant les titres de l'œuvre originale, suivis de la mention « Extrait ».

Les textes sont reproduits dans l'ordre chronologique de leur rédaction, d'après l'édition française des « Œuvres » de Lénine publiées conjointement par les Editions Sociales de Paris et les Editions du Progrès (précédemment Editions en langues étrangères) de Moscou. Ils ont été choisis, présentés et annotés par Claude Renard.

## La question agraire et les « Critiques » de Marx

(Extrait)

Le texte qui suit est extrait d'une étude écrite entre juin et septembre 1901, sous le titre « La question agraire et les « critiques » de Marx ». Il figure à la fin du chapitre IV d'un ouvrage qui en compte neuf, mais dont les quatre premiers chapitres avaient été publiés plusieurs années avant les autres dans la revue « Zaria », n° 2-3, décembre 1901 (1). Lénine y répliquait à divers publicistes russes, notamment à Victor Tchernov (2), en recourant au style de la polémique, ce qui ne l'empêchait pas de s'appuyer sur une documentation scientifique abondante et solide.

Il faut remarquer que le passage concernant la Belgique constitue une digression, puisqu'il touche à un sujet très éloigné des questions agraires, mais ce sujet avait été soulevé par Victor Tchernov lui-même dans un ensemble de critiques dirigées contre les conceptions marxistes en la matière.

---

Lorsque Vorochilov (3) assure que les « prédictions » d'Engels, disant que le mouvement ouvrier belge n'aboutirait pas à cause de l'influence du proudhonisme (4) « ont été démenties », sachez que Vorochilov déforme de nouveau les choses étant trop certain de son « irresponsabilité », pour ainsi dire. Voici ses paroles :

« Ce n'est pas sans raison que la Belgique ne fut jamais marxiste orthodoxe, et ce n'est pas sans raison qu'Engels, mécontent d'elle, a prophétisé que le mouvement belge, par suite de l'influence des « principes proudhoniens » irait von nichts durch nichts zu nichts \*. Hélas ! Ses prédictions ont été démenties, et le

mouvement ouvrier belge, par sa largeur et son ampleur, est devenu à l'heure actuelle un modèle où bien des pays « orthodoxes » ont beaucoup à apprendre » (Rouskoïé Bogatstvo, n° 10, p. 234). (5)

Voici ce qui s'est passé : en 1872 (soixante-douze !) Engels a eu dans le journal social-démocrate Volksstaat (6) une polémique avec le proudhonien allemand Mühlberger et, s'élevant contre l'exagération de la valeur du proudhonisme, il écrivait :

« Le seul pays où le mouvement ouvrier se trouve directement influencé par les « principes » de Proudhon est la Belgique, et c'est pourquoi ce mouvement, comme dit Hegel, va « de rien à rien par rien » \*\*.

Donc, c'est une contre-vérité flagrante de prétendre qu'Engels aurait « prophétisé » ou « prédit » quoi que ce soit. Il n'a fait que constater ce qui est, c'est-à-dire ce qu'il y avait en 1872. Or, c'est un fait historique incontestable qu'à ce moment-là, le mouvement belge piétinait sur place à cause justement de la domination du proudhonisme dont les chefs se prononçaient contre le collectivisme et rejetaient l'action politique indépendante du prolétariat. C'est en 1879 seulement que fut fondé le « parti socialiste belge », et c'est à partir de cette époque seulement que commence l'agitation en faveur du suffrage universel, agitation qui a marqué la victoire du marxisme sur le proudhonisme (reconnaissance de la lutte politique du prolétariat organisé en un parti de classe indépendant) et inauguré les grands succès du mouvement. (7)

Le programme actuel du « parti ouvrier belge » a adopté (sans parler de certains points moins importants) toutes les idées maîtresses du marxisme. Et voilà qu'en 1887, dans la préface à la deuxième édition de ses articles sur la question du logement, Engels insiste particulièrement sur le « progrès prodigieux réalisé par le mouvement ouvrier international pendant les 14 dernières années ». Ce progrès est en rapports étroits, dit-il, avec l'éviction du proudhonisme, qui était alors dominant, mais est aujourd'hui presque oublié. « En Belgique, fait remarquer Engels, les Flamands ont évincé les Wallons de la direction du mouvement, destitué (abgesetzt) le proudhonisme et élevé puissamment le niveau du mouvement (p. 4 de la même brochure, préface) (8). Maintenant on peut juger si Rousskoïé Bogatstvo a fidèlement rapporté les faits.

---

\* « De rien à rien par rien ».

\*\* Voyez la brochure Zur Wohnungsfrage (Question du logement, Zurich 1887 (N.R.) qui reproduit les articles publiés par Engels contre Mühlberger en 1872, avec une introduction datée du 10 janvier 1887. Le passage cité se trouve à la page 56 (9).

*Œuvres, t. 5, pp. 158 à 160.*

---

(1) « Zaria » (« L'Aube »), revue scientifique et politique publiée en 1901-1902 à Stuttgart par la rédaction du journal « Iskra » (« L'Étincelle »), premier journal marxiste illégal pour toute la Russie que Lénine avait fondé en 1900.

(2) Victor Tchernov (1876-1952) : un des principaux leaders et théoriciens du parti socialiste-révolutionnaire. Ministre de l'Agriculture dans le gouvernement provi-

soire issu de la révolution bourgeoise de 1917, il allait prendre part à la lutte contre les bolchéviks et émigrer en 1920. Le parti socialiste-révolutionnaire représentait la petite bourgeoisie révolutionnaire et influençait surtout la paysannerie. Créé en 1901-1902, ce parti était issu de l'ancien courant populiste dont il avait conservé les illusions sur la nature sociale de la révolution (soulèvement de la paysannerie) et sur l'efficacité du terrorisme individuel.

(3) C'est à V. Tchernov que Lénine donne ce nom par moquerie. Allusion à un roman de Tourguéniev (« Fumées »), dans lequel l'écrivain campe, sous le nom de Vorochilov, le personnage d'un jeune maître de conférences abusant de locutions pédantes.

(4) Proudhonisme : doctrine de Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865), économiste et publiciste français dont les idées constituent le fonds théorique de toutes les tendances anarchistes, bien qu'elles aient aussi alimenté les courants réformistes en France et en Belgique.

Proudhon comptait sur le mutualisme et la coopération pour assurer l'émancipation des travailleurs. Son point de vue était celui du petit propriétaire jeté au prolétariat par le développement du capitalisme. Il condamnait les grèves et appelait les travailleurs à exiger l'abolition immédiate de l'Etat, dont il préconisait la dissolution par la voie du fédéralisme. Proudhoniens et marxistes ne cessèrent de s'affronter au cours des congrès de l'Association internationale des Travailleurs (1864-1872) et les premiers perdirent rapidement une grande partie de leur audience qui était surtout étendue dans les pays latins. En Belgique, cette audience resta longtemps importante. Au congrès de La Haye, en 1872, la minorité anarchiste fut soutenue par la totalité de la délégation belge.

Il est vrai que, depuis les débuts de la Première Internationale, le plus doué des pionniers du socialisme belge, César De Paepe, s'était nettement éloigné des conceptions proudhoniennes et rapproché du marxisme, mais De Paepe ne parvint pourtant jamais à dégager complètement son collectivisme des idées proudhoniennes. On trouve également des traces de proudhonisme dans la Déclaration de Quaregnon adoptée en 1894 par le Parti ouvrier belge. Emile Vandervelde lui-même fut encore largement influencé par Proudhon dans les premières années de son activité militante au sein du P.O.B.

(5) « Rousskoïé Bogatstvo » (« La Richesse russe »), revue mensuelle populiste libérale publiée à Saint-Petersbourg (1876-1918).

(6) « Der Volksstaat » (« L'Etat populaire »), journal publié à Leipzig de 1869 à 1876 par le Parti ouvrier social-démocrate allemand fondé à Eisenach en 1869.

(7) Il est question ici du Parti ouvrier socialiste belge qui naquit en 1879 de la fusion du Parti ouvrier socialiste flamand (Malines, 1877), du Parti ouvrier socialiste brabançon (Bruxelles, 1877), de la Chambre du Travail, fédération des sociétés ouvrières de Bruxelles (1875), et de divers groupes ouvriers des régions du Centre, de Huy et de Verviers. César De Paepe vit dans l'événement le signe de l'abandon par la majorité des socialistes belges de l'abstentionnisme politique cher aux proudhoniens. Encore convient-il de préciser que cette victoire du marxisme ne concerna en 1879 qu'une très petite avant-garde, car le Parti ouvrier socialiste resta un groupe restreint et isolé jusqu'à sa dissolution au sein du Parti ouvrier belge en 1885.

(8) Cf. Frédéric Engels, préface à la 2<sup>e</sup> édition de « La question du logement », Œuvres choisies, t. 1, p. 584.

Il faut savoir que les sociétés ouvrières wallonnes, toujours sous l'emprise de l'anarchisme, avaient fait échouer en avril 1877 une première tentative d'unifier les organisations du travail au sein d'une « Union ouvrière belge ». L'année précédente, elles avaient rejeté, au nom de la révolution sociale, le principe même d'une pétition réclamant l'abolition du travail des enfants qui avait été mise en circulation par les socialistes de Gand, Anvers et Bruxelles.

C'est à Gand, à l'initiative d'Edmond Van Beveren, qu'un groupe politique s'affirmant socialiste et internationaliste s'était créé pour la première fois en 1875 et avait commencé à combattre l'abstentionnisme politique sur la base d'un programme inspiré de celui des socialistes allemands (programme de Gotha).

César De Paepe appuya les efforts des initiateurs de l'organisation politique du prolétariat belge, efforts qui aboutirent à un premier résultat en 1879 (voir la note précédente).

(9) Cf. Karl Marx et Frédéric Engels, Œuvres choisies, t. 1, p. 655.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE EST IMPOSSIBLE SANS LA SYMPATHIE ET LE SOUTIEN DE L'IMMENSE MAJORITE DES TRAVAILLEURS POUR LEUR AVANT-GARDE : LE PROLETARIAT. MAIS CETTE SYMPATHIE, CE SOUTIEN, NE SE GAGNENT PAS D'EMBLEE, NE SE DECIDENT PAS PAR DES VOTES ; ON LES **CONQUIERT** AU PRIX D'UNE LUTTE DE CLASSE DIFFICILE, DURE, DE LONGUE HALEINE. LA LUTTE DE CLASSE QUE MENE LE PROLETARIAT **POUR GAGNER** LA SYMPATHIE, **POUR GAGNER** LE SOUTIEN DE LA MAJORITE DES TRAVAILLEURS NE CESSE PAS QUAND LE PROLETARIAT A CONQUIS LE POUVOIR POLITIQUE. **APRES** LA CONQUETE DU POUVOIR, CETTE LUTTE **SE POURSUIT**, MAIS SOUS **D'AUTRES** FORMES.

LENINE.

## La crise du menchevisme

(Extrait)

« La crise du menchevisme » parut dans le journal « Proletari », n° 9, du 7 décembre 1906 (1). Lénine y répondait à une brochure publiée la même année à Moscou par le dirigeant menchevik Y. Larine : « Un large parti ouvrier et le congrès ouvrier ». Parmi les idées exposées par Larine se trouvait celle de convoquer un congrès ouvrier pan-russe destiné à créer les fondements d'un nouveau parti ouvert aux tendances politiques de la petite-bourgeoisie révolutionnaire et auquel adhèreraient aussi les syndicats.

L'exemple du Parti ouvrier belge avancé par Larine et rejeté par Lénine n'est pas l'unique référence à la Belgique qui figure dans cet article. On y relève aussi une brève allusion à l'échec de la grève générale de 1902. (2)

---

... Le congrès ouvrier, cela veut dire qu'on « enlève l'enseigne » (page 20 chez Larine, le social-démocratisme n'est pour lui qu'une enseigne !); le congrès ouvrier c'est la fusion avec les socialistes-révolutionnaires et avec les syndicats.

Voilà qui est juste, camarade Larine ! Au moins ça, c'est franchement dit ! Merci ! Le congrès ouvrier, c'est bien en effet tout cela. C'est à cela qu'il nous mènerait, même en dépit de ceux qui veulent le convoquer. Et c'est précisément pour cela que ce congrès ouvrier n'est maintenant qu'une mesquine aventure d'opportunistes. Toute mesquine, car il n'y a pas une idée large là-dessous, il n'y a que la lassitude d'un intellectuel qui a lutté avec persévérance pour le marxisme. C'est une idée d'opportunistes pour cette même raison,

et encore parce que l'on veut admettre dans le parti ouvrier des milliers de petits bourgeois qui sont encore loin d'avoir pris définitivement position. C'est de l'aventure, parce que, dans les conditions actuelles, au lieu de nous apporter la paix, de nous ménager un travail positif, de nous assurer la collaboration des socialistes-révolutionnaires et des social-démocrates auxquels Larine assigne gracieusement le rôle de « sociétés de propagandistes à l'intérieur d'un large parti » (p. 40), une tentative de ce genre ne peut qu'étendre la lutte à l'infini, accroître les discussions, les scissions, le confusionnisme idéologique, et, en pratique, la désorganisation.

.....

Larine donne comme argument la Belgique [...] L'opuscule de Larine, soigneusement présenté contient en effet une traduction soignée des statuts du Parti ouvrier belge ! Notre bon Larine n'a oublié qu'une chose : transférer en Russie les conditions industrielles et l'histoire même de la Belgique. Après plusieurs révolutions bourgeoises, après des dizaines d'années de lutte contre le quasi-socialisme petit-bourgeois de Proudhon, devant un développement formidable, peut-être le plus poussé du monde, du capitalisme industriel, le congrès ouvrier et le Parti ouvrier en Belgique constituaient une transition du socialisme non prolétarien à un socialisme prolétarien (3). En Russie, au plus fort de la révolution bourgeoise qui nécessairement fait naître des idées petites-bourgeoises et procrée des idéologues petits-bourgeois, tandis que se forme et grandit le courant « troudovik » (4) dans les couches mitoyennes de la classe paysanne et du prolétariat, alors que nous avons un Parti ouvrier social-démocrate qui compte déjà presque dix ans d'existence, le congrès ouvrier est une trouvaille peu fameuse et la fusion avec les socialistes-révolutionnaires (sait-on combien ils sont ? Peut-être 30.000, peut-être 60.000, comme dit Larine fort naïvement) est une fantaisie d'intellectuels.

*Œuvres, t. 11, pp. 369 à 371.*

---

(1) « Proléteri » (« Le Prolétaire »), journal illégal qui parut sous la direction de Lénine d'août 1906 à novembre 1909. Fut en fait l'organe central des bolcheviks.

(2) Cf. Œuvres, t. 11, même article, p. 363.

(3) Le congrès ouvrier qui donna naissance au Parti ouvrier belge se tint à Bruxelles les 5 et 6 avril 1885, avec un seul point à l'ordre du jour : « Utilité de réunir en un seul parti toutes les organisations ouvrières du pays. » Y participèrent cinquante-neuf sociétés ouvrières, dont vingt-six associations professionnelles et sept sections de l'ancien Parti ouvrier socialiste de 1879 qui allait disparaître peu après. Le programme et les statuts du P.O.B. furent élaborés au cours d'un second congrès réuni les 15 et 16 août de la même année à Anvers. Ce ne fut qu'après les grèves de 1886 et surtout après le succès de la grève générale politique de 1893 (conquête du droit de vote) que le P.O.B., devenu un parti ouvrier de masse, affirma nettement son caractère socialiste et commença à se réclamer du marxisme, bien que toujours peu disposé à s'intéresser vraiment aux questions de doctrine.

(4) Troudiviks (Groupe du Travail) : groupe de démocrates petits-bourgeois composé de paysans et d'intellectuels. Constitué en 1906, ce groupe fut représenté aux Doumas (Parlements) tsaristes et eut une existence autonome jusqu'en 1917.

## **Le militarisme militant et la tactique antimilitariste de la social-démocratie**

(Extrait)

L'article dont nous reproduisons ci-dessous un extrait fut publié pour la première fois dans le journal « Prolétari », n° 33, du 23 juillet 1908, époque où, Lénine le nota lui-même, la discussion sur la tactique antimilitariste, interrompue depuis le congrès de Stuttgart (1), avait repris du fait de la tension internationale et de la répression frappant le mouvement antimilitariste. Lénine s'en prenait dans cet article à l'aile droite (majoritaire) de la social-démocratie allemande et aux partisans de Gustave Hervé. (2) Les opportunistes allemands prétendaient qu'il était vain de se livrer à de l'agitation antimilitariste, puisque le militarisme ne pouvait disparaître qu'avec le capitalisme qui l'avait engendré. Hervé et son groupe proposaient de répondre à toute déclaration de guerre par la grève militaire et par l'insurrection. Pour Lénine, ces positions contradictoires reflétaient « les deux maladies » dont souffrait le prolétariat d'Occident : « les tendances opportunistes et la phrase anarchiste ». C'était aux opportunistes allemands que Lénine opposait l'exemple du travail accompli en Belgique dans le domaine de la propagande antimilitariste.

---

**Une propagande spéciale doit être consacrée à l'antimilitarisme et cette propagande doit être d'autant plus énergique que l'intrusion de la force armée dans le combat du travail contre le capital est de plus en plus fréquente, et que l'importance du militarisme,**

non seulement dans la lutte actuelle du prolétariat, mais aussi dans sa lutte future, au moment de la révolution sociale, est de plus en plus évidente.

La propagande proprement antimilitariste n'a pas pour elle que des arguments théoriques ; elle peut se réclamer d'une importante expérience historique. Dans ce domaine, c'est la Belgique qui est à l'avant-garde. En plus de la propagande générale en faveur des idées antimilitaristes, le Parti ouvrier belge a organisé des groupes de la jeunesse socialiste qui portent le nom de « Jeunes Gardes ». Tous les groupes d'un même district forment une fédération et toutes les fédérations de district s'unissent en une fédération nationale à la tête de laquelle siège un « Conseil de direction » ; les organes des « Jeunes Gardes » (« La jeunesse c'est l'avenir », « De Caserne », « De Loteling », etc.) sont diffusés à des dizaines de milliers d'exemplaires. La plus puissante des fédérations est celle de Wallonie qui rassemble 62 groupes locaux et 10.000 membres. A l'heure actuelle, les « Jeunes Gardes » comptent en tout 121 groupes locaux. (3)

En plus de la propagande écrite, on fait une intense propagande orale : aux mois de janvier et de septembre, au moment où les conscrits sont appelés sous les drapeaux, des assemblées populaires et des manifestations sont organisées dans les principales villes de Belgique ; aux portes des mairies, des orateurs socialistes prennent la parole pour expliquer aux jeunes recrues la signification du militarisme. Un « comité des plaintes » chargé de rassembler les informations sur toutes les injustices commises dans les casernes a été constitué auprès du Conseil de direction des « Jeunes Gardes ». Chaque jour ces informations sont publiées par *Le Peuple*, organe central du parti, dans une rubrique spéciale consacrée aux « nouvelles de l'armée ». La propagande antimilitariste ne s'arrête pas aux portes des casernes, car les soldats socialistes forment des groupes chargés de mener cette propagande à l'intérieur même de l'armée. A l'heure actuelle, il existe une quinzaine de ces groupes (de ces « unions de soldats »).

Suivant l'exemple belge, la propagande antimilitariste est menée en France (\*), en Autriche, en Suisse et dans d'autres pays avec une intensité et sous des formes qui varient d'un pays à l'autre.

---

(\*) Une particularité intéressante des Français est l'organisation de ce qu'ils appellent le « sou du soldat » : toutes les semaines, chaque ouvrier donne un sou au secrétaire de son organisation ; les sommes ainsi collectées sont envoyées aux soldats pour qu'ils « se rappellent que même sous l'habit militaire ils appartiennent à une classe exploitée et qu'ils ne l'oublient dans aucune circonstance ».

*Œuvres*, t. 15, pp. 210 à 212.

---

(1) Le Congrès socialiste international de Stuttgart siégea du 18 au 24 août 1907 avec la participation de 886 délégués des partis socialistes et des syndicats. En tête de son ordre du jour figurait la question du militarisme et des conflits internationaux. Des amendements de Lénine appuyés notamment par Rosa Luxemburg amenèrent ce congrès — qui fut le septième de la IIe Internationale — à adopter une résolution

finale conforme à l'orientation de la tendance révolutionnaire des partis socialistes. Cette résolution déclarait que les socialistes utiliseraient la crise ouverte par la guerre pour soulever les masses et renverser le capitalisme.

(2) Gustave Hervé (1871-1944), socialiste français, fondateur du journal « La Guerre sociale », qui exprimait des idées plus anarchistes que socialistes, notamment dans la question de la lutte contre la guerre. En 1914, Hervé retourna complètement ses positions et prôna avec véhémence l'Union sacrée contre l'Allemagne. En 1940, il se rallia au régime de Vichy.

(3) Les premiers cercles des Jeunes Gardes Socialistes étaient apparus peu après les grèves de 1886. Ils se fédérèrent au cours d'un congrès national tenu en 1889. Axée essentiellement sur la propagande antimilitariste (dénonciation du tirage au sort et du remplacement), l'activité des J.G.S. s'étendait aussi au terrain des luttes sociales et politiques, notamment à l'occasion des grandes grèves pour le suffrage universel. L'influence anarchiste se fit souvent sentir dans leurs rangs et ils eurent de fréquentes frictions avec la direction du P.O.B., gênée par leurs élans révolutionnaires. A partir de 1904, la Fédération nationale des Jeunes Gardes Socialistes fut dirigée par un comité exécutif de trois membres.

Le premier journal des J.G.S. fut « Le Conscrit » (1888) qui fut supprimé, en raison de ses tendances anarchisantes, puis reparut. Le journal « De Caserne » cité par Lénine était l'édition flamande du journal « La Caserne » créé en 1894. Chaque tirage des journaux antimilitaristes des J.G.S. pouvait atteindre au total près de 100.000 exemplaires.

---

La lutte idéologique dans le parti ne signifie pas se repousser les uns les autres, mais agir les uns sur les autres.

LENINE.

---

## **La question de la coopération au Congrès socialiste international de Copenhague**

(Texte intégral)

L'article consacré par Lénine à la question de la coopération au congrès socialiste international de Copenhague (1) parut dans le journal « Le Social-Démocrate », n° 17, du 25 septembre 1910. (2) Il s'agit d'un compte rendu critique des débats qui s'étaient déroulés quelques semaines auparavant dans les commission et sous-commission chargées d'examiner le projet de résolution à soumettre au congrès (le huitième tenu par la II<sup>e</sup> Internationale). Le rôle important joué par les socialistes belges au sein de la II<sup>e</sup> Internationale apparaît clairement dans ce texte d'où il était impossible, à peine de le dénaturer, d'extraire les passages concernant uniquement la Belgique.

---

**J'ai l'intention de me borner, dans le présent article, à présenter la marche des travaux du congrès en ce qui concerne la question indiquée dans le titre et à caractériser les diverses tendances de la pensée socialiste qui se sont affrontées à ce congrès.**

**Avant ce dernier, trois projets de résolution sur la coopération avaient été publiés. Le projet belge (n° 5 du Bulletin Périodique du Bureau Socialiste International (3), bulletin qui paraît irrégulièrement dans les trois langues officielles des congrès internationaux) commence par une mise en garde des travailleurs socialistes contre les théories de ceux qui, soutenant que la coopération se suffit à elle-même, voient dans cette forme d'association le moyen de résoudre la question sociale. Tout en reconnaissant ensuite que la classe**

ouvrière a le plus puissant intérêt à utiliser, dans sa lutte de classe, l'arme coopérative, le projet du parti belge souligne les avantages immédiats des coopératives (lutte contre l'exploitation commerciale, amélioration des conditions de travail chez les fournisseurs, etc.) et exprime le souhait qu'entre les partis socialistes et les coopératives s'établissent « des liens organiques de plus en plus étroits ».

Le projet de la majorité du Parti socialiste français a été élaboré dans l'esprit de Jaurès. (4) La coopération est portée aux nues et placée — tout comme chez les réformateurs bourgeois — au nombre des éléments « nécessaires » à la « transformation sociale ». On profère des phrases fumeuses comme quoi la coopération s'élève par degrés du groupement des individus jusqu'à la Fédération générale des forces coopératives. On confond coopératives du prolétariat et coopératives de petits propriétaires (dans l'agriculture).

On prône la neutralité des coopératives, on explique le tort que ferait aux coopératives toute obligation imposée par le parti socialiste.

Enfin, le projet de la minorité des socialistes français (guesdistes) (5) déclare catégoriquement que les coopératives, en tant que telles, ne sont nullement des organisations de classe (comme par exemple, les syndicats), mais qu'elles se définissent par l'usage qu'on en fait. Les ouvriers, en y entrant en masse, peuvent en tirer avantage dans leur lutte contre le capital, ils peuvent jusqu'à un certain point se faire, en pratique, une idée de ce que serait la société socialiste organisée après l'élimination des contradictions du régime actuel. Aussi le projet souligne-t-il l'importance, pour le moment, limitée des coopératives et invite-t-il les partis socialistes à collaborer aux coopératives du prolétariat ; il met en garde contre les illusions qu'elles font naître, recommande l'union des socialistes à l'intérieur des coopératives dans le but d'expliquer aux masses leur vrai objectif : conquête du pouvoir politique et conversion des moyens de production et d'échange en propriété collective.

Il est bien évident que deux lignes principales sont ici ébauchées : l'une est celle de la lutte de classe du prolétariat, elle reconnaît que ces coopératives sont un instrument précieux de cette lutte, et aussi un moyen d'appoint, elle définit les conditions qui permettraient aux coopératives de jouer réellement ce rôle et de ne pas rester de simples entreprises commerciales. L'autre ligne, la ligne petite-bourgeoise, masque le rôle des coopératives dans la lutte de classe du prolétariat, étend leur raison d'être au-delà des limites de cette lutte (c'est-à-dire mélange les idées du prolétariat et celles du patronat sur les coopératives), définit leurs buts par des phrases générales qui peuvent être admises même par le réformateur bourgeois, cet idéologue des grands et petits patrons progressistes.

Malheureusement, ces deux lignes ne sont justement qu'ébauchées dans les trois projets préparés d'avance ; elles n'ont pas été clairement, exactement, nettement opposées l'une à l'autre, comme

étant deux tendances dont la lutte apportera une solution au problème. Et c'est pourquoi les travaux du congrès ont avancé de façon irrégulière, confuse et comme spontanée. On s'est « heurté » à chaque instant à des divergences, mais on ne les a pas mises pleinement en lumière, et le résultat a été une résolution qui reflète l'incohérence des idées et qui ne donne pas tout ce qu'aurait pu et dû donner une résolution d'un congrès des partis socialistes.

A la commission des coopératives, deux tendances se sont d'emblée fait jour. L'une est celle de Jaurès et d'Elm. Ce dernier a été l'un des quatre délégués allemands à la commission des coopératives, il est intervenu en tant que représentant des Allemands, dans un esprit nettement opportuniste. L'autre tendance est la tendance belge. L'Autrichien Karpeles, un éminent animateur du mouvement coopératif autrichien, est apparu comme l'arbitre, le médiateur, qui ne défendait pas une ligne de principe nette, mais qui penchait beaucoup (ou plutôt qui penchait par conséquent) beaucoup plus souvent du côté des opportunistes. D'ailleurs, ce qui obligeait les Belges eux aussi à s'opposer à Jaurès et à Elm, c'est beaucoup plus l'instinct de la manière réellement prolétarienne de poser le problème des coopératives, que l'exacte compréhension de l'opposition et de l'incompatibilité des points de vue prolétarien et petit-bourgeois sur la question. C'est pourquoi, par exemple, Anseele (le président de la commission des coopératives) qui a fait, en commission, d'excellents et chaleureux discours contre la neutralité des coopératives, contre l'exagération de leur importance, et nous a recommandé d'être des socialistes coopérateurs et non des coopérateurs socialistes, — c'est pourquoi Anseele, lors de l'élaboration de la résolution, s'est montré désespérément accommodant vis-à-vis des formulations de Jaurès et d'Elm et n'a pas voulu pénétrer à fond les causes des divergences. (6)

Mais revenons aux séances de la commission. On comprend que les représentants des nations à mouvement coopératif fortement développé aient exercé une influence décisive sur la marche des travaux. Des divergences entre Belges et Allemands à ce sujet se sont manifestées d'emblée, au grand dam de ces derniers. Les Belges, en tout cas, ont suivi la ligne du prolétariat, bien que de manière pas assez conséquente, pas assez nette. Elm est intervenu en opportuniste de la plus belle eau (surtout dans la sous-commission, voir plus bas). Il est naturel que le rôle directeur ait été tenu par les Belges. Les Autrichiens penchaient de leur côté, et à la fin des travaux de la commission, ce fut une résolution austro-belge qui fut lue, tandis qu'Elm, qui avait présenté la résolution allemande, déclarait ouvertement qu'il la considérait comme tout à fait compatible avec le projet de Jaurès. Comme il y avait chez les Français une forte minorité contre Jaurès (il y eut 202 mandats en faveur de son point de vue et 142 pour celui de Guesde), et que chez les Allemands, il y aurait eu certainement une aussi forte minorité contre Elm (si la question des deux points de vue avait été abordée nettement et franchement), l'union austro-belge avait de

grandes chances de l'emporter. Il s'agissait d'ailleurs, naturellement, moins de remporter une « victoire » dans le sens étroit du mot, que de défendre un point de vue prolétarien conséquent sur les coopératives. Cet esprit de suite ne put en fin de compte triompher, compte tenu des concessions excessives faites en sous-commission à Jaurès et à Elm.

En ce qui nous concerne, nous autres, social-démocrates russes, nous nous sommes efforcés de soutenir, en commission, la ligne austro-belge, et dans ce but, avant que soit approuvé le projet austro-belge de conciliation, nous avons présenté notre propre projet de résolution, dont voici le texte :

#### « PROJET DE LA DELEGATION SOCIAL-DEMOCRATE DE RUSSIE

Le Congrès estime

1) Que les sociétés de consommation du prolétariat améliorent la situation de la classe ouvrière dans la mesure où elles réduisent l'exploitation exercée par tous les intermédiaires commerciaux, où elles exercent une influence sur les conditions de travail des ouvriers employés dans les établissements de fournisseurs et améliorent la situation de leurs propres employés.

2) Que ces sociétés peuvent revêtir une grande importance dans la lutte massive économique et politique du prolétariat, en soutenant les ouvriers au moment des grèves, des lock-out, des poursuites politiques et autres.

D'autre part, le congrès souligne

1) que les améliorations qui peuvent être obtenues grâce aux sociétés de consommation ne peuvent être qu'absolument insignifiantes tant que les moyens de production se trouvent entre les mains d'une classe sans l'expropriation de laquelle le socialisme ne peut être réalisé ;

2) que les sociétés de consommation ne sont pas des organisations de lutte directe contre le capital et qu'elles existent parallèlement à des organisations d'autres classes du même type, qui peuvent engendrer l'illusion qu'elles sont un moyen de résoudre la question sociale sans lutte de classe et sans expropriation de la bourgeoisie.

Le Congrès invite les ouvriers de tous les pays

a) à entrer dans les sociétés de consommation du prolétariat et à contribuer par tous les moyens à les développer en préservant en même temps leur caractère démocratique ;

b) à faciliter, grâce à une inlassable propagande socialiste dans les sociétés de consommation, la pénétration des idées de lutte de classe et du socialisme parmi les ouvriers ;

c) à s'efforcer en même temps d'arriver à un rapprochement plus parfait de toutes les formes du mouvement ouvrier.

Le Congrès note aussi que les sociétés de production n'ont d'importance pour la lutte de la classe ouvrière que dans le cas où elles sont partie intégrante des sociétés de consommation. »

Tous les projets de résolution ont été donnés en sous-commission (les commissions des congrès internationaux sont si importantes — chaque nation envoie quatre délégués à chaque commission — qu'il ne peut être question d'élaborer un texte de résolution en commission complète). Dix personnes entrèrent dans la sous-

commission : deux Belges (Anseele et Vandervelde), un Français (Jaurès), un Autrichien (Karpeles), un Allemand (Elm), un Hollandais (le marxiste Wibaut), un Italien, un Danois, un Anglais, un social-démocrate russe (Voinov) (7) et moi-même : notre délégation social-démocrate n'avait pas eu le temps de se réunir pour élire un représentant, c'est pourquoi nous y assistâmes tous les deux ; un seul vota).

La sous-commission fit le travail purement pratique de mise au point du texte de la résolution. Le texte adopté par le congrès, à l'exception d'infimes modifications stylistiques, est celui qui fut élaboré en sous-commission ; les lecteurs trouveront le texte de la résolution du congrès à un autre endroit du présent numéro. A la différence de ce qui se passa en commission, en sous-commission la lutte se concentra non pas autour de la question des rapports entre les coopératives et le parti, mais autour de la question de principe du sens et du rôle des coopératives. Les Belges penchaient pour une définition de principe tout à fait correcte de leur rôle d'instrument d'appoint éventuel (sous certaines conditions) dans la lutte de classe du prolétariat pour obtenir « l'expropriation intégrale » de la classe capitaliste. Elm, soutenu par Jaurès, s'y opposa énergiquement et montra là son opportunisme tout entier. Il dit qu'on ne savait pas si d'une manière générale on en arriverait à l'expropriation, que personnellement il pensait que c'était tout à fait improbable, que pour la « majorité » (1) cette question était litigieuse, que l'expropriation ne faisait pas partie du programme du parti social-démocrate allemand, qu'il fallait parler de « Überwindung des Kapitalismus » : « victoire sur le capitalisme ». Les fameuses paroles de Bebel (8) à Hanovre, prononcées pour conclure les débats avec Bernstein (9), « es bleibt bei der Expropriation » : « nous sommes, comme avant, pour l'expropriation » (10), furent oubliées par l'un des chefs de l'opportunisme allemand. A l'occasion de ces discussions surgit la « question de la socialisation ». Jaurès exigeait catégoriquement que dans la définition du sens des coopératives on mit : « elles aident les travailleurs (comme cela se trouve dans le texte de la résolution adoptée par le congrès) à préparer la démocratisation et la socialisation des moyens d'échange et de production. »

Voilà une de ces phrases nébuleuses, mal définies, que peuvent tout à fait admettre les idéologues des petits patrons et les théoriciens du réformisme bourgeois, une de ces phrases dans lesquelles Jaurès est passé maître et dont il est si friand. Qu'est-ce que « la démocratisation des moyens d'échange et de production » ? (En commission, après que le projet fut revenu de la sous-commission, les Français remplacèrent le mot « moyens » par le mot « forces », mais cela ne changea rien à l'affaire). La production agricole (disais-je en commission) est « plus démocratique » que la grosse production capitaliste. Cela signifie-t-il que nous autres socialistes voulons la création d'une petite production ? Qu'est-ce que la « socialisation » ? On peut entendre par là la transformation en

propriété de toute la société, mais on peut aussi entendre par là n'importe quelles mesures partielles, n'importe quelles réformes dans le cadre du capitalisme, en commençant par celles des sociétés paysannes et en finissant par celles des bains et des vespasiennes municipales. Jaurès s'est référé en sous-commission aux sociétés agricoles danoises, supposant, à la suite des économistes bourgeois, que ce n'étaient pas des entreprises capitalistes.

Tout en organisant la résistance contre cet opportunisme, nous (c'est-à-dire les social-démocrates russes et polonais) avons essayé d'en appeler contre Elm à Wurm, co-rédacteur de *Neue Zeit* (11), qui faisait lui aussi partie de la commission des coopératives pour le compte des Allemands. Wurm n'approuvait pas les phrases sur « la démocratisation et la socialisation » : il a proposé (en privé) une série d'amendements, a servi d'intermédiaire entre Elm et les marxistes, mais Elm s'est montré si inébranlable que Wurm n'a rien pu obtenir. Après le congrès, j'ai lu dans le *Leipziger Volkszeitung* (n° 201, 31 août 1910, 3, Beilage) (12) que dès le mardi la question des coopératives avait été soulevée au sein de la délégation allemande. « R. Fischer a demandé, écrit le correspondant de ce journal, s'il n'existait pas parmi les délégués allemands de divergences de vue sur la question des coopératives. » Elm a répondu : « Il y en a. On ne peut les éliminer du jour au lendemain. Les résolutions de congrès sont toujours des résolutions de compromis et dans cette question aussi, c'est vraisemblablement par un compromis que l'affaire se terminera ». Wurm : « Mon point de vue sur la question des coopératives est tout autre (*durchaus andere*) que celui de von Elm, mais nous nous mettrons probablement tout de même d'accord sur une résolution commune. » Après quoi la délégation a jugé inutile de poursuivre la discussion.

Cette communication confirme ce qui avait déjà pris figure au Congrès International de Stuttgart. La délégation allemande est composée pour moitié de représentants du parti et pour moitié de représentants des syndicats. C'est presque uniquement des opportunistes qu'on trouve parmi ces derniers, car on élit généralement les secrétaires et autres « bureaucrates » syndicaux. En général, les Allemands sont incapables d'adopter une ligne de principe suivie aux congrès internationaux, et l'hégémonie au sein de l'Internationale leur échappe parfois. L'impuissance de Wurm devant Elm ne fait qu'illustrer une fois de plus la crise de la social-démocratie allemande, qui consiste dans l'approche d'une rupture inévitable et décisive avec les opportunistes.

Au sujet du soutien financier des coopératives au parti, Elm et Jaurès, en sous-commission, ont aussi obtenu des concessions excessives de la part des Belges, qui ont donné leur accord à cette formule : « Il appartient aux coopératives de chaque pays de décider s'il leur convient, et dans quelle mesure, d'aider directement avec leurs propres moyens, un mouvement politique et professionnel. »

Lorsque le projet de la sous-commission est revenu en commission pour être définitivement entériné, nous avons porté toute

notre attention précisément sur ces deux points. Avec Guesde, nous avons introduit deux amendements principaux : primo, remplacer : « (les coopératives) aident les ouvriers à préparer la démocratisation et la socialisation de la production et des échanges » par : « (les coopératives) aident jusqu'à un certain point à préparer le fonctionnement de la production et des échanges après l'expropriation de la classe capitaliste ». Le sens de cet amendement, formulé dans un style qui n'est pas très heureux, n'est pas que les coopératives ne peuvent pas actuellement aider les ouvriers, mais que le fonctionnement de la future production et des futurs échanges, préparé dès à présent par les coopératives, ne pourra se réaliser qu'après l'expropriation des capitalistes. Le deuxième amendement concerne le point qui traite des rapports entre les coopératives et le parti. Nous avons proposé soit d'ajouter les mots : « ce qui (c'est-à-dire l'aide à la lutte ouvrière) est en tous cas souhaitable du point de vue du socialisme », soit de remplacer tout ce paragraphe par un autre recommandant carrément aux socialistes de faire de la propagande dans les coopératives pour l'idée qu'est nécessaire une aide directe à la lutte de classe du prolétariat.

Les deux amendements ont été rejetés par la commission et n'ont réuni que quinze voix environ. Les socialistes-révolutionnaires ont voté — comme toujours aux congrès internationaux — pour Jaurès. Devant le public russe, ils vont jusqu'à accuser Bebel lui-même d'opportuniste, mais devant le public européen, ils suivent Jaurès et Elm ! Wurm a essayé de corriger la fin de la résolution en intervertissant les trois derniers paragraphes. Qu'on dise d'abord que l'union des coopératives en une seule fédération est souhaitable (2<sup>e</sup> paragraphe à partir de la fin). Et que le dernier paragraphe commence par le mot « mais » (mais le congrès déclare qu'il est souhaitable que des rapports de plus en plus intimes s'établissent entre le parti, les syndicats et les coopératives). Alors du contexte général, il ressortira clairement que le congrès recommande aux coopératives d'aider le parti. Elm a rejeté jusqu'à cet amendement ! Wurm l'a alors retiré. Lorsque Wibaut l'a présenté en son nom, nous avons voté pour lui, mais l'amendement a été repoussé.

Sur la question de l'attitude à adopter au plénum du congrès nous avons eu un entretien avec Guesde. Il pensait, et les social-démocrates révolutionnaires allemands partageaient son avis, qu'il ne fallait pas, à cause d'amendements particuliers, semer la guerre au plénum du congrès, que, d'une façon générale, il fallait voter pour la résolution. Les défauts de celle-ci consistaient dans une phrase révisionniste qu'on a laissé passer, phrase qui ne remplace pas la définition des buts du socialisme, mais qui coexiste avec elle — ainsi que dans la forme insuffisamment frappante donnée à l'idée que les coopératives ouvrières doivent aider à la lutte de classe des ouvriers. Il fallait s'efforcer de corriger ces défauts, mais il n'y avait pas de raison de déclencher pour cela la guerre au plénum. Nous nous sommes rendus à cette opinion de Guesde, et la résolution a été adoptée à l'unanimité au plénum du congrès.

En dressant le bilan des travaux du congrès sur la question des coopératives, nous devons dire — sans dissimuler ni à nous-mêmes ni aux ouvriers les défauts de la résolution — que l'Internationale a donné une définition exacte pour l'essentiel des tâches des coopératives du prolétariat. Chaque membre du parti, chaque ouvrier social-démocrate, chaque ouvrier coopérateur conscient doit se guider sur la résolution adoptée et agir entièrement dans son esprit.

Le Congrès de Copenhague montre le mouvement ouvrier à un stade du développement où, essentiellement, il allait en s'élargissant et où il commençait à entraîner les coopératives du prolétariat dans la lutte de classe. Des divergences entre les révisionnistes et nous se dessinent, mais nous sommes encore loin d'une offensive de ceux-ci avec un programme indépendant. La lutte contre le révisionnisme est remise, mais elle viendra inévitablement.

*Œuvres, t. 16, pp. 290 et suiv.*

---

(1) Le congrès socialiste international de Copenhague siégea du 28 août au 3 septembre 1910. Outre la question de la coopération, ce congrès examina le problème des nationalités dans le mouvement syndical (il condamna la division des syndicats par nationalités) et revint sur la question du militarisme et de la lutte contre la guerre, confirmant la position du congrès de Stuttgart.

(2) « Le Social-Démocrate », organe central du Parti ouvrier social-démocrate de Russie (P.O.S.D.R.). Parut illégalement de février 1908 à janvier 1917. Lénine dirigea le journal à partir de décembre 1911, au terme d'une longue lutte contre les membres menchéviks de la rédaction.

(3) Le Bureau Socialiste International (B.S.I.) était l'organe exécutif de la II<sup>e</sup> Internationale. Il avait été créé en 1900 par le congrès socialiste international de Paris.

(4) Jean Jaurès (1859-1914) représentait à la tête du Parti socialiste français la tendance majoritaire d'orientation réformiste qui avait commencé à se développer, dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, au sein de l'ancien Parti ouvrier français. Le Parti socialiste français était né en avril 1905 de l'unification des diverses tendances du socialisme français et, depuis lors, il faisait suivre son titre du sigle S.F.I.O. (Section française de l'Internationale ouvrière).

(5) Jules Guesde (1845-1922) : ancien Communard, il fut le principal fondateur en 1879 du Parti ouvrier français et contribua largement, avec l'aide de Marx et d'Engels, à répandre les idées marxistes dans le mouvement ouvrier français. Il concourut à l'unification d'avril 1905 en tant que dirigeant du Parti socialiste de France qui avait été formé en 1902 au cours de la lutte menée par les guesdistes contre l'aile droite du mouvement.

(6) Edouard Anseele (1856-1938), militant socialiste gantois, co-fondateur du P.O.B., élu député à Liège en 1894, avait une vaste expérience du mouvement coopératif et la position qu'il défendit à Copenhague n'était pas récente. En 1880 déjà, lors de la création de la coopérative « Vooruit » à Gand, Anseele avait combattu les partisans de la neutralité. Cependant, la manière dont il comprenait la subordination des coopératives à l'action socialiste était quelque peu rudimentaire. Il considérait que le succès des luttes ouvrières, notamment de la lutte pour le suffrage universel, dépendait de la puissance des magasins coopératifs qui furent d'ailleurs longtemps les organisations les plus nombreuses et les plus influentes au sein du parti, sa véritable armature (c'est à partir de 1913 seulement que les syndicats prirent le pas sur les coopératives). Se faisant lui-même de grandes illusions sur les possibilités réelles de la coopération, dans laquelle il voyait un moyen de « tisser le linceul du capitalisme », Anseele ne pouvait que se montrer accommodant vis-à-vis de la droite.

(7) Voinov : pseudonyme du militant bolchevik A. Lounatcharski (1875-1933)

qui, après la Révolution d'Octobre, allait devenir un célèbre Commissaire du Peuple à l'Instruction publique de la République de Russie (R.S.F.S.R.).

(8) August Bebel (1840-1913) — Ouvrier tourneur. Membre de l'Association internationale des Travailleurs, il fut l'un des principaux fondateurs du Parti ouvrier social-démocrate allemand (Eisenach, 1869). Il resta jusqu'à sa mort le chef de file incontesté de la social-démocratie allemande, dont les avis faisaient autorité au sein de la II<sup>e</sup> Internationale.

(9) Eduard Bernstein (1850-1932), dirigeant socialiste allemand. Après la mort de F. Engels, dont il avait été un disciple, Bernstein entreprit la publication d'articles tendant à démontrer qu'il convenait de réviser le marxisme, ce qui lui valut d'apparaître comme le principal théoricien de ce qu'on appela le révisionnisme. A la base du révisionnisme, il y avait la conviction que les partis socialistes devaient adapter leur théorie à leur intégration de fait dans une société capitaliste jugée plus solide qu'on ne l'avait cru. En 1899, E. Bernstein exposa systématiquement ses vues dans un livre intitulé « Die Voraussetzungen des Sozialismus und die Aufgaben der Sozialdemokratie », ouvrage qui parut en français sous le titre « Socialisme théorique et Social-démocratie pratique ».

(10) Déclaration faite par August Bebel au congrès de Hanovre de la Social-démocratie allemande (9-14 octobre 1899) dans un rapport sur les « Attaques contre les conceptions de base et la tactique du parti ».

(11) « Die Neue Zeit » (« Temps Nouveaux »), revue théorique publiée à Stuttgart de 1883 à 1923 par la Social-démocratie allemande. Dirigée par Karl Kautsky jusqu'en 1917 et ensuite par H. Cünow.

(12) « Leipziger Volkszeitung » (« Gazette populaire de Leipzig »), journal social-démocrate allemand fondé en 1894. D'abord organe de l'aile gauche (Rosa Luxemburg, Franz Mehring), il évolua de plus en plus vers la droite jusqu'à sa disparition en 1933.

LES HOMMES ONT TOUJOURS  
ETE ET SERONT TOUJOURS EN  
POLITIQUE LES DUPES NAIVES  
DES AUTRES ET D'EUX-MEMES,  
TANT QU'ILS N'AURONT PAS  
APPRIS, DERRIERE LES PHRASES,  
LES DECLARATIONS ET LES PRO-  
MESSES MORALES, RELIGIEUSES,  
POLITIQUES ET SOCIALES, A  
DISCERNER LES **INTERETS** DE  
TELLES OU TELLES CLASSES.

LENINE.

## Les leçons de la grève en Belgique

(Texte intégral)

C'est sous le pseudonyme de K.O. que Lénine signa dans la « Pravda », n° 104, du 8 mai 1913 (1), un article tirant les enseignements de la grève générale pour le suffrage universel pur et simple qui s'était déroulée en Belgique du 14 au 24 avril. Article témoignant à la fois, dans sa concision, d'une connaissance approfondie des réalités politiques belges et d'une extraordinaire sûreté de jugement. Il constitue en outre une des illustrations marquantes de l'intérêt que la grève de 1913 avait suscité dans toute l'Europe (2).

Sans avoir eu l'occasion de lire la « Pravda », les éléments les plus lucides de l'aile gauche du P.O.B., en particulier Joseph Jacquemotte, alors syndicaliste d'avant-garde, exprimèrent après la grève des opinions qui allaient dans le sens indiqué par Lénine : nécessité de se dissocier des libéraux et de mettre fin à la suprématie du groupe parlementaire ; nécessité de réorganiser le mouvement socialiste en créant un véritable parti politique et en tenant compte du besoin des syndicats d'agir de façon autonome.

---

Comme on le sait, la grève générale des ouvriers belges s'est terminée par une demi-victoire (3). Pour le moment, les ouvriers n'ont obtenu que la promesse du gouvernement clérical de désigner une commission chargée d'examiner non seulement le droit électoral local, mais aussi à l'échelle de l'Etat. Le premier ministre belge a assuré ces jours-ci la Chambre des députés que la commission serait désignée en mai. (4)

Bien entendu, la promesse du ministre (comme, du reste, toute promesse venant « d'en haut »), n'a rien de sérieux. On ne saurait parler même d'une victoire partielle, si la situation politique dans son ensemble n'attestait qu'une certaine brèche a été ouverte par la grève générale dans le vieil « ordre des choses » clérical (des ultras et des curés), implacable, rigide et têtue. (5)

Ce qui a été acquis par la grève, c'est moins une victoire partielle sur le gouvernement que le succès de l'organisation, de la discipline, de l'élan et de la volonté de lutte au sein des masses de la classe ouvrière belge (5). La classe ouvrière de Belgique a donné la preuve qu'elle était capable, à l'appel de son parti socialiste, de mener une lutte sans faiblesse. « Si c'est nécessaire, nous referons la grève une fois encore ! » Ces paroles prononcées par l'un des dirigeants ouvriers au cours de la grève révèlent que les masses ont conscience de tenir fermement une arme, et qu'elles sont prêtes à s'en servir à nouveau. Quant à messieurs les capitalistes belges, la grève leur a montré les pertes immenses qu'elle leur inflige, et que des concessions sont indispensables si le capital belge ne veut pas irrémédiablement retarder sur le capital allemand, etc.

Il y a longtemps déjà que le régime constitutionnel s'est solidement implanté en Belgique, et la liberté politique y est une très ancienne conquête du peuple. La liberté politique ouvre aux ouvriers de larges perspectives.

Quelles sont donc les principales raisons qui expliquent le mince succès de la grève ? Il y en a deux.

La première, c'est la prédominance de l'opportunisme et du réformisme au sein d'une fraction des socialistes belges, surtout parmi les parlementaires. Habités à agir de concert avec les libéraux, ces parlementaires se sentent dépendants de ces derniers dans tout leur comportement. C'est pourquoi il y a eu des hésitations au moment de décider la grève, et ces hésitations ne pouvaient manquer de nuire à la réussite, à la puissance et à l'ampleur de la lutte prolétarienne. (7)

Tenir moins compte des libéraux, leur faire moins confiance, avoir plus de foi dans l'action indépendante et pleine d'abnégation du prolétariat, — voilà le premier enseignement de la grève belge.

La deuxième raison de l'insuccès relatif, c'est la faiblesse des organisations ouvrières et du parti en Belgique. Dans ce pays, le parti ouvrier est une alliance des ouvriers politiquement organisés avec des ouvriers qui ne le sont pas, avec de « purs » coopérateurs, des syndicalistes, etc. C'est là un grave défaut du mouvement ouvrier de Belgique, un défaut que M. Egorov de la Kievskaja Mysl, ainsi que les liquidateurs du Loutch (8) ont tort de perdre de vue.

Il faut porter plus d'attention à la propagande socialiste, on doit travailler davantage à consolider l'organisation du parti, strictement attachée aux principes et fidèle au socialisme, — voilà le deuxième enseignement de la grève belge.

*Œuvres, t. 36, pp. 223-224.*

(1) « Pravda » (« La Vérité »), journal quotidien bolchévique fondé à Saint-Petersbourg en avril 1912. Parut légalement de sa fondation à juillet 1914, malgré de nombreuses interdictions (tournées grâce à des modifications du titre).

(2) Voir en p. 35 de cette revue l'article spécialement consacré à ce sujet par Marc Neymarc.

(3) La même appréciation du résultat de la grève — « demi-victoire » — avait été donné par Emile Vandervelde au congrès extraordinaire du P.O.B. réuni le 24 avril pour décider de la reprise. Mais Vandervelde considérait cependant que le mouvement avait atteint son objectif en obtenant la mise à l'étude de l'ensemble du problème électoral (« Compte rendu officiel du XXVIII<sup>e</sup> congrès annuel tenu les 23, 24 et 25 mars 1913 et du congrès extraordinaire tenu le 24 avril 1913 à Bruxelles » — Bruxelles 1913).

(4) La commission promise par le chef du cabinet de Broqueville fut effectivement constituée rapidement. On lui donna le nom de commission des XXXI. Composée de parlementaires des trois partis, de professeurs et de hauts fonctionnaires, elle n'aboutit à aucune conclusion. Il était d'ailleurs admis que l'on attendrait les résultats des élections législatives de mai 1914 pour en tirer des « indications » en vue de la révision constitutionnelle.

(5) Tous les gouvernements qui s'étaient succédé depuis 1884 étaient des gouvernements catholiques homogènes. Malgré un système électoral qui le favorisait en privilégiant la propriété, le parti catholique avait néanmoins souffert, au cours des années, d'un effritement continu de sa majorité absolue, mais aux élections générales de 1912, il avait de nouveau gagné des voix et des sièges, ayant su tirer parti avec habileté des outrances et des maladresses de la propagande anticléricale menée par les libéraux et leurs alliés du P.O.B.

(6) Les organisations syndicales surtout se renforcèrent dans la préparation de la grève et dans la grève elle-même. Du 2<sup>e</sup> trimestre de 1912 au 2<sup>e</sup> trimestre de 1913, les effectifs affiliés à la Commission syndicale du P.O.B. et des Syndicats indépendants passèrent de 99.068 à 132.072 membres. Les grandes centrales syndicales qui allaient dominer les luttes sociales de l'après-guerre (métallurgistes, mineurs, Pierre) commencèrent à prendre forme au même moment. Le tirage des journaux socialistes s'accrût.

(7) Le principe de la grève générale fut adopté par le P.O.B. dans un congrès tenu le 30 juin 1912, et un comité national fut désigné pour la préparer minutieusement. En fait, on s'occupa surtout de l'organisation de l'épargne. Après le rejet par la Chambre, en février 1913, d'une proposition de révision de la Constitution, la grève fut annoncée pour le 14 avril. Au début du mois de mars, cette décision fut rapportée, en vue de faciliter un effort de conciliation qui resta d'ailleurs sans effet, et elle ne fut rétablie qu'à la fin du mois, par le congrès statutaire du parti des 23, 24 et 25 mars. La grève fut encore combattue à ce congrès par des dirigeants de l'importance de Vandervelde, Huysmans, de Brouckère, Bertrand, etc. Même après son déclenchement, le mouvement fut affaibli par la décision de ne tenir aucun meeting, de n'organiser aucune manifestation, d'interdire les piquets de grève (mesures auxquelles il fallut d'ailleurs renoncer partiellement, au cours de la grève, du fait de la démoralisation qui en résultait).

(8) « Loutch » (« Le Rayon »), journal quotidien menchevik qui parut à Saint-Petersbourg de septembre 1912 à juillet 1913.

TOUTES LES NATIONS VIENDRONT AU SOCIALISME, CELA EST INEVITABLE, MAIS ELLES N'Y VIENDRONT PAS TOUTES D'UNE FAÇON ABSOLUMENT IDENTIQUE ; CHACUNE APPORTERA SON ORIGINALITE DANS TELLE OU TELLE FORME DE DEMOCRATIE, DANS TELLE OU TELLE VARIETE DE DICTATURE DU PROLETARIAT, DANS TEL OU TEL RYTHME DE TRANSFORMATIONS SOCIALISTES DES DIFFERENTS ASPECTS DE LA VIE SOCIALE.

LENINE.

## **Le socialisme et la guerre**

(Extrait)

« Le Socialisme et la guerre » fut rédigé par Lénine en juillet-août 1915 et parut au cours de l'automne de la même année sous forme de brochure. Editée par la rédaction du « Social-Démocrate », cette brochure (en langue allemande) put être distribuée aux délégués à la conférence socialiste internationale de Zimmerwald. (1) Son édition française originale date de l'année suivante.

Dans sa préface à la deuxième édition russe (1918), Lénine invitait ses lecteurs à se rappeler que l'œuvre avait été écrite en août 1915. « Il faut y penser tout spécialement, soulignait-il, à la lecture des passages où il est question de la Russie : il s'agissait encore à l'époque de la Russie tzariste... » (2) En effet, Lénine se montrait extrêmement dur à l'égard de la politique russe, dont il dénonçait sans ménagement les visées impérialistes et oppressives.

La sévérité manifestée par le chef des bolchéviks à l'égard de son propre pays et, en général, des principaux belligérants, rend plus sensible encore le souci des nuances dont il témoigne ici, dans l'approche et l'examen du difficile « cas belge », lequel — on ne peut l'oublier — était utilisé, tant à Londres qu'à Paris, à des fins totalement étrangères aux préoccupations humanitaires et de droit international officiellement proclamées.

---

**« LA GUERRE EST LA CONTINUATION DE LA POLITIQUE  
PAR D'AUTRES MOYENS » (A SAVOIR : PAR LA VIOLENCE)**

Cette sentence célèbre appartient à Clausewitz (3), l'un des auteurs les plus pénétrants en matière militaire. Les marxistes ont

toujours considéré avec juste raison cette thèse comme la base théorique de l'interprétation de chaque guerre donnée. C'est de ce point de vue que Marx et Engels ont toujours envisagé les différentes guerres.

Appliquez ce point de vue à la guerre actuelle. Vous verrez que, durant des dizaines d'années, pendant près d'un demi-siècle, les gouvernements et les classes dirigeantes d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche et de Russie ont pratiqué une politique de pillage des colonies, d'oppression de nations étrangères, d'écrasement du mouvement ouvrier. C'est cette politique, et nulle autre, qui se poursuit dans la guerre actuelle. En Autriche et en Russie notamment, la politique du temps de paix consiste, comme celle du temps de guerre, à asservir les nations et non à les affranchir. Au contraire, en Chine, en Perse, dans l'Inde et les autres pays dépendants, nous assistons durant ces dernières dizaines d'années à une politique d'éveil à la vie nationale de dizaines et de centaines de millions d'hommes, à une politique tendant à les libérer du joug des « grandes » puissances réactionnaires. La guerre sur ce terrain historique peut être aujourd'hui encore une guerre progressive bourgeoise, une guerre de libération nationale.

Il suffit de considérer que la guerre actuelle continue la politique des « grandes » puissances et des classes fondamentales qui les constituent pour constater aussitôt le caractère manifestement antihistorique, mensonger et hypocrite de l'opinion selon laquelle il serait possible, dans la guerre actuelle, de justifier l'idée de la « défense de la patrie ».

## L'EXEMPLE DE LA BELGIQUE

Les social-chauvins de la Triple (aujourd'hui Quadruple) (4) Entente (en Russie : Plékhanov et Cie) (5) aiment par-dessus tout invoquer l'exemple de la Belgique. Mais cet exemple se retourne contre eux. Les impérialistes allemands ont violé sans vergogne la neutralité de la Belgique, comme ont fait toujours et partout les Etats belligérants qui, en cas de besoin, foulaient aux pieds tous les traités et engagements. Admettons que tous les Etats qui ont intérêt à respecter les traités internationaux aient déclaré la guerre à l'Allemagne en exigeant de ce pays qu'il évacue et dédommage la Belgique. En l'occurrence, la sympathie des socialistes serait allée, bien entendu, aux ennemis de l'Allemagne. Or, le fait est justement que la guerre menée par la « Triple (et Quadruple) Entente » ne l'est pas pour la Belgique ; cela est parfaitement connu, et seuls les hypocrites le dissimulent. (6) L'Angleterre pille les colonies de l'Allemagne et de la Turquie ; la Russie pille la Galicie et la Turquie ; la France réclame l'Alsace et la Lorraine et même la rive gauche du Rhin ; un traité a été conclu avec l'Italie sur le partage du butin (Albanie et Asie Mineure) ; un marchandage analogue est en cours avec la Bulgarie et la Roumanie. Sur le terrain de la guerre actuelle des gouvernements actuels, il est impossible d'aider la Belgique autrement qu'en aidant à étrangler l'Autriche ou la Tur-

quie, etc. ! Que vient faire alors ici la « défense de la patrie » ? ? C'est là précisément le caractère particulier de la guerre impérialiste, guerre menée par des gouvernements bourgeois réactionnaires qui ont fait historiquement leur temps, avec pour enjeu l'oppression d'autres nations. Quiconque justifie la participation à cette guerre perpétue l'oppression impérialiste des nations. Quiconque préconise d'exploiter les difficultés actuelles des gouvernements pour lutter en faveur de la révolution sociale défend la liberté réelle de la totalité des nations, qui n'est réalisable qu'en régime socialiste.

*Œuvres, t. 21, pp. 314 à 316.*

---

(1) La conférence socialiste internationale de Zimmerwald, près de Berne, se tint du 5 au 8 septembre 1915 avec la participation de trente-huit délégués appartenant à onze partis socialistes européens. La majorité des participants souhaitaient la reprise des relations internationales et l'arrêt des hostilités, sans envisager, comme Lénine, la transformation de la guerre impérialiste en révolution prolétarienne. La conférence se borna à voter une résolution réclamant la paix sans annexion et le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui, dans les conditions du moment, fut interprété par Lénine comme « un pas en avant vers la lutte effective contre l'impérialisme ». L'année suivante, à la conférence tenue à Kienthal (24-30 avril 1916), le mouvement de Zimmerwald condamna plus nettement les visées impérialistes des belligérants et appela les socialistes à retirer leur appui aux gouvernements bourgeois. A l'intérieur de ce mouvement s'était constitué, autour de Lénine, un groupe de gauche qui devint l'embryon historique de la III<sup>e</sup> Internationale ou Internationale communiste (1919-1943).

(2) Œuvres, t. 21, p. 308.

(3) Karl von Clausewitz (1780-1871), général prussien, auteur d'un célèbre traité sur la guerre.

(4) La Triple Entente, groupant la Grande-Bretagne, la France et la Russie, s'était constituée en 1907. A partir de 1915, entrant à son tour dans la guerre mondiale, l'Italie rompit son alliance avec l'Allemagne et l'Autriche pour rejoindre l'Entente.

(5) Georges Plékhanov (1856-1918), personnalité socialiste russe, fondateur en 1883, à Genève, de la première organisation marxiste russe, le groupe « Libération du Travail ». Après avoir joué un rôle déterminant dans la pénétration des idées marxistes en Russie, combattit le populisme et le révisionnisme, G. Plékhanov devint un adversaire de Lénine et, à partir de 1903, se situa à l'aile droite du mouvement socialiste russe. Il y resta durant la première guerre mondiale et après la chute du tzarisme, mais il s'abstint pourtant de prendre part aux tentatives de renverser le pouvoir des Soviétiques.

(6) Comme l'atteste le « Livre bleu » anglais (document n° 213), sir Edward Grey, ministre britannique des Affaires étrangères, avait déclaré le 1<sup>er</sup> août 1914 à l'ambassadeur d'Allemagne, le prince Lichnowsky, que l'Angleterre ne pourrait rester neutre même si l'Allemagne s'abstenait de violer la neutralité belge.

---

**1870-1970**

---

**LENINE**

---

Centième anniversaire

---

**La Librairie DU MONDE ENTIER**

RUE DU MIDI, 162  
1000 BRUXELLES  
TEL. : 13.07.91/92

**INFORME :**

— qu'elle dispose d'ouvrages de et sur Lénine  
— que dès avril,  
les tomes déjà parus mais actuellement épuisés  
des « Œuvres Complètes » de Lénine  
seront à nouveau disponibles.

## A Inessa Armand

(Extrait)

On trouvera ailleurs une notice biographique concernant Inessa Armand qui fut une amie intime de Lénine. (1) La lettre qui suit a été écrite le 19 janvier 1917 et envoyée de Zurich à Clarens. Outre les considérations reproduites ici, on trouve dans cette lettre une série de remarques très importantes sur les problèmes posés au socialisme international par la guerre impérialiste.

---

Vos attaques contre Engels (2) sont, j'en suis convaincu, le summum du mal-fondé. Excusez ma franchise : il est nécessaire de se préparer bien plus sérieusement avant d'écrire ainsi ! Autrement, il est facile de se couvrir de honte ; je vous préviens entre nous (\*), en ami, en tête-à-tête, au cas où vous parleriez ainsi dans la presse ou à une réunion.

La grève belge ? 1° Il est possible qu'Engels se soit trompé sur cette question de fait, à propos de ce problème particulier. Evidemment, c'est possible. Il faut réunir tout ce qu'il a écrit là-dessus. 2° En ce qui concerne la grève générale dans l'ensemble, les événements de la dernière période, et ceux de 1905 d'une façon définitive, font apparaître quelque chose de nouveau, qu'Engels ne connaissait pas. Engels avait, pendant des dizaines d'années, entendu à propos de « grève générale » u n i q u e m e n t les phrases creuses des anarchistes que, légitimement, il détestait et méprisait (3). Mais les événements ultérieurs ont montré un nouveau type de « grève de masse », politique, c'est-à-dire absolument non anarchiste. Engels ne le connaissait pas e n c o r e et ne pouvait le connaître. (4)

Ceci, il ne faut pas l'oublier.

La grève belge n'était-elle pas une transition de l'ancien au nouveau ? Engels pouvait-il alors voir (1891-1892 ?? il avait déjà 71-72 ans, était à l'article de la mort) que ce n'était plus un vieux relent belge (les Belges avaient été longtemps proudhonistes), mais une transition vers quelque chose de nouveau ? Il faut méditer à ce sujet.

---

(\*) En français dans le texte.

*Œuvres*, t. 35, pp. 274-275.

---

(1) On trouvera en p. 48 de ce numéro quelques indications sur la biographie de Inessa Armand.

(2) Les motifs de ces attaques ne nous sont pas connus, mais il est aisé de les deviner car on sait que de nombreux révolutionnaires avaient été troublés à l'époque par l'argumentation des chefs sociaux démocrates qui cherchaient à justifier leur participation aux cabinets de guerre, en citant d'anciens textes de Marx et Engels rédigés avant que ne se créent les conditions concrètes d'une guerre mondiale impérialiste. Engels, mort en 1895, était particulièrement mis à contribution par les Allemands, si bien que l'on avait parfois tendance, parmi les socialistes de gauche, à remettre en question tout ce que l'ami de Marx avait écrit dans la dernière période de sa vie, y compris sur d'autres problèmes que celui de la guerre.

(3) Depuis les luttes entre marxistes et anarchistes au sein de la Première Internationale, les socialistes n'avaient jamais vu dans la notion de grève générale autre chose que l'expression d'une chimère anarchiste. C'est ce à quoi Lénine fait allusion ici. Le développement des grèves de masse et de la grève générale politique en Belgique, au lendemain des émeutes prolétariennes de 1886, posa un problème difficile aux socialistes qui, à très juste titre, se donnaient alors pour tâches prioritaires d'organiser et d'éduquer méthodiquement les masses ouvrières. En Belgique, le Parti ouvrier avait reconnu en principe l'efficacité de l'arme que représentait la grève générale, mais, en pratique, il chercha toujours à en éviter l'emploi. Quant à la social-démocratie allemande, elle se montra hostile dès le début à toutes les grèves de masse en Belgique et l'on ne peut dire qu'Engels se sépara d'elle sur ce point ; il croyait avoir affaire à des émeutes inspirées par les anarchistes. Encore faut-il observer que sa méfiance s'exprima surtout à l'occasion de la grève des mineurs belges de mai 1891 (Lénine s'y réfère à la fin du texte reproduit ci-dessus). Or, il paraissait avoir complètement abandonné ses préventions quand, au lendemain des élections de 1894, qui suivirent la grève générale de 1893, Emile Vandervelde et Louis Bertrand lui rendirent visite à Londres.

(4) La révolution russe de 1905 prit son essor dans les conditions d'un développement rapide et large de grèves de masse associant des buts politiques aux buts économiques et devenant de plus en plus politiques au fur et à mesure que la poussée révolutionnaire grandissait.

## **« Les leçons de la grève en Belgique » de V. Lénine : portée et actualité**

Le mouvement gréviste et les autres formes d'action de masse de la classe ouvrière sont caractérisés aujourd'hui par leur politisation croissante, par une interpénétration toujours plus étroite des revendications sociales, économiques et politiques. Dans ces conditions, les travailleurs peuvent tirer parti plus que jamais du patrimoine théorique de Lénine, et notamment des œuvres où il a fait la synthèse de l'expérience accumulée par les plus grandes actions du prolétariat européen au début du siècle, et parmi elles la grève générale politique de 1913 en Belgique. Cette grève poussa Lénine à écrire un article spécial, *Les leçons de la grève en Belgique*, et plusieurs autres commentaires dans d'autres écrits ; elle fait donc partie intégrante de la théorie et de la pratique de la lutte de classes durant une période décisive de son histoire, durant le passage du capitalisme à son stade suprême : l'impérialisme. Ce passage, qui se situe chronologiquement à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles, a été étudié par Lénine dans un livre paru en 1916 sous le titre *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, où il fournit en outre une analyse approfondie de ce nouveau stade. Mais dès avant sa parution, Lénine avait abordé dans plusieurs autres écrits différents aspects du nouveau stade du capitalisme en développant d'une manière créatrice les idées de Marx et d'Engels. Lénine était du petit nombre de ceux qui voyaient que les nouvelles formes d'enrichissement caractérisant l'impérialisme font surgir aussi de nouvelles formes de joug social, d'asservissement social des travailleurs. Par conséquent, il fallait créer de nouvelles formes de lutte de la classe ouvrière contre le capitalisme et aussi adapter aux nouvelles conditions les méthodes de lutte déjà pratiquées par le prolétariat.

\* \* \*

Lénine avait toujours accordé une attention particulière à la lutte gréviste dont le développement est, selon lui, directement proportionnel à celui du capital. « Plus les grandes fabriques et usines se développent, écrivait-il en 1895-1896, et plus les grèves deviennent fréquentes, vigou-

\* Collaborateur de l'Institut du mouvement ouvrier international — Académie des Sciences de l'U.R.S.S., Moscou.

reuses et opiniâtres ; de sorte que plus le joug du capitalisme se renforce, et plus la résistance commune des ouvriers devient nécessaire ». (1) Lénine considérait la grève non pas seulement comme un moyen permettant aux ouvriers de défendre leurs droits ou d'obtenir une certaine amélioration de leurs conditions économiques, mais comme « l'école de la guerre ». Il soulignait à cet égard que « chaque grève enrichit d'une expérience nouvelle l'ensemble de la classe ouvrière. Si elle réussit, elle lui montre la force de l'union et incite les autres à profiter du succès de leurs camarades. Si elle échoue, elle conduit à analyser les raisons de cet échec et à rechercher de meilleures méthodes de lutte ». (2) Lénine voyait dans la grève un moyen de préparer les ouvriers à la lutte et de les entraîner en vue d'un bouleversement profond de l'ordre social. « Mais la grève n'ouvre pas seulement les yeux des ouvriers en ce qui concerne les capitalistes, indiquait-il dans son *A propos des grèves*, elle les éclaire aussi sur le gouvernement et sur les lois... Chaque grève affermit et développe chez les ouvriers la conscience du fait que le gouvernement est son ennemi, que la classe ouvrière doit se préparer à lutter contre lui pour les droits du peuple ». (3) Après avoir développé cette idée, Lénine conclut que, découlant de la nature même de la société capitaliste, les grèves constituent en fait une lutte ou plus précisément une certaine étape de la lutte des ouvriers contre cette structure de société. « Si les grèves inspirent toujours une telle épouvante aux capitalistes, soulignait-il, c'est parce qu'elles commencent à ébranler leur domination » (4) et il ajoutait : « Toute grève contribue puissamment à orienter les ouvriers vers l'idée du socialisme, de la lutte menée par la classe ouvrière tout entière pour s'affranchir du joug du capital ». (5)

\* \* \*

La première révolution russe de 1905-1907 fut d'une importance énorme pour le développement du mouvement gréviste et a permis l'éclatement d'une grève politique générale comme degré supérieur de cette forme de la lutte de classes.

A la veille de la révolution de 1905 en Russie, la période « pacifique », selon la définition de Lénine, du développement du capitalisme se termina.

Les événements révolutionnaires de 1905 marquèrent un tournant dans l'évolution de la lutte de libération du prolétariat international, et singulièrement de la lutte gréviste. Lénine écrivait : « Dans l'histoire mondiale, la révolution russe (de 1905 — Note de l'auteur) est la première — mais certainement pas la dernière — grande révolution où la grève politique de masse ait joué un rôle extrêmement important ». (6)

Utilisant « l'instrument de lutte spécifique du prolétariat », à savoir la grève politique générale, « le levier principal pour mettre en branle les masses et le fait le plus caractéristique de la vague montante des événements décisifs », (7) la classe ouvrière de Russie a totalement réfuté les assertions des leaders de la II<sup>e</sup> Internationale prétendant que la forme supérieure de la lutte de classes serait la lutte parlementaire, alors que la grève générale ne ferait que perturber la vie économique du pays et vider les caisses syndicales.

L'expérience du prolétariat de Russie a alors montré d'une manière probante que ce n'était pas la lutte parlementaire, mais plutôt la grève politique générale débouchant sur le soulèvement armé qui constituait le degré supérieur de développement de la lutte de classes pour la destruc-

(1) V. Lénine. Exposé et commentaire du projet de programme du parti social-démocrate. Œuvres. Paris-Moscou. T. 2, p. 100.

(2) Ibid., pp. 110-11.

(3) V. Lénine. *A propos des grèves*. Œuvres. Paris-Moscou. T. 4, pp. 327-328.

(4) Ibid., p. 325.

(5) Ibid., p. 326.

(6) V. Lénine. Rapport sur la révolution de 1905. Œuvres. Paris-Moscou. T. 23, p. 262.

(7) Ibidem.

tion du régime capitaliste et la suppression de l'exploitation des travailleurs.

Cependant, Lénine ne faisait pas de la grève générale un absolu, il la considérait comme l'un des éléments essentiels de la lutte pour l'affranchissement politique de la classe ouvrière. « Ce qui unit, écrivait-il en 1907 dans *Un désarroi courroucé*, c'est la lutte réelle, c'est l'évolution des partis, leur lutte de longue haleine au parlement et en dehors, c'est la grève générale, etc. » (8)

La révolution de 1905 en Russie fut un « grand bouleversement », (9) comme l'atteste E. Vandervelde, bouleversement qui, en mettant en évidence les nouvelles virtualités tactiques et stratégiques de la grève de masse, a eu une grande répercussion sur le mouvement ouvrier international. Selon Lénine, « la question de la grève politique de masse — la principale question débattue par le Congrès d'Iéna — passionne la social-démocratie internationale. Les événements récemment survenus dans divers pays et entre autres, ou même surtout, en Russie, la mettent au premier plan ». (10)

Les socialistes belges suivaient attentivement le cours de la lutte révolutionnaire en Russie. Louis de Brouckère soulignait que la révolution russe de 1905 ne se contenterait pas « des libertés étriquées que nous possédons, des libertés bourgeoises » et qu'elle aurait une grande portée internationale. « Elle agit sur nous, même contre notre volonté... Si nous sommes à la hauteur des circonstances nous aurons fait un pas décisif vers l'émancipation des travailleurs ». (11)

\* \* \*

Le 14 avril 1913, 25.000 ouvriers à Anvers, 20.000 à Gand, 75.000 à Charleroi, plus de 50.000 dans le Borinage, 43.000 dans le Centre, 20.000 à Verviers (12) et des milliers de travailleurs dans d'autres villes de Belgique débrayèrent presque simultanément. La grève se propagea d'emblée à l'échelle nationale. Les grévistes réclamaient tous le suffrage universel et égal. En quelques jours, 95 % des ouvriers travaillant dans les verreries, 90 % des ouvriers des charbonnages et plus de 50 % des ouvriers de la métallurgie et du textile, ainsi que 50 % des ouvriers du bâtiment, (13) au total plus de 400.000 personnes, avaient cessé le travail. Si l'on se rappelle que l'on comptait alors en Belgique près de 800.000 ouvriers d'usine, dont 130.000 seulement étaient syndiqués dans des centrales adhérant d'une manière ou d'une autre au Parti Ouvrier Belge, le caractère de masse sans précédent de cette grève témoignait avec éclat des progrès énormes du mouvement ouvrier belge. Pendant la grève de 1902, on comptait le premier jour 140.000 grévistes et le quatrième — 230.000. « Aujourd'hui, par contre, soulignait la « Pravda », le mouvement a entraîné d'emblée, en deux jours à peine, *trois fois plus* d'ouvriers qu'il n'y a de syndiqués ». (14)

La « Pravda », organe du P.O.S.D.R., quotidien ouvrier légal, attachait une importance exceptionnelle à cette « magnifique grève ». (15)

Le 14 avril 1913 commença, selon l'expression de la « Pravda », « la grande lutte » (16) de la classe ouvrière de Belgique pour le suffrage universel et égal. Publiant des informations détaillées sur la marche de la grève dans différentes villes de Belgique, la « Pravda »

(8) V. Lénine. *Un désarroi courroucé*. Œuvres. Paris-Moscou. T. 12, p. 323.

(9) « L'avenir social », 1901, janvier, N° 1 pp. 3-5.

(10) V. Lénine. Le Congrès du Parti ouvrier social-démocrate allemand à Iéna. Œuvres. Paris-Moscou. T. 9, p. 299.

(11) Louis de Brouckère. Œuvres choisies. T. III. Anvers (S.A.). « La révolution russe », pp. 231-261.

(12) Claude Renard. *La conquête du suffrage universel en Belgique*. Bruxelles, 1966, p. 273.

(13) *Ibid.*, p. 274.

(14) La « Pravda », 9 avril 1913, n° 82.

(15) La « Pravda », 28 avril 1913, n° 97.

(16) La « Pravda », 6 avril 1913, n° 80.

soulignait son envergure considérable, le caractère de masse, la force et la discipline des travailleurs belges : « La puissance de la grève de masse devient de plus en plus sensible à tous et partout ». (17)

La « Pravda » attribuait une énorme importance internationale à la grève belge, la considérant comme « l'une des plus grandes actions de masse du prolétariat dans la période récente ». (18)

La solidarité de classe du prolétariat de Russie se manifesta. Une collecte fut organisée. Le trésorier du groupe parlementaire social-démocrate à la IV<sup>e</sup> Douma d'Etat écrivit dans la « Pravda » que, le 11 avril 1913 seulement, les ouvriers avaient collecté 534 roubles 45 kopecks « pour les ouvriers belges en grève ». (19) Le 12 avril 1913, la « Pravda » annonça qu'à Genève « une collecte avait été effectuée parmi les membres de la colonie russe locale en faveur des ouvriers belges en grève et des ouvriers russes prenant part à la grève belge ».

La « Pravda » citait de nombreux exemples d'internationalisme prolétarien, illustrant le soutien moral accordé par la classe ouvrière de Russie aux grévistes belges. Dans les entreprises, des réunions d'ouvriers votaient des résolutions de soutien au prolétariat belge, envoiaient des télégrammes et des lettres aux camarades de Belgique. Le télégramme de salutation des ouvriers de l'usine mécanique Aïvaz à Pétersbourg disait : « Chers camarades, le prolétariat pétersbourgeois suit avec la plus grande attention et avec enthousiasme votre lutte héroïque pour le droit de vote. Votre cause est notre cause commune. Soyez vaillants. Nous vous demandons d'accepter notre modeste obole (72 roubles). La victoire appartient aux ouvriers, le monde appartient aux ouvriers ! Vive le prolétariat belge ! » (20)

La grève prit fin le 24 avril 1913 et, le 8 mai déjà, Lénine fit paraître dans la « Pravda » un article signé K.O. « Les leçons de la grève en Belgique » (21) contenant une analyse approfondie de la grève, des succès et des faiblesses du mouvement ouvrier en Belgique.

Lénine commence par constater que « comme on le sait, la grève générale des ouvriers belges s'est terminée par une demi-victoire », (22) faisant ainsi allusion à la promesse du Premier ministre de créer une commission pour l'examen de la question du suffrage universel. Cependant, dans son analyse de manifestations telles que la grève de 1913, Lénine portait non du résultat immédiat, mais des perspectives. Voilà pourquoi il écrit, en appréciant la portée de la grève : « On ne saurait parler même d'une victoire partielle, si la situation politique dans son ensemble n'attestait qu'une certaine brèche a été ouverte par la grève générale dans le vieil « ordre des choses » clérical (des ultras et des curés), implacable, rigide et tétu ». (23) Ce vieil « ordre des choses » était le rapport des forces politiques et sociales alors établi en Belgique. Il était caractérisé, d'une part, par le fait que le prolétariat avait réussi à arracher des concessions importantes à la bourgeoisie et au gouvernement bourgeois, avait pu obtenir plusieurs libertés politiques importantes. D'autre part, les milieux dirigeants, principalement la réaction cléricale et patronale, s'évertuaient à stopper l'offensive du prolétariat, à repousser son assaut, puis à reprendre tout ce qui avait été cédé. La ligne politique de la réaction s'est traduite par son attitude en matière de suffrage universel. La grève générale de 1913 modifia le rapport des forces, car elle pesa sur la balance au profit du prolétariat. Les positions de la réaction cléricale en furent si ébranlées qu'en 1919

(17) La « Pravda », 11 avril 1913, n° 84.

(18) La « Pravda », 6 avril 1913, n° 80.

(19) La « Pravda », 11 avril 1913, n° 84.

(20) La « Pravda », 12 avril 1913, n° 85.

(21) Lénine écrivait cet article le 2 mai à Poronino (Pologne) où il était exilé. Il dirigeait de là, par des voies clandestines, tout le travail du Parti en Russie.

(22) V. Lénine. Les leçons de la grève en Belgique. Œuvres. Paris-Moscou. T. 36, p. 223. Cf. supra, p. 25.

(23) Ibidem.

elle dut accepter le suffrage universel égal que réclamait la Belgique laborieuse. Nous sommes en droit d'estimer que Lénine avait précisé en vue cette évolution, en parlant de la brèche pratiquée dans le bastion clérical réactionnaire par les efforts conjugués du prolétariat belge. Nous pensons aussi qu'on peut se rallier aux chercheurs marxistes qui considèrent que la portée du jugement et de l'analyse de Lénine sur la grève de 1913 déborde le cadre de la Belgique et de la situation historique concrète de cette époque. En fait, il s'agit, en premier lieu, de la grève politique générale en tant que forme efficace de lutte en dehors du parlement et, en second lieu, de la lutte pour le droit de vote, en tant que forme de lutte pour la démocratie.

\* \* \*

Quatre ans après la grève générale en Belgique, quand les leaders de la II<sup>e</sup> Internationale tentaient à nouveau d'entraîner le mouvement révolutionnaire européen dans la voie de la parlote parlementaire et de discréditer une forme de lutte aussi efficace que la grève de masse en se référant à certains propos d'Engels, Lénine prit de nouveau avec énergie la défense de celle-ci, notamment dans sa lettre à Inessa Armand, datée du 19 janvier 1917. (24) De toute évidence, la première grève générale de 1893 en Belgique marquait déjà, selon Lénine, une évolution vers un nouveau type de « grève de masse » politique. Cette grève, dit Claude Renard, avait constitué « un apport nouveau et original du prolétariat belge au développement de la lutte politique de la classe ouvrière internationale, à la fois comme exemple pratique d'action efficace et comme source de réflexion pour l'enrichissement de la théorie révolutionnaire ». (25) Dans une plus grande mesure encore, cette définition rendant compte des éléments nouveaux dans le mouvement ouvrier de Belgique au début du XX<sup>e</sup> siècle se rapporte à la grève de 1913.

Au cours de l'évolution historique, de la lutte de classes incessante du prolétariat, on a vu se manifester clairement le trait distinctif par excellence de l'impérialisme que Lénine avait indiqué maintes fois, à savoir la violation de la démocratie, les empiétements de la réaction sur les droits des travailleurs dans différents domaines. C'est précisément pourquoi la lutte pour la démocratie et son extension revêt une importance considérable pour le destin du mouvement ouvrier international et de ses organisations nationales, constituant un des aspects essentiels de la doctrine léniniste sur la révolution socialiste. « Développer la démocratie jusqu'au bout, écrivait Lénine dans « L'Etat et la révolution », rechercher les formes de ce développement, les mettre à l'épreuve dans la pratique, etc., telle est une des tâches essentielles de la lutte pour la révolution sociale ». (26)

La lutte pour l'extension de la démocratie politique prépare le terrain à une nouvelle progression de la classe ouvrière et mène nécessairement, en vertu des lois objectives, à de nouvelles conquêtes, renforçant ainsi les positions du prolétariat en tant que classe seule capable de transformer le monde selon les nouveaux principes socialistes. « La situation même du prolétariat en tant que classe, soulignait Lénine dans *Deux tactiques de la social-démocratie dans la révolution démocratique* l'oblige à être démocrate avec esprit de suite. La bourgeoisie regarde en arrière, redoutant le progrès démocratique qui menace de renforcer le prolétariat. Celui-ci n'a à perdre que ses chaînes, il a un monde à gagner avec la démocratie ». (27)

Le mouvement démocratique est une école d'expérience révolutionnaire de la classe ouvrière qui, en y participant, prend conscience de

(24) V. Lénine. A Inessa Armand. Cf. supra, p. 33.

(25) Claude Renard. Op. cit., pp. 142-143.

(26) V. Lénine. L'Etat et la révolution. Œuvres. Paris-Moscou. T. 25, p. 439.

(27) V. Lénine. Deux tactiques de la social-démocratie dans la révolution démocratique. Œuvres. Paris-Moscou. T. 9, p. 46.

son rôle dirigeant dans la révolution socialiste, de la nécessité de lutter contre le capitalisme. « Plus le régime est démocratique, expliquait Lénine dans *Une caricature du marxisme et à propos de l'« économisme impérialiste »*, et plus il est évident pour les ouvriers que l'origine du mal est le capitalisme et non l'absence de droits. Plus l'égalité en droits des nations est complète..., et plus il est évident pour les ouvriers de la nation opprimée que tout tient au capitalisme et non à l'absence de droits ». (28)

Lénine a toujours considéré la lutte pour l'extension de la démocratie comme un élément essentiel de la progression de la classe ouvrière vers une perspective socialiste. A ce sujet, il écrivait que « ce serait une erreur capitale de croire que la lutte pour la démocratie est susceptible de détourner le prolétariat de la révolution socialiste ou d'éclipser celle-ci, de l'estomper, etc. Au contraire, de même qu'il est impossible de concevoir un socialisme victorieux qui ne réaliserait pas la démocratie intégrale, de même le prolétariat ne peut se préparer à la victoire sur la bourgeoisie s'il ne mène pas une lutte générale, systématique et révolutionnaire pour la démocratie ». (29)

A mesure que se renforcent les organisations de la classe ouvrière et leur rôle dans l'évolution sociale, la lutte pour les transformations démocratiques affaiblit inévitablement la domination politique de la grande bourgeoisie, accélère la démocratisation de la société. Lénine soulignait en 1909 que la lutte orientée et autonome des masses est capable de « ... transformer les « réformes » perfides et hypocrites du régime actuel en points d'appui pour le mouvement ouvrier en marche vers l'émancipation complète du prolétariat ». (30)

Dans sa lutte active pour ses droits démocratiques, la classe ouvrière acquiert une expérience politique, une conscience de classe, rassemble autour de soi de larges masses populaires. Au cours de la lutte pour préserver les conquêtes démocratiques et obtenir de nouvelles garanties démocratiques, la base de masse du mouvement ouvrier augmente considérablement. Les transformations démocratiques initient les masses aux idées socialistes, jettent les bases d'une préparation de la révolution socialiste, la rapprochent « en élargissant sa base, en entraînant dans la lutte pour le socialisme de nouvelles couches de la petite bourgeoisie et des masses semi-prolétariennes », (31) comme écrivait Lénine dans *A propos du mot d'ordre des Etats-Unis d'Europe*.

Lénine attachait une grande importance à la grève d'avril en Belgique non seulement et non pas tant sur le plan tactique que dans la perspective stratégique, car il estimait que la lutte des travailleurs pour les droits démocratiques est inséparable de la lutte pour le socialisme, qu'elle y est organiquement liée.

\* \* \*

« Tenir moins compte des libéraux, leur faire moins confiance, avoir plus de foi dans l'action indépendante et pleine d'abnégation du prolétariat, écrivait Lénine, voilà le premier enseignement de la grève belge. » (32) Cette thèse est de grande portée. Nous ne nous tromperons guère en la rapprochant des écrits de Lénine où il soutient la nécessité de l'indépendance du mouvement prolétarien, mais aussi de celle du parti politique de la classe ouvrière, de sa transformation en une force indépendante ayant ses propres objectifs et tâches différant de ceux des partis politiques bourgeois et petits-bourgeois.

(28) V. Lénine. *Une caricature du marxisme et à propos de l'« économisme impérialiste »*. Œuvres. Paris-Moscou. T. 23, pp. 79-80.

(29) V. Lénine. *La révolution socialiste et le droit des nations à disposer d'elles-mêmes*. Œuvres. Paris-Moscou. T. 22, p. 156.

(30) V. Lénine. *Conférence de la rédaction élargie du « Prolétari »*. Œuvres. Paris-Moscou. T. 15, p. 472.

(31) V. Lénine. *A propos du mot d'ordre des Etats-Unis d'Europe*. Œuvres. Paris-Moscou. T. 21, p. 352.

(32) V. Lénine. *Les leçons de la grève ...* Op. cit., p. 224.

La doctrine léniniste sur le parti politique de la classe ouvrière est l'un des éléments clés de la théorie de la révolution socialiste. « Le prolétariat, écrivait Lénine dans *Un pas en avant, deux pas en arrière* n'a d'autre arme dans sa lutte pour le pouvoir que l'organisation... le prolétariat peut devenir — et deviendra inévitablement — une force invincible pour cette seule raison que son union idéologique basée sur les principes du marxisme est cimentée par l'unité matérielle de l'organisation qui groupe les millions de travailleurs en une armée de la classe ouvrière ». (33)

Il faut remarquer qu'exactement un an avant la grève générale belge, en 1912, une Conférence Nationale du P.O.S.D.R. s'était tenue à Prague. Les bolcheviks, qui existaient depuis 1903 en tant que courant idéologique, se constituèrent en organisation indépendante à cette conférence. Se détachant résolument des mencheviks, ils devinrent un parti authentiquement prolétarien, autonome, d'un type nouveau. Nul doute que le jugement porté par Lénine sur la grève belge et sur la situation dans le mouvement ouvrier belge ne soit un reflet de ses idées sur le parti, de la lutte idéologique que les bolcheviks russes menaient avec succès sous sa direction.

Quelle était donc alors la situation dans le Parti Ouvrier Belge ?

Dans son analyse des causes du semi-succès de la grève d'avril 1913, Lénine mettait en relief la faiblesse du Parti Ouvrier. Ce dernier constituait un conglomerat d'organisations politiques, de syndicats, de mutuelles et de coopératives, reposant sur le principe de l'adhésion collective, ce que Lénine appelait une « organisation nébuleuse », (34) c'est-à-dire, selon son expression, « une alliance des ouvriers politiquement organisés avec des ouvriers qui ne le sont pas, avec des « purs » coopérateurs, des syndicalistes, etc. C'est là un grave défaut du mouvement ouvrier en Belgique... » (35). D'une part, ces principes d'organisation élargissaient la base de masse du parti mais, de l'autre, affaiblissaient sensiblement ses fonctions politiques et favorisaient la diffusion en son sein des vues réformistes. De Brouckère écrivait à ce sujet que le P.O.B. est « un groupement d'intérêts plutôt qu'un groupement d'opinions ». (36)

Dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, la gauche du P.O.B., se dressant contre les tendances petites-bourgeoises dans le parti, contre l'opportunisme et le réformisme, intensifia son activité et sa lutte contre le bernsteinisme sans Bernstein ou le « révisionnisme sans Bernstein ». (37)

En mars 1911, on publia en annexe à la revue du Parti social-démocrate Allemand « Die Neue Zeit », sous le titre *Le mouvement ouvrier en Belgique*, deux écrits de Henri de Man qui jouissait alors d'« une réputation légendaire de marxiste qualifié d'orthodoxe », (38) et de Louis de Brouckère. Ces écrits, qui suscitèrent une polémique violente avec E. Vandervelde, critiquaient avec virulence l'action du P.O.B. et de ses leaders : il s'agissait non pas de phénomènes passagers, mais de la ligne générale du parti. De Man et de Brouckère s'opposaient au pragmatisme étroitement partisan, au manque d'esprit de principe et à l'opportunisme du P.O.B., à « l'esprit réaliste » et au « révisionnisme pratique » érigés en dogmes, illustration belge des théories de Bern-

(33) V. Lénine. *Un pas en avant, deux pas en arrière*. Œuvres. Paris-Moscou. T. 7, p. 434.

(34) V. Lénine. *Le Congrès du Parti ouvrier social-démocrate allemand ...* Op. cit. p. 300.

(35) V. Lénine. *Les leçons de la grève ...* Op. cit., p. 224.

(36) Henri de Man et Louis de Brouckère. *Le mouvement ouvrier en Belgique*. Bruxelles, 1965, p. 88.

(37) Maxime Szeinberg. *Le mouvement ouvrier en Belgique et les marxistes*. Avant-propos du livre « *Le mouvement ouvrier en Belgique* » par Henri de Man et Louis de Brouckère, p. 26.

(38) Une grande figure du mouvement ouvrier belge : J. Jacquemotte. *Articles et interpellations, 1912-1936*. Bruxelles, 1961, p. 95.

stein. (39) « En Allemagne, écrivait de Brouckère, la résistance de la bourgeoisie, ainsi que la durée et les difficultés du combat amenèrent Bernstein à prêcher dès 1896 le révisionnisme. Par contre, en Belgique, ces mêmes manifestations nous amenèrent à *mettre ce révisionnisme en pratique* ». (40)

Critiquant la social-démocratie allemande, Engels avait bien montré les origines et la nature de la « politique des résultats » socialiste : « C'est l'oubli des grandes options fondamentales pour les intérêts momentanés de l'actualité, c'est la course aux succès momentanés et la lutte pour eux sans qu'il soit tenu compte des conséquences ultérieures, c'est le sacrifice de l'avenir du mouvement au présent, peut-être en vertu de motifs « honnêtes ». Mais c'est de l'opportunisme et l'opportunisme « honnête » est sans doute le plus dangereux de tous ». (41) Cela se rapportait entièrement aux leaders du P.O.B.

De Man et de Brouckère cernèrent tous les côtés faibles du P.O.B. et critiquèrent avec vigueur les vues réformistes et petites-bourgeoises largement répandues dans ce parti. Lénine fit l'éloge de leur livre : « ... les remarquables travaux de de Man et de Brouckère ont mis récemment en évidence la prédominance du réformisme chez les Belges ». (42)

Dans son article *Les leçons de la grève en Belgique*, Lénine parle à nouveau de la prédominance de l'opportunisme et du réformisme parmi de nombreux socialistes belges, particulièrement des parlementaires. « C'est pourquoi, écrivait-il, il y a eu des hésitations au moment de décider la grève, et ces hésitations ne pouvaient manquer de nuire à la réussite, à la puissance et à l'ampleur de la lutte prolétarienne ». (43)

Bien entendu, la lutte du P.O.B. pour le suffrage universel était également marquée de l'empreinte du réformisme, car déjà alors, préconisant des réformes progressives, échelonnées, la priorité du développement des organisations économiques du parti : les coopératives et les mutuelles, les leaders de la social-démocratie belge opposaient les réformes à la révolution et érigeaient en absolu la lutte parlementaire dans la voie vers une perspective socialiste. César de Paepe avait d'ailleurs déclaré sans ambages : « Si nous voulons le suffrage universel, c'est pour éviter une révolution... » (44)

La conséquence logique du réformisme des leaders de la social-démocratie belge fut leur attitude négative envers la grève générale pour le suffrage universel et égal. Cette attitude de la direction du P.O.B., ces tendances réformistes caractérisaient la période précédant immédiatement la grève de 1913, ce que la grande bourgeoisie belge a tenté d'utiliser. En février 1913, Vandervelde rencontrait le Premier ministre cléricale de Broqueville, qui le persuadait de renoncer à la grève. Il faut remarquer tout particulièrement que les principaux arguments du chef du gouvernement se ramenaient à montrer quel grave danger courait le P.O.B. en faisant la grève : « C'est un gros risque pour le pays ; un plus gros risque, peut-être, pour votre parti. Il peut sortir de pareilles aventures, battu... et pour un quart de siècle, désorganisé ». (45)

Se prononçant contre la grève révolutionnaire générale, de nombreux leaders du P.O.B., consciemment ou non, partageaient de conceptions théoriques qui, en dernière analyse, répondaient à la volonté des milieux

(39) Henri de Man et Louis de Brouckère. Op. cit., p. 146.

(40) Ibidem.

(41) K. Marx et F. Engels. Pour la critique du projet du programme social-démocrate de 1891. Œuvres. T. 22, p. 237 (en russe).

(42) V. Lénine. De la structure sociale du pouvoir, des perspectives futures et du courant liquidateur. Œuvres. Paris-Moscou. T. 17, p. 162.

(43) V. Lénine. Les leçons de la grève ... Op. cit., p. 224.

(44) César de Paepe. Le suffrage universel et la capacité politique de la classe ouvrière. Gand, 1890, p. 10. Cité d'après Claude Renard. Op. cit., p. 67.

(45) E. Vandervelde. Souvenirs d'un militant socialiste. Bruxelles, 1939, p. 59.

dirigeants du pays. Ainsi, selon l'expression de Joseph Wauters, « dans un pays où l'ensemble des travailleurs ne sait pas encore bien se servir de son bulletin de vote, il serait fou de vouloir les entraîner à la révolution sociale ». (46)

Le réformisme et l'opportunisme qui avaient pris profondément racine dans la direction du P.O.B. firent que, de l'aveu de E. Vandervelde lui-même, « ... au moment décisif, les principaux dirigeants du parti (Vandervelde, Bertrand, de Brouckère, Huysmans. *Note de l'auteur*) se déclarèrent, de la manière la plus nette, contre le déclenchement de la grève, et firent de vains efforts pour l'éviter, alors que la masse, elle, persistait dans son propos et, finalement, leur imposa l'obligation de jouer la partie ». (47)

Il faut souligner que le réformisme et l'opportunisme des leaders du P.O.B. étaient d'autant plus dangereux qu'ils émanaient de gens dont le savoir-faire incontestable et l'art politique consommé, la longue expérience du travail avec les masses, l'énorme prestige dans le mouvement ouvrier du pays et à l'échelle internationale (la Belgique avait donné au mouvement social-démocrate international des personnalités comme Vandervelde, de Brouckère), l'habileté à manipuler les mots d'ordre de gauche (48), des qualités d'orateurs et de journalistes hors de pair, tout cela servait à répandre les vues réformistes dans le milieu ouvrier.

L'analyse approfondie des faiblesses du Parti Ouvrier Belge dans l'article de Lénine prend un relief particulier par le fait que le P.O.B., de même que tous les partis de la II<sup>e</sup> Internationale, s'est révélé incapable de conduire les masses laborieuses à la révolution socialiste. La grande ampleur de la lutte du prolétariat au début du XX<sup>e</sup> siècle mit impérieusement à l'ordre du jour la création d'un parti ouvrier de type nouveau dont le caractère révolutionnaire serait incompatible avec les tendances opportunistes, réformistes et chauvines. « Il faut porter plus d'attention à la propagande socialiste, indiquait Lénine en conclusion de son article *Les leçons de la grève en Belgique*, on doit travailler davantage à consolider l'organisation du parti, strictement attachée aux principes et fidèle au socialisme — voilà le deuxième enseignement de la grève belge ». (49) Cette conclusion fut également celle des forces de gauche, révolutionnaires, du Parti Ouvrier, Joseph Jacquemotte en particulier, dans la lutte pour la fondation d'un parti prolétarien marxiste, lequel allait prendre corps en 1921.

\* \* \*

Cette pierre de touche universelle qu'est la pratique de la lutte de classe du prolétariat témoigne de l'actualité de l'article de Lénine *Les leçons de la grève en Belgique*. Lorsqu'on se penche sur l'analyse léniniste de la grève d'avril 1913, on est convaincu une fois de plus que ce que Lénine écrivait il y a plus d'un demi-siècle conserve aujourd'hui toute sa portée.

Lénine a vu les succès du mouvement ouvrier belge et ses aspects positifs et négatifs dans la spécificité nationale de la grève. Sur la base de l'expérience des grèves du prolétariat aussi bien en Russie qu'en Europe occidentale, et notamment en Belgique, Lénine a cerné des tendances générales applicables à tout le mouvement ouvrier mondial. Ses idées sur la lutte pour la démocratie en tant que partie constituante de la lutte pour le socialisme, sur la nécessité pour les partis ouvriers de poursuivre une politique indépendante, sur le parti authentiquement marxiste de la classe ouvrière, sur le danger du réformisme et de l'opportunisme pour le mouvement ouvrier international, sur la lutte gré-

(46) *Le Peuple*, 22 juin 1912. Cité d'après Claude Renard. *Op. cit.*, p. 254.

(47) E. Vandervelde. *Op. cit.*, p. 56.

(48) Charles Massart, dans « *La Belgique socialiste et communiste* » (Paris, 1922, p. 118), qualifiait ces leaders de « virtuoses du parti ».

(49) V. Lénine. *Les leçons de la grève ... Op. cit.*, p. 224.

viste, comme l'une des formes essentielles de la lutte de classe du prolétariat, sont à la base de la théorie marxiste-léniniste de la révolution socialiste.

La thèse léniniste du parti de classe du prolétariat, de son rôle d'avant-garde dans la lutte pour des objectifs socialistes acquiert une portée vitale particulière, dans les conditions actuelles. Tout au long de l'article de Lénine *Les leçons de la grève en Belgique* se profile l'idée de la primauté objective d'une *approche de classe* pour résoudre les problèmes du prolétariat.

Écrit par un internationaliste conséquent, profondément concerné par le développement du mouvement ouvrier international et de ses diverses organisations nationales, l'article de Lénine sur la grève de 1913 est pénétré d'un sentiment de solidarité, du souci des destinées du prolétariat mondial.

L'immense expérience de combat du prolétariat belge, ses belles traditions révolutionnaires ont confirmé la haute opinion que Lénine avait des travailleurs de Belgique, capables, selon son expression, de « lutter vaillamment » pour leurs droits.

Agnès Arnoul  
Segundo Castro  
Louis Deltour  
Edmond Dubrunfaut  
Elie Elia  
Jean-Claude Faidherbe  
Paule Herla  
Frans Masereel  
Jacqueline Moulin  
Roger Somville  
André Sorel  
Jan Verwest  
Charly Vienne

---

# Hommages à Lénine

---

---

L'art appartient au peuple.

Il doit enfoncer profondément ses racines au plus épais des larges masses travailleuses.

Il doit pouvoir être compris et aimé d'elles.

Il doit concentrer les sentiments, les idées et la volonté de ces masses, et les élever.

Il doit réveiller en elles des artistes, et les développer.

LENINE

---

Agnès Arnoul : Eau-forte  
(Photo Marcel Lefrancq — Mons)





Secundo Castro

Louis Deltour : Le faucheur (carton)







Elie  
Elia  
16-1-65

Jean-Claude Faidherbe : Femme aux champs (Fresque - détail)





Paule Herla : Figure debout (plâtre)



1970

Jacqueline Moulin : Eau-forte  
(Photo Marcel Lefrancq — Mons)





André Sorel







Charly Vienne : Paysans (Mosaïque - détail)

La culture nouvelle  
passe par l'assimilation  
critique de l'ancienne  
culture, résultat de  
l'évolution de toute l'hu-  
manité.

LENINE.

## Lénine en Belgique

Les rapports de Lénine avec la Belgique et le mouvement ouvrier belge ne furent que très brefs et occasionnels ; il n'est pas possible de rassembler autant d'éléments au sujet de son séjour en Belgique que pour son séjour en France ou en Suisse.

Cependant, ses contacts — bien qu'épisodiques et irréguliers — furent importants. Depuis la publication en 1963 de la correspondance échangée entre Camille Huysmans et Lénine, l'on connaît l'intérêt que Lénine portait à établir des relations étroites avec le Bureau socialiste international (B.S.I.), dont Huysmans avait été nommé secrétaire en 1905, en remplacement de V. Serwy (1).

La première fois que Lénine vint en Belgique, ce fut au printemps de 1902, lors de son voyage vers Londres. Il rencontra dans notre pays un des membres de la colonie russe : le révolutionnaire Nikolaï Mechtcheriakov (1865-1942). Dans ses souvenirs, Mechtcheriakov dit être venu en Belgique à la fin de l'été 1901 pour y suivre des cours d'électricité ; la même année, il adhéra à

la Ligue des social-démocrates russes à l'étranger et il fut désigné comme représentant de cette Ligue pour la Belgique.

A cette époque, Lénine habitait à Munich où il s'occupait — avec Vera Zassoulitch, L. Martov et Parvus — de la rédaction du journal *Iskra* (L'Étincelle). A la suite de tracasseries policières, la rédaction du journal dut trouver refuge à Londres. C'est au cours du voyage vers Londres que Lénine s'arrêta, au printemps de 1902, à Liège, où il séjourna dans l'appartement de Mechtcheriakov, situé 6 rue des Drapiers (2).

Faut-il rappeler que cette année connut une grève importante en faveur du suffrage universel ? Mechtcheriakov raconte même que Lénine, après avoir visité la ville et les institutions du Parti ouvrier belge (P.O.B.), eut l'occasion d'assister à une de ces manifestations : « à la vue de cette foule, Lénine s'anima aussitôt et voulut se joindre à la manifestation. Je dus presque me pendre à son cou pour arrêter son élan. Sur ces entrefaites, des poli-

(1) **Correspondance entre Lénine et Camille Huysmans : 1905-1914**, documents recueillis et présentés par G. HAUPT, préface de Camille HUYSMANS, Paris, Mouton, 1963. Depuis cette publication, quatre lettres inédites de C. Huysmans à Lénine écrites en octobre et en novembre 1912 ont été publiées en 1969 à Moscou dans **Lettres de correspondants étrangers à Lénine** (documents n° 4, 5, 6 et 7).

(2) KROUPSKAIA, **Souvenirs sur Lénine** (en russe), Moscou, 1957, pp. 55-56 ; et MECHTCHERIAKOV N., **Souvenirs sur Lénine**, Moscou, 1924 ; document dans les archives de l'Institut de littérature mondiale, Moscou (n° 23767).

ciers débouchèrent d'une rue latérale et nous coupèrent du gros des manifestants » (3).

Lorsqu'un an plus tard, en 1903, à Bruxelles puis à Londres, se tint le deuxième congrès du Parti ouvrier social-démocrate de Russie (P.O.S. D.R.), Lénine vint personnellement participer aux travaux de ce congrès auquel il attachait une importance primordiale. En effet, ce congrès marqua la scission entre bolcheviks et mencheviks.

Les treize premières séances eurent lieu effectivement à Bruxelles du 30 juillet au 10 août 1903 ; voici ce que nous relate à ce sujet la compagne de Lénine, Nadedja Kroupskaïa :

« Tout d'abord, le Congrès devait se tenir à Bruxelles, et ce furent bien là qu'eurent lieu les premières séances. A Bruxelles, vivait alors Koltzov, un vieux membre du groupe de Plékhanov. Il se chargea des préparatifs matériels. Mais ces préparatifs rencontrèrent quelques difficultés. Le rendez-vous général était chez Koltzov. Lorsque sa logeuse vit arriver quatre Russes, elle déclara que cela suffisait, qu'il n'en viendrait pas un de plus, qu'elle mettrait plutôt ses locataires à la porte. La femme de Koltzov alla faire le guet au coin de la rue, y resta toute la journée ; elle arrêta les délégués au passage et les aiguilla sur un hôtel socialiste appelé, si je me souviens bien, le « Coq d'or ». Les délégués allèrent donc camper bruyamment à ce « Coq d'or », où Goussev, le soir après le cognac, se mettait à chanter de sa voix puissante, des arias et des romances jusqu'à ce que les gens se fussent assemblés sous la fenêtre. Vladimir Ilitch aimait beaucoup les chansons de Goussev et tout particulièrement « Nos noces ne se firent pas à l'église ».

» Les **conspirateurs** avaient fait du zèle. Le parti belge, pour **cons-**

**pirer** adroitement, avait eu l'idée de réunir le congrès dans un grand hangar à farine (4). Naturellement, notre assemblée, en ce lieu, surprit non seulement les rats, mais aussi la police. On parla de révolutionnaires russes se rassemblant pour des besognes mystérieuses... » (5).

Il est difficile d'établir si la police belge eut une quelconque responsabilité dans le transfert du congrès, à partir du 11 août 1903, de Bruxelles à Londres. Mais ce qui est certain, c'est que la police tsariste veillait et suivait l'affaire de très près ; un dossier sur ce congrès a été constitué et a même été conservé (6).

A partir de 1905, les contacts de Lénine avec la Belgique devinrent plus nombreux, et il assista à plusieurs reprises à des séances des commissions de travail établies par le B.S.I.

Il faut cependant remarquer que si la correspondance entre Lénine et Camille Huysmans débuta en juin 1905, les deux dirigeants socialistes ne purent se rencontrer qu'en août 1907, lors du congrès socialiste international de Stuttgart. L'organe du P.O.B., **Le Peuple**, qui accordait une large place aux comptes rendus de ce congrès, fit également une description du délégué russe en ces termes : « Assis à la gauche de Rosa Luxemburg, Lénine, le leader socialiste de la feue Douma (7). Petite moustache blonde, grand front élargi par une calvitie précoce, c'est un type vraiment impressionnant » (8). Au cours de ce congrès international, Lénine parvint — avec l'aide de Rosa Luxemburg, de Clara Zetkin, de Ledebour et de Martov — à faire voter une motion antimilitariste : ce fut là un important succès de l'aile gauche de l'Internationale qui essayait de définir non seulement une position, mais un programme d'action socialiste en cas de conflit. En effet, la situation internationale était très tendue : la

(3) Lénine tel qu'il fut. Souvenirs de contemporains, Moscou, 1959, vol. I, p. 300.

(4) Une photographie du bâtiment dans lequel s'est déroulé le congrès a paru dans l'article de Iakovleva consacré à l'histoire de ce congrès ; l'article a paru dans la revue soviétique *Smena*, 1967, n° 10.

(5) KROUPSKAÏA N., *Ma vie avec Lénine : 1893-1917*. Paris, Payot, 1933, pp. 57-58.

(6) Dossier du département de la police, n° 2082 (une photocopie de la première page de ce document a été publiée dans *Histoire du P.C.U.S.*, Moscou, 1964, Vol. I, p. 480).

(7) Le rédacteur fait allusion ici à la dissolution de la 2<sup>me</sup> Douma (ou Parlement), décrétée par le tsar le 16 juin 1907.

(8) **Le Peuple**, 18 août 1907.

révolution russe de 1905, la guerre russo-japonaise et la crise marocaine poussaient l'Internationale à déployer des efforts pour sauver la paix mondiale en danger (9).

Après le congrès de Stuttgart, Lénine entra au B.S.I. comme représentant du P.O.S.D.R. Il semble d'ailleurs que le contact personnel établi entre Camille Huysmans et Lénine lors de ce congrès, permit à Lénine de reprendre confiance dans la capacité de lutte du mouvement socialiste international. Dès lors, Lénine s'efforça d'assister aussi souvent que possible aux séances du B.S.I.

Depuis le mois de janvier 1908, Lénine s'était établi à nouveau à Genève (10). C'est de là qu'il partit au début du mois d'octobre pour participer à Bruxelles à diverses séances de travail de l'Internationale socialiste.

Il participa d'abord, le 10 octobre, à la deuxième réunion des journalistes socialistes, à laquelle Camille Huysmans présenta un rapport sur l'amélioration des correspondances entre journaux socialistes. Ensuite, le 11 octobre, Lénine représenta le P.O.S.D.R. à la dixième réunion du B.S.I., où il succédait à Plékhanov et à Roubanovitch. Le lendemain 12 octobre, il écoutait le rapport du Hollandais Van Kol sur les réformes coloniales, ainsi qu'un rapport du socialiste belge Henri La Fontaine sur l'action des socialistes au sein de l'Union interparlementaire pour la Paix.

Après la réunion du B.S.I., à son retour à Genève, Lénine écrivit à Huysmans (11) pour demander de rectifier les comptes rendus de l'amendement qu'il avait présenté au sujet de l'admission du Labour

Party de Grande-Bretagne ; cependant, Huysmans avait conservé le texte original de l'intervention de Lénine ainsi que son amendement : il furent reproduits tels quels dans le compte rendu officiel publié par le Secrétariat (12).

Le 12 décembre 1908, Lénine quittait Genève pour Paris où il restera jusqu'en juin 1912 (13). C'est de cette ville qu'il partit en 1909 pour aller donner le 28 octobre à Liège une conférence sur l'activité de son parti : il lut son rapport devant les membres du groupe social-démocrate de la Cité ardente. Le lendemain, il tint dans la même ville une conférence sur l'idéologie contre-révolutionnaire (14).

Peu de temps après, le 5 novembre, Lénine quittait à nouveau Paris pour assister à deux réunions socialistes internationales à Bruxelles.

Le 6 novembre, eut lieu la troisième réunion des journalistes socialistes. Le lendemain, il prit part à la discussion du B.S.I. concernant la scission survenue dans la social-démocratie de Hollande et la demande d'affiliation du S.D.P. hollandais (15).

Mais les réunions n'étaient pas terminées : le 8 novembre avait lieu, toujours à Bruxelles, la quatrième réunion de la Commission interparlementaire socialiste qui avait un ordre du jour chargé. Il fallait discuter des résultats obtenus par les lois sur les pensions ouvrières, ainsi que de la situation au Mexique.

Quelques mois plus tard, Lénine était à nouveau à Liège : le 1er février 1910, il y donnait une conférence sur l'anarchisme (16).

(9) Lénine fit partie, lors du congrès, de la commission sur le militarisme et les conflits internationaux ; ce fut le texte de Bebel, amendé par Rosa Luxemburg, Lénine et Martov, qui fut finalement adopté.

(10) PIANZOLA M., *Lénine en Suisse*, Genève, Librairie Rousseau, 1965 (2<sup>me</sup> éd.), p. 63.

(11) Lénine à C. Huysmans, 26 octobre 1908, in *Correspondance Lénine-Huysmans*, op. cit., p. 57.

(12) *Le Bureau socialiste international. Compte rendu officiel a) de la deuxième réunion des journalistes socialistes (10 octobre 1908) ; b) de la dixième séance du B.S.I. (11 octobre 1908) ; c) de la troisième conférence de la Commission interparlementaire (12 octobre 1908)* ; Gand, Volksdrukkerij, 1909, p. 44.

(13) FREVILLE J., *Une grande figure de la Révolution russe : Inessa Armand*, Paris, Editions sociales, 1957, p. 74.

(14) *Krasnij Arkhiv*, 1934, n° 1 (69), p. 221.

(15) *Bulletin périodique du B.S.I.*, 1909, n° 2, p. 30. Lénine fit également paraître un compte rendu critique de cette réunion dans l'organe en langue russe *Social-Demokrat* du 24 décembre 1909. Ce texte a paru dans *LENINE, Œuvres*, tome 19, pp. 184-189 (5<sup>me</sup> édition russe).

(16) *Istoritcheskij Arkhiv*, 1955, n°2, p. 3.

Lénine ne revint pas en Belgique avant 1914, mais en 1912, le journal **Le Peuple** publia un article de Lénine sous le titre : **Les élections à la 4me Douma** (17). Lénine ne se faisait pas d'illusions sur l'issue des élections, mais il voulait exploiter au maximum les possibilités légales qui s'offraient à ce moment aux bolcheviks pour lutter contre le tsarisme. Sa tactique porta ses fruits puisque, sur les neuf députés ouvriers, six étaient des bolcheviks ; alors qu'aux élections à la troisième Douma, la tendance bolchevique n'avait eu que quatre députés sur huit. Il est intéressant de remarquer que Lénine tint à ce que le point de vue bolchevik s'exprimât dans l'organe du P.O.B., qui servait assez souvent de bulletin d'information au Bureau socialiste international.

La dernière visite de Lénine en Belgique eut lieu en janvier 1914. Du 26 janvier au 2 février, se déroula à Bruxelles le quatrième congrès de la social-démocratie lettone. Venant de Cracovie, il s'arrêta d'abord à Paris le 18 janvier où il fit un exposé sur la question des nationalités. Il arriva à Bruxelles le 25 janvier : il résida d'abord au n° 11, rue de la Tulipe à Ixelles et, après le 26 janvier, au n° 18 rue Souveraine à Ixelles. Ces adresses nous sont connues par la correspondance de Lénine avec Inessa Armand (18). Cette révolutionnaire russe d'origine française était née à Paris en 1879. Issue d'une famille d'artistes, elle partit très tôt en Russie où elle fut élevée dans la famille d'un riche industriel de Pouchkino ; elle y épousa un des fils de l'industriel Armand, dont elle eut cinq enfants. Amenée aux idées révolutionnaires, elle participa à la révolution de 1905 ; emprisonnée le 6 janvier 1905, elle fut libérée puis de nouveau arrêtée le 9 avril 1907. Déportée dans la province d'Arkhangelsk, elle parvint à fuir à l'étranger. Elle séjourna en

1909 à Bruxelles où elle suivit les cours d'économie politique à l'Université Libre de Bruxelles. En octobre 1910, elle s'installa à Paris où elle participa aux activités du groupe bolchevik ; elle enseigna notamment l'économie politique à l'école des cadres de Longjumeau. Dès ce moment, elle fut une fidèle collaboratrice de la politique menée par Lénine contre les courants opportunistes ou nationalistes dans le mouvement ouvrier international ; notamment lors des conférences de Zimmerwald et de Kienthal qui regroupèrent la gauche internationaliste pendant la première guerre mondiale. Durant la révolution de 1917, elle milita au sein du groupe communiste français à Moscou. Ensuite, avec Alexandra Kollontaï, Nadejda Kroupskaïa, Anna Oulianova (la sœur de Lénine) et Lilina Zinovieva, elle édita à Petrograd le journal **Rabotnica** (L'Ouvrière). Elle mourut en automne 1920, durant une épidémie de typhus dans le Caucase (19).

A ce congrès de la social-démocratie lettone, qui se déroula (selon les renseignements de la police russe) à la Maison du Peuple de Saint-Gilles (20), Lénine prit la parole pour critiquer l'activité du Comité central de ce parti auquel il reprochait ses positions opportunistes.

Le bolchevik Ivan Popov (1886-1957), qui habitait depuis 1909 en Belgique et y assurait la liaison entre les bolcheviks et le B.S.I., a raconté dans ses souvenirs le dernier séjour de Lénine dans notre pays (21).

Nous ne reproduirons pas les souvenirs de Popov qui sont très anecdotiques et qui furent écrits longtemps après les événements qu'il rappelle. Cependant, il est utile de savoir quels sont les contacts que Lénine put avoir avec les principaux dirigeants de l'Internationale. Lénine eut notamment l'occasion de rencontrer Emile Vandervelde au-

(17) **Le Peuple**, 20 novembre 1912.

(18) Lettres de Lénine à Inessa Armand, du 25 janvier et du 26 janvier 1914 ; **Œuvres**, tome 35 (édition française).

(19) FREVILLE J., op. cit. ; et WOLFE B.D., **Lenin and Inessa Armand**, in **Slavic Review**, 1963, march.

(20) La Maison du Peuple de Saint-Gilles était située au Parvis de Saint-Gilles (lez-Bruxelles) au n° 39.

(21) POPOV Iv., **Lénine à Bruxelles**, in **Lénine tel qu'il fut. Souvenirs de contemporains**, Moscou, 1965, vol. 3, pp. 131-162.

quel il exposa son point de vue au sujet des tentatives d'unification de la social-démocratie russe proposées par le Comité exécutif de l'Internationale. Vandervelde reprochait entre autres à Lénine de défendre des positions sectaires ; il prétendait que c'était le lot de tout mouvement ouvrier arriéré, et la Russie était un pays économiquement arriéré. Lénine mit alors Vandervelde au défi de venir se rendre compte sur place de l'influence réelle des bolcheviks sur le mouvement ouvrier russe. Le leader socialiste belge ne déclina pas l'offre et se rendit effectivement en Russie où il put avoir des contacts personnels avec les responsables du mouvement ouvrier de Petersbourg (aujourd'hui Leningrad) (22).

D'autre part, dans sa lettre à C. Huysmans du 28 janvier 1914, Lénine demandait s'il était possible d'organiser un rendez-vous à la Maison du Peuple (de Bruxelles) pour le vendredi 30 janvier (23). En cas d'accord, Lénine demandait à C. Huysmans de lui télégraphier à l'adresse suivante : M. Vladimir Oulianoff, 18, rue Souveraine, Ixelles-Bruxelles. Au cours de cette entrevue avec Lénine, Huysmans demanda qu'il exposât par écrit les points essentiels du désaccord entre le Comité central bolchevik et la Commission d'organisation des mencheviks ». Lénine chargea Ivan Popov de la traduction de ces documents, mais il ne semble pas que ce dernier ait mis toute la diligence nécessaire à remplir cette tâche. Le retard qu'il apporta à ce travail faillit causer un regrettable malentendu entre Lénine et Huysmans ; Huysmans, dans le souci d'être aussi informé que possible, suppliait Lénine de lui envoyer le rapport promis ; et Lénine était persuadé que le secrétaire du B.S.I. essayait d'enrayer l'action des bolcheviks.

Lénine quitta Bruxelles pour Cracovie le 2 février (24) ; avant de quitter la Belgique, il s'arrêta encore à Liège où il fit à nouveau — comme à Paris — une conférence sur la question des nationalités (25).

L'approche de la déclaration de guerre incita Lénine à rester à Cracovie, plutôt que de se rendre en juillet 1914 à la réunion des divers groupes social-démocrates à Bruxelles : cette réunion avait pour but l'unification des différents courants de la social-démocratie russe. Elle eut lieu du 16 au 18 juillet 1914. Lénine n'y participa donc pas, mais il chargea les correspondants des groupes bolcheviks en Belgique de le représenter à cette conférence : Inessa Armand, Ivan Popov et M.F. Vladimírski furent les délégués de la fraction bolchevique.

Le rapport rédigé par Lénine fut lu par Inessa Armand ; connaissant parfaitement le français, l'anglais, l'allemand et le russe, elle était capable de suivre facilement les débats de cette assemblée à laquelle assistaient aussi Camille Huysmans, Emile Vandervelde et Karl Kautsky (26).

Lénine ne se rendit pas non plus à la seizième et dernière session du B.S.I. des 29 et 30 juillet 1914. En raison de la situation internationale extrêmement tendue, il n'y avait qu'un seul point important à l'ordre du jour : « Situation internationale créée par les derniers événements ». Si Lénine n'était pas présent à cette réunion historique, c'est qu'il jugeait le moment inopportun ; il ne désirait pas quitter Pologne (en Pologne), qui était un excellent poste d'observation pour juger les événements de Russie qui se précipitaient ; de plus, depuis le 29 juin, il avait confié son mandat de délégué au B.S.I. à Maxime Lit-

(22) Dans son rapport du comité central du P.O.S.D.R. pour la conférence de Bruxelles qui se tint du 16 au 18 juillet, Lénine remercie Vandervelde « d'avoir jeté les bases de relations directes entre des membres éminents de l'Internationale et les ouvriers conscients et dirigeants de Russie, et marqué le début de la publication dans la presse socialiste étrangère (nous pensons aux journaux *Le Peuple* et *L'Humanité*), de données objectives sur le mouvement ouvrier de Russie... » ; V. LÉNINE, *Œuvres*, tome 20, p. 527 (4<sup>me</sup> édition française).

(23) *Correspondance Lénine-Huysmans*, op. cit., pp. 135-136.

(24) Lénine à C. Huysmans, du 7 mars 1914, in *Correspondance Lénine-Huysmans*, op. cit., p. 141.

(25) LÉNINE, *Œuvres*, tome 20, p. 632 (édition française).

(26) *Ibid.*, pp. 527-570.

vinov (1876-1951), le futur ministre soviétique des Affaires étrangères (27).

Le 4 août 1914 marque un tournant important dans la politique socialiste internationale ; le partage se fit alors en fonction des positions adoptées vis-à-vis de la guerre. Et dès 1916, la rupture avec le B.S.I. devint pour Lénine une exigence

fondamentale ; il s'agissait de rassembler autour des bolcheviks les éléments de la gauche internationaliste.

Ce fut le travail des conférences de Zimmerwald et de Kienthal, avant la fondation de l'Internationale communiste à Moscou en mars 1919. Lénine ne devait plus jamais revenir en Belgique.

---

27) Lénine à C. Huysmans (29 juin 1914), in *Correspondance Lénine-Huysmans*, op. cit., p. 144.

## **La réforme de l'enseignement secondaire**

La réforme de l'enseignement secondaire est à nouveau à l'ordre du jour.

En fait, une réforme fondamentale, non seulement de l'enseignement secondaire mais de tout notre système d'enseignement, « de la Maternelle aux Facultés », s'impose depuis de nombreuses années et plus spécialement depuis la fin de la dernière guerre.

On a dit et écrit à de multiples reprises — et dans tous les milieux politiques — que la structure de l'enseignement devait être adaptée aux structures sociales et économiques qui subissent des transformations profondes de plus en plus rapides : le développement des moyens de transport et de transmission, l'accroissement et les modifications des moyens de production, conséquences des progrès scientifiques et techniques, l'accès des femmes à tous les échelons de la vie économique, etc., ont modifié radicalement les conditions de vie et l'organisation de la société depuis ces 25 dernières années.

L'époque de « l'école primaire pour tous » est dépassée depuis longtemps, mais le stade suivant : « l'enseignement secondaire pour tous » n'est pas encore mis en place.

La déclaration d'investiture du gouvernement actuel exprime : « la volonté du gouvernement d'adapter notre système d'enseignement aux réalités de notre temps et de revoir son esprit, ses programmes et ses méthodes ».

La même volonté avait déjà été exprimée par de nombreux gouvernements antérieurs.

Ces préoccupations ne sont d'ailleurs pas propres à la Belgique : la plupart des pays européens, aux prises avec les mêmes problèmes, ont

entrepris la rénovation de leur enseignement, encouragés par les organismes internationaux tels que l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

Depuis 1946, sous la pression de facteurs sociaux, l'organisation de l'enseignement secondaire en Belgique a connu de multiples modifications, dans le sens d'une certaine démocratisation des études.

Nous en donnerons un aperçu plus loin, mais disons tout de suite que, jusqu'à la réforme actuellement entreprise depuis le 1er septembre 1969, les transformations, si importantes soient-elles, ne concernaient jamais que, ou l'enseignement moyen, ou l'enseignement technique, ces deux formes d'enseignement restant structurées de façon indépendante ce qui avait pour conséquence de maintenir la ségrégation entre les deux, un enseignement « noble » et un enseignement faisant figure de parent pauvre.

Comme on le verra, des « passerelles » entre ces deux formes d'enseignement ont été organisées progressivement depuis ces dix dernières années et, en 1964, on a ouvert à titre expérimental un même type d'école (appelé cycle d'observation et d'orientation) dans quelques écoles moyennes et techniques.

Cela n'empêche qu'en 1968 encore, un document émanant du Conseil de l'Europe signalait que la Belgique était, avec la Turquie, le seul pays de la Communauté ayant un enseignement technique différencié de l'enseignement général dès l'âge de 12 ans. Pour la plupart des autres pays, l'enseignement technique ou professionnel était organisé, soit à partir de 14 ans (en Autriche, Espagne et Malte), soit à partir de 15 ans et même 16 ans dans le cas de la Norvège, de la Suède et de la France, pour ne citer que les pays du Conseil de l'Europe.

C'est dire que, malgré certaines améliorations apportées depuis 25 ans, un des points essentiels de la démocratisation des études n'était pas encore réalisé, le premier choix de l'orientation devant se faire à la sortie de l'école primaire, c'est-à-dire à 12 ans.

## EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DEPUIS 1946

Pendant la guerre déjà, dans les différents pays en lutte contre le fascisme, des commissions clandestines avaient recherché les moyens d'effacer la distinction entre un enseignement pour le peuple : l'enseignement primaire et professionnel, et un enseignement pour la bourgeoisie : l'enseignement moyen, qui conduisait aux études supérieures.

Les travaux de la « Commission Langevin-Wallon », issus des études élaborées en 1943-1944 par des membres du Conseil National de la Résistance, ont inspiré et inspirent encore les nombreux « réformateurs » dans de nombreux pays dont le nôtre.

C'est déjà en 1943 que parut clandestinement sous la plume de Georges Cogniot une « Esquisse d'une politique française de l'enseignement » qui exprimait l'avis du Parti communiste français en la matière.

En Belgique aussi, c'est des milieux de la Résistance qu'est sorti le « Comité d'Initiative pour la Réforme de l'Enseignement en Belgique » (C.I.R.E.B.), comité qui s'est constitué dès 1945 pour mettre à l'étude les problèmes de l'éducation tels qu'ils se posaient en Belgique. Ce comité, après avoir examiné la situation de l'École en Belgique, a étudié les nécessités et les possibilités économiques, politiques et culturelles du pays et ses diverses commissions ont jeté les bases de programmes résolument novateurs dans la perspective d'une « Ecole pour tous de 6 à 16 ans ».

Le projet élaboré par C.I.R.E.B. fut d'ailleurs présenté le 26 mai 1945 au Ministre de l'Instruction publique de l'époque, M. Buisseret.

On y lisait :

« L'État peut réaliser immédiatement un enseignement général obligatoire de 6 à 16 ans.

» Cette prolongation de la scolarité signifie la création de nouvelles écoles pour quelque 200.000 enfants. Ces écoles devraient être d'un type entièrement nouveau. Leur tâche serait non seulement l'enseignement de quelques techniques élémentaires (lecture, écriture, calcul), mais la formation complète du futur citoyen : physique et intellectuelle, morale et civique ; technique et scientifique, artistique et littéraire. La création de ces écoles d'un type nouveau n'entraînerait pas la disparition ni même la transformation automatique des diverses écoles existant actuellement. Bien au contraire, une large liberté — limitée par des critères généraux à la fois souples et précis semble désirable et apparaît même comme un élément d'émulation et de progrès.

» C'est en fin de compte l'expérience (le choix des parents jouant dans cette expérience un rôle décisif) qui conduira à l'école, de progrès en progrès, vers une synthèse de tous les types actuels dont la diversité est devenue injustifiable.

» Ecole pour tous n'implique aucunement nivellement par le bas. Il s'agit d'élever le niveau général de la masse des enfants par une scolarité prolongée et mieux adaptée aux besoins de l'enfant et de la société actuelle. Il s'agit de diversifier l'enseignement, de l'adapter à chaque type d'enfant par des méthodes d'individualisation, de classes parallèles, de cours parallèles, d'écoles et de classes spéciales.

» Il s'agit de déceler les aptitudes particulières des enfants de manière à orienter chacun vers les métiers, les professions qui répondent le mieux à ses intérêts propres et à ceux de la société. Il s'agit, en particulier, de donner aux « mieux doués » beaucoup plus que ne leur donne l'École actuelle. »

Répetons-le : ceci date de 1945...

\* \* \*

L'enseignement secondaire s'adresse en principe aux enfants âgés de 12 à 18 ans ; il englobe les types d'enseignement suivants : le quatrième degré, l'enseignement moyen inférieur et supérieur, l'enseignement technique et professionnel inférieur et supérieur ainsi que certaines formes d'enseignement artistique.

Jusqu'en 1946, les enfants qui terminaient l'école primaire avant l'âge de 14 ans (fin de la scolarité obligatoire), poursuivaient leurs études soit dans l'enseignement moyen, soit dans l'enseignement primaire prolongé (quatrième degré), soit dans l'enseignement technique ou professionnel, quoique à cette époque, beaucoup d'écoles professionnelles ne recrutaient qu'à partir de 14 ans, à l'issue du quatrième degré. Ce dernier était un simple prolongement de l'enseignement primaire qui, dans le passé, donnait accès à l'enseignement technique ou professionnel.

La restructuration de l'enseignement technique en 1946 a amené le dépérissement progressif du quatrième degré, devenu une impasse. L'évolution des chiffres de population en apporte la confirmation :

Année scolaire	4 <sup>e</sup> degré	Ens. moyen (c. inf.)	Ens. technique (c. inf.)
55/56	83.000	114.000	109.000
58/59	66.000	152.000	154.000
61/62	42.000	190.000	181.000
65/66	18.000 (1)	197.000	244.000

(dernières statistiques officielles)

## EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN

Nous allons examiner ci-dessous le profil de l'évolution de l'enseignement moyen et de l'enseignement technique au cours des 25 dernières années.

Comme il a déjà été dit plus haut, les transformations se sont faites de façon propre à chacun des deux secteurs d'enseignement ; toutefois on constatera certaines convergences telles que : la volonté de retarder l'âge du choix de l'orientation scolaire ou professionnelle, la nécessité d'améliorer les méthodes et les programmes de façon à rapprocher la formation par l'école de la formation par la vie, la recherche de moyens plus efficaces pour découvrir les aptitudes de chaque enfant de façon à lui éviter déboires et pertes de temps.

Une première étape dans la transformation et l'aménagement de l'enseignement moyen fut franchie en 1947 (loi du 14 août 1947), lorsqu'il fut permis de changer de section au cours des 3 années du cycle inférieur sans compromettre l'homologation du certificat de fin d'Humanités. Cette réforme, pour importante qu'elle fut, ne modifiait cependant que la situation interne de l'enseignement moyen.

En 1947 aussi, certains établissements d'enseignement moyen purent ouvrir, à côté des sections latine et moderne, des sections dites d'enseignement moyen appliqué à orientation familiale pour les filles et à orientation technique pour les garçons. Cette disposition permettait — en principe — de changer de section dans le cycle inférieur sans préjudice pour le certificat final.

---

(1) Notons que depuis l'année 65/66, cette forme d'enseignement n'existe plus dans l'enseignement de l'Etat. Le chiffre de 18.000 se répartit à raison de 1/3 dans l'enseignement communal et 2/3 dans l'enseignement catholique.

Malheureusement, ce choix s'est fait — sauf de rares exceptions — suivant le schéma suivant : entrée en section latine — échec et passage en moderne — échec et passage en technique, c'est-à-dire suivant un processus d'orientation négative. Le chemin en sens inverse s'est avéré irréalisable malgré les possibilités de principe.

C'est aussi en 1947 que commencèrent les travaux de ce qu'on a appelé la « Commission pour la Réforme de l'Enseignement moyen ».

Quelles étaient les critiques formulées à l'égard de l'enseignement moyen du degré inférieur ?

- Surcharge des programmes
- Etendue des tâches à domicile
- Appel excessif à la mémoire
- Surpeuplement des classes
- Connaissance insuffisante de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- Préparation insuffisante au professorat
- Critiques à l'égard des examens
- Excès de spécialisation et manque de coordination des disciplines.

La « Réforme de l'enseignement moyen » a été appliquée à partir du 1er septembre 1948 dans la 1<sup>e</sup> année du cycle inférieur. Elle concernait notamment l'horaire, les programmes et les méthodes.

Dans les documents officiels publiés à l'époque sous la signature du ministre Camille Huysmans, on peut lire entre autres :

« Dans chaque classe de 1<sup>e</sup> année, les professeurs des divers cours se réuniront toutes les trois semaines sous la présidence du directeur de classe pour traiter de la coordination et des moyens de la réaliser. La pratique révélera sans doute l'efficacité d'un certain nombre de procédés qui pourront être généralisés plus tard. L'attention se portera particulièrement sur les « méthodes actives ».

... ..

« Avant la fin de la présente année scolaire, le texte du programme et éventuellement les instructions méthodologiques pour la 1<sup>e</sup> année d'études seront revus à la lumière des résultats obtenus et grâce à la collaboration du personnel enseignant et de l'Inspection. »

Au sujet de l'horaire de 1<sup>e</sup> année qui pouvait atteindre 36 heures/semaine, le commentaire stipulait :

« A première vue, cet horaire peut paraître assez chargé, surtout si l'on songe qu'il est imposé à des enfants de douze ans. Il convient cependant de ne pas perdre de vue que pour cette 1<sup>e</sup> année ainsi que pour la suivante, les devoirs à domicile sont interdits en ce qui concerne la langue maternelle, la seconde langue, le latin et les mathématiques. Dorénavant, les élèves feront des devoirs en classe sous forme d'exercices dirigés sous le contrôle actif de leur professeur ».

... ..

« Ces nouvelles dispositions tiennent compte d'un des principes fondamentaux de la réforme, à savoir l'établissement d'une documentation sérieuse en vue de l'orientation scolaire au seuil de l'enseignement moyen. Après une année d'observation, les résultats obtenus par la plupart des élèves suffiront à éclairer les parents et à les amener le cas échéant à diriger leurs enfants vers une autre section... ».

La lecture du rapport triennal 1948-1950 est pleine d'intérêt au moment où l'on parle plus que jamais de réforme de l'enseignement secondaire !

On y lit que dès 1947, trente sous-commissions ont été constituées comportant au total 495 membres !

« Commencé en mai 1947, le travail des commissions et des sous-commissions s'est poursuivi et amplifié dans une atmosphère de ferveur et de large compréhension mutuelle.

» Les professeurs de chaque discipline se trouvent, dès à présent, dotés d'instructions précises, issues des délibérations de leurs propres collègues, dont l'expérience est un sûr garant. Au fur et à mesure de l'application des règles préconisées, ils sont invités à présenter leurs remarques et leurs suggestions. On peut espérer beaucoup de cette association constante de la théorie et de la pratique, l'une vérifiant l'autre à chaque étape.

» En marge de ce premier travail de réglementation des matières et de leur ordonnance méthodologique s'est poursuivie une recherche non moins importante et, à tout prendre, essentielle : celle de la coordination des disciplines. Le régime antérieur donnait trop l'impression d'un cheminement parallèle des branches d'enseignement sans avenues latérales, sans terrain de rencontre... ».

Les nouveaux programmes, mis en circulation à partir de 1948, préconisaient en effet l'introduction généralisée des techniques pédagogiques nouvelles telles que le travail d'équipe, la participation effective des élèves dans l'acquisition de leurs connaissances par l'usage de « méthodes actives », la coordination indispensable entre les différentes disciplines, ce qui impliquait l'organisation de contacts étroits entre les professeurs.

La création, dès 1945, des premiers Centres psycho-médico-sociaux (P.M.S.) avait permis de rassembler un grand nombre d'observations dont les plus utiles ont été dans les grandes lignes les suivantes : (2)

a) La maturation verbale des enfants est généralement plus tardive pour ceux qui proviennent de milieux socio-culturels défavorisés. Ce fait est en corrélation avec les échecs scolaires de la première année et surtout les échecs en langue maternelle et en latin.

b) La recherche des aptitudes à l'âge de 12 ans est incertaine ; les pronostics que l'on peut fonder à ce moment sont infirmés à 80 % à 18 ans. Au contraire, les tests d'intérêt professionnel passés à 15 ans sont confirmés à 80 % à 18 ans. Si la seconde constatation est liée à

---

(2) Yves Roger — Le cycle d'Observation et d'orientation : Publication du Conseil de l'Europe.

l'évolution psychologique générale des adolescents, la première dépend étroitement de la démocratisation de fait de l'enseignement secondaire qui accueille maintenant la seconde génération d'obligation scolaire.

Dans les années qui suivirent l'introduction des idées de la réforme, un certain nombre de chefs d'établissements et de professeurs entreprirent des recherches et des expériences afin de trouver les moyens d'arriver à une meilleure connaissance des élèves : établissement d'un dossier scolaire pour chaque élève avec la participation des Centres P.M.S., Conseils de classe réunissant régulièrement les professeurs enseignant des disciplines différentes aux mêmes élèves dans le but de confronter les avis et de mieux éclairer les caractéristiques de chaque enfant, organisation de « Travaux dirigés », de « clubs » et d'autres activités extra-scolaires dans le but de compenser le déficit culturel de certains enfants de milieux défavorisés.

Des expériences furent menées avec beaucoup d'enthousiasme et de dévouement par ceux qui les ont entreprises et les résultats favorables qu'elles ont donnés ont amené le ministre Léo Collard à généraliser certaines mesures dans tous les établissements d'enseignement moyen.

La circulaire ministérielle adressée à ces établissements le 5 juillet 1957 commençait en ces termes :

« J'ai décidé de réduire l'horaire des cours et de généraliser, à partir du 1er septembre 1957, l'usage du dossier scolaire ainsi que l'organisation du conseil de classe et des travaux dirigés dans toutes les classes de première des écoles moyennes et de sixième des lycées et athénées royaux.

» Cette décision fait suite aux résultats heureux des expériences réalisées depuis plusieurs années et plus particulièrement l'année passée, dans un certain nombre d'établissements où l'on a cherché les moyens les meilleurs d'appliquer les recommandations contenues dans la circulaire du 20 septembre 1948 ».

... ..

« Je souligne encore la nécessité impérieuse qu'il y a pour chaque membre du personnel enseignant ou éducatif, de repenser sa propre action, de mesurer sa propre efficacité. Un très grand nombre d'élèves quittent nos établissements avant d'avoir obtenu un diplôme. Les faits montrent que là où l'on a pris la patience de se pencher davantage sur la vie des enfants, de tenir compte de la mission éducative et sociale de l'école, les éliminations ont été beaucoup moins massives ».

A partir de ce moment, il ne s'agissait plus uniquement de volontaires convaincus et enthousiastes mais, la mesure étant étendue à tous les établissements, il est apparu que les prestations requises du personnel enseignant étaient considérablement alourdies. Pour le surplus, les conditions privilégiées qui avaient été accordées aux pionniers de la première heure (normes de population dans les classes et en particulier pour les séances de travaux dirigés et les activités complémentaires) n'étaient pas généralisées.

Seule compensation, à partir de l'année scolaire 1959-1960, une heure a été intégrée dans la charge horaire de chaque professeur pour

le Conseil de classe et une heure supplémentaire pour le professeur chargé d'une direction de classe (circulaire du 23 juin 1959 applicable à l'enseignement moyen).

C'était bien insuffisant comme mesure, car les professeurs n'étaient nullement préparés à cet aspect nouveau de leur fonction et rien n'était entrepris pour leur initiation : participation efficace au conseil de classe, usage et rôle du dossier scolaire, organisation de « travaux dirigés » et d'« activités complémentaires », mission éducative et sociale de l'école.

En 1960, une nouvelle formule tenant compte des résultats des expériences précédentes ainsi que de celles qui étaient réalisées dans d'autres pays, a été mise à l'essai dans 6 établissements d'enseignement moyen. C'est ce qu'on a appelé le « cycle d'observation et d'orientation » qui se caractérisait de la façon suivante :

Les élèves étaient répartis en effectifs de 25/30 comportant obligatoirement des enfants inscrits dans les trois options possibles : option latine, option moderne ou option technique. *Tous les élèves étaient réunis pour les branches générales* et ils n'étaient séparés que pour les cours à option.

Un temps libre était ménagé dans l'horaire, suivant les possibilités, pour les réunions de clubs, les travaux dirigés et les *séances de rattrapage*. Cette dernière modalité introduite dans l'organisation nouvelle a permis de remettre à flot de nombreux élèves dont la formation au niveau primaire avait présenté quelques lacunes que l'on *enregistrait traditionnellement comme des inaptitudes à l'enseignement moyen*.

Les enfants dont la maturité verbale était lente, et avec accord du conseil de classe, pouvaient commencer l'étude du latin en 5<sup>e</sup> et même en 4<sup>e</sup>, *l'organisation d'un cours de latin pour débutants étant prévue dans ces deux classes*. Cette nouvelle organisation, qui bénéficiait de l'acquis des expériences précédentes, apportait un élément nouveau qui s'est révélé particulièrement bénéfique pour l'ensemble des enfants : *le non-cloisonnement pour toutes les branches de formation générale*.

On ne trouvait donc plus dans ces établissements une section latine « aristocratique » qu'il était de bon ton de fréquenter quelles que soient les aptitudes révélées, et une section technique pour les « prolétaires ».

Ce mélange des élèves a abouti, malgré l'opinion inverse souvent défendue, à un relèvement du *niveau moyen* des résultats scolaires que les psychologues attribuent au fait que les meilleurs élèves jouent dans cette formule le rôle de stimulant.

Ce sont en ordre principal ces constatations qui ont entraîné la décision d'abolir le caractère expérimental du cycle d'observation et d'orientation pour le transformer en une voie normale d'entrée dans l'enseignement secondaire (A.R. du 10 juin 1963) et d'étendre graduellement la formule, d'abord à toute école nouvellement créée, puis à toutes les écoles existantes (ce dernier point n'a jamais été réalisé).

Enfin, notons que l'A.R. du 10 juin 1963 permettait l'organisation d'un cycle d'observation et d'orientation dans l'enseignement technique (2 écoles techniques ont été organisées en C.O.O. en 1963 et 6 en 1964 mais les conditions d'organisation y étaient moins favorables).

Ce dernier pas était important dans son principe. Ajoutons toutefois qu'il a fallu 1969 et la réforme introduite à titre expérimental par le ministre A. Dubois pour voir enfin une formule appliquée sans discrimination dans les deux types d'enseignement.

## EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Nous en arrivons maintenant à parler de l'évolution de l'enseignement technique secondaire.

Il n'est pas inutile, sans doute, de rappeler très brièvement les origines de cette forme d'enseignement qui date du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

La première étape est celle des initiatives locales : des pouvoirs provinciaux et communaux ainsi que des groupements privés mettent sur pied les premiers cours techniques du soir, puis quelques écoles « de plein exercice ».

La seconde étape est celle où l'Etat, pressé par des nécessités économiques et sociales, soutient les écoles existantes et commence à coordonner les efforts isolés.

La troisième, qui se situe au début de ce siècle, voit naître une Administration de l'enseignement technique rattachée au Ministère de l'Industrie et du Travail. Pendant cette période, les créations se multiplient tant et si bien qu'il devient nécessaire de doter les écoles et leur personnel d'un statut organique et de régler les rapports entre l'Etat et les établissements.

Une quatrième étape commence avec l'A.R. du 20 décembre 1932 qui rattache l'enseignement technique au Ministère de l'Instruction Publique « sous réserve du maintien de la direction technique aux ministères techniquement compétents (Industrie et Travail, Agriculture et Classes moyennes) » (Art. 1er de l'A.R. du 20-12-32). Les dispositions de cet article maintenaient donc l'intervention d'autres départements que celui de l'Instruction Publique.

Une cinquième étape commence au lendemain de la seconde guerre mondiale. Par un arrêté du Régent du 8 janvier 1946, l'Administration technique de l'Enseignement professionnel, industriel, ménager et agricole dépendant précédemment des ministères des Affaires économiques et de l'Agriculture, est rattachée au Ministère de l'Instruction Publique. Des instructions ministérielles de 1947-1948 fixent une place plus large à la culture générale dans le cycle inférieur des écoles techniques.

Pendant les années qui suivirent, l'enseignement technique secondaire s'est progressivement structuré suivant un schéma parallèle à celui de l'enseignement moyen (Loi organique du 29 juillet 1953). On y trouve un cycle inférieur de 3 ans suivi éventuellement d'une année de finalité et un cycle supérieur de 3 ans. Deux années après le vote de cette loi, des modifications sont à nouveau apportées par le vote de la loi du 27 juillet 1955 (dite loi Collard) qui fixe les règles d'organisation de l'enseignement de l'Etat, des Provinces et des Communes et de subventions par l'Etat, d'établissements d'enseignement moyen, normal et technique.

C'était la première fois que les enseignements moyen et technique se trouvaient impliqués dans un même texte législatif, mais... il ne s'agissait que de règles d'organisation générale !

Toutefois, c'était un départ !

Il est incontestable que pendant la « législature Collard », un grand pas a été réalisé — au moins sur le plan des structures — dans le sens de la démocratisation des études qui impliquait de façon impérative le recul de « l'âge du choix » non pas de façon formelle mais effective.

Citons chronologiquement :

l'A.R. du 1-7-57 de l'enseignement technique et l'A.R. du 28-5-58 de l'enseignement moyen qui règlent la question des passages entre années correspondantes du cycle inférieur de ces deux formes d'enseignement (passages possibles si pas toujours faciles à réaliser !)

l'A.R. du 30-5-58 qui organise un « Jury d'Etat de l'enseignement secondaire inférieur » permettant la régularisation d'études antérieures incomplètes ou ne permettant pas la poursuite d'études supérieures et dont l'importance sur le plan social n'est pas à démontrer. Notons en passant que le certificat délivré ne portait ni la marque de l'enseignement moyen ni celle de l'enseignement technique, mais seulement de l'enseignement secondaire inférieur.

*L'organisation en 1959* d'un enseignement par correspondance de l'Etat préparant à ce Jury de l'Enseignement secondaire inférieur.

Et enfin, comme couronnement de ces tentatives de rapprochement et de promotion de l'Enseignement technique, *le vote en juin 1964 de la loi dite « d'omnivalence »* qui ouvre les portes de l'Université aux diplômés de l'enseignement technique secondaire supérieur (avec... faut-il le dire, encore une petite différence au détriment des diplômés de l'enseignement technique !)

Et comme nous l'avons déjà signalé, depuis 1964, six écoles techniques de l'Etat ont été autorisées à transformer leur cycle inférieur en un « cycle d'observation et d'orientation » identique à celui qui était organisé depuis 1963 dans certains établissements d'enseignement moyen.

Malheureusement encore, ces établissements dépendant d'administrations différentes, les écoles techniques n'ont pas bénéficié — au début tout au moins — des mêmes conditions d'organisation : les normes de dédoublement des classes étaient moins favorables et la circulaire permettant l'intégration dans l'horaire des professeurs d'une heure pour le Conseil de classe et d'une heure pour une Direction de classe ne leur fut applicable qu'à partir de l'année scolaire 67-68. Cette mesure qui est appliquée dans tous les établissements d'enseignement moyen indistinctement depuis l'année 59-60, n'est d'application depuis 67-68 qu'aux six établissements d'enseignement technique organisés en cycle d'observation et d'orientation.

C'est pourquoi nous avons dit plus haut que « Septembre 1969 » avait vu pour la première fois une formule favorable pédagogiquement appliquée sans discrimination dans les deux formes d'enseignement.

On pourrait s'étonner qu'en ce qui concerne l'enseignement technique, il a été uniquement question de l'évolution des structures et non des programmes et des méthodes pédagogiques.

En fait, il faut rappeler ce qui a été dit plus haut quant aux origines de l'enseignement technique et du rôle quasi nul de l'Etat en tant que pouvoir organisateur jusqu'en 1946. A ce moment, il y avait 2 établissements de l'Etat ! Actuellement encore, il y a environ 30 écoles techniques francophones de l'Etat pour un total de plus de 500 établissements et les pouvoirs subventionnés ont toute liberté en ce qui concerne les méthodes et les programmes pour autant qu'un niveau minimum soit atteint.

Jusqu'en 1958, il n'existait aucun programme officiel pour les écoles de l'Etat ! Chaque établissement avait son programme propre !

Depuis 1958, des commissions constituées par le Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement Technique établissent des programmes pour les différentes disciplines et suivant les degrés et les spécialisations.

Ces commissions se sont inspirées de la pédagogie moderne et ont bénéficié des recherches et de l'expérience des commissions de réformes de l'enseignement moyen qui les avaient devancées.

En terminant cette partie relative à l'évolution de l'enseignement technique au cours de ces 25 dernières années, et avant d'aborder l'exposé de la réforme actuelle de l'enseignement secondaire (moyen et technique), il est intéressant de relire ce que disait à ce sujet le rapport triennal du Ministère de l'Instruction Publique pour les années 48-50 :

« Encore convient-il que cet ensemble d'écoles techniques soit réorganisé de telle façon que, sans renoncer à rien d'essentiel, il puisse être facilement raccordé à l'enseignement général de même niveau. Cette parenté de structure entre nos deux grandes familles d'écoles, jadis étrangères l'une à l'autre, s'accuse de plus en plus aujourd'hui. Au point qu'on aperçoit le jour où nous pourrions présenter à toute notre jeunesse, futurs travailleurs manuels et intellectuels compris, un seul système scolaire à la fois cohérent et normalisé où l'orientation ne sera plus un vain mot, parce que chaque enfant pourra y gagner facilement, et d'où qu'il vienne, la section qui lui convient le mieux. »

## **SYSTEME SCOLAIRE UNIQUE AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ?**

1964 : Installation d'un groupe de travail chargé d'étudier les problèmes que pose une réforme profonde de l'enseignement secondaire.

Au début de l'année 1964, les ministres de l'Education Nationale ont chargé un groupe de travail composé de personnalités représentatives des pouvoirs organisateurs, des représentants d'associations de parents, de la ligue de l'enseignement, des représentants des syndicats et de l'industrie, ainsi que de pédagogues et de psychologues, d'étudier le problème de la réforme de l'enseignement secondaire sur la base de l'hypothèse de travail suivante :

« L'horaire des enseignements normaux de la langue maternelle, des mathématiques, de la chimie, de l'histoire, etc., doit être drastiquement

diminué de manière qu'il reste à peu près la moitié du temps pour les autres activités de formation culturelle, de formation physique, de travaux pratiques, mais qui doivent être encadrés par l'école.

» Il ne s'agit pas, au moment où les différents groupes sociaux envoient des enfants dans nos écoles, de les renvoyer une partie de la journée dans des milieux qui ne sont pas formatifs. Il ne s'agit donc pas de les libérer de l'école, mais d'une activité strictement scolaire au sens de la discipline et de la tradition. Il faut leur permettre de se développer dans un esprit qui soit plus para-scolaire et dans un milieu bien encadré. Ce doit être plutôt la vie d'un club de jeunes que la vie d'une classe au sens traditionnel du mot. »

Ce groupe de travail, qui a tenu de nombreuses réunions au cours de l'année 1964 et au début de l'année 1965, s'est attaché d'abord à préciser la définition et la finalité de l'enseignement secondaire, l'extension et l'orientation plus sociale à donner à toutes les activités scolaires.

Les résolutions qui furent déposées à l'issue des travaux, en 1965, étaient intéressantes dans leur principe et elles préfigurent d'ailleurs la réforme engagée effectivement depuis 1969.

Nous reproduisons ci-dessous les conclusions relatives à la définition et la finalité de l'enseignement secondaire, les activités scolaires, les examens et les méthodes pédagogiques :

### 1. *Définition et finalité de l'enseignement secondaire.*

» L'enseignement secondaire est l'ensemble des formes d'enseignement qui, faisant suite à l'enseignement primaire reçoivent en principe les enfants de 12 à 18 ans. Il remplit sa mission d'instruction et d'éducation par voie d'observation, d'orientation et de différenciation progressive et mène son action sur un triple plan : permettre l'accès de chaque élève à la culture, préparer à l'exercice d'une profession et à la poursuite d'études ultérieures.

» Par culture, il convient d'entendre une prise de conscience à la fois précise et nuancée du monde dans lequel l'homme vit et de la place qu'il y occupe ou qu'il désire y occuper. Cette culture implique la formation du jugement, l'acquisition d'une méthode de travail fondée sur des connaissances solides ; elle conduit à la détermination d'une échelle de valeurs et d'un style de vie personnel.

» Le but final de l'enseignement secondaire est de donner à tous les jeunes gens et jeunes filles une éducation telle qu'ils soient à même de résoudre leurs problèmes personnels, de s'insérer harmonieusement dans la société et de participer à son développement, et, ayant acquis le goût du travail, de poursuivre leur formation de façon permanente, dans un monde en évolution rapide.

### » 2. *Les activités scolaires.*

» Il est souhaitable d'organiser avec souplesse le régime des activités en tenant mieux compte des possibilités physiques et psychiques des élèves, à chaque étape de leur vie scolaire.

» Il paraît indispensable de réduire le nombre de leçons au sens traditionnel du terme et dans certains cas le nombre d'heures de présence à l'école. Il convient d'intégrer davantage dans l'enseignement des travaux personnels, les exercices pratiques et les activités physiques et culturelles libres.

» Il conviendra aussi de limiter et de régler les travaux à domicile, de façon à favoriser la vie de famille, importante pour l'équilibre affectif de la jeunesse. Ainsi, les élèves pourront participer à la vie culturelle et bénéficier des apports des autres milieux éducatifs et des autres moyens d'information.

» De la sorte, l'école pourra mieux assumer le rôle social qui est actuellement le sien.

### » 3. *Les examens.*

» Le système actuel des examens dans l'enseignement secondaire, ne fournit pas une base d'appréciation adéquate de la valeur réelle des élèves.

» De plus, il risque de faire perdre de vue le but principal de l'enseignement qui est de permettre l'épanouissement de la personnalité, de donner le goût du travail, le désir et le besoin d'action et de réalisation.

» Pour ces motifs, le Groupe de travail propose :

» 1) de réduire le nombre des examens et d'en faire des moyens de contrôle plus adéquats.

» 2) de ne pas mettre l'accent sur la sélection et la compétition, et de faire de l'épreuve un moyen permettant au maître d'évaluer la portée de son enseignement et à l'élève de mesurer ses propres progrès.

» La réforme des examens ne peut avoir pour conséquence de négliger de faire périodiquement la synthèse des connaissances acquises.

» Cette synthèse sera d'autant plus efficace qu'elle prendra la forme d'exercices qui mettent en œuvre les dites connaissances.

» L'examen doit donc être considéré comme un des éléments constitutifs du système d'éducation souhaité.

### » 4. *Les méthodes.*

» Si l'école a pour but la formation et l'épanouissement des élèves, des méthodes actives sont indispensables.

» Elles devront viser à une étude plus approfondie de certaines parties essentielles du programme, quitte à donner, pour l'enchaînement des connaissances, un aperçu plus rapide des autres parties.

» Le professeur aura le souci permanent d'habituer l'élève à trouver en lui-même les raisons d'agir.

» Il convient de mettre l'accent sur les points suivants :

» 1) le développement équilibré des différentes activités éducatives

telles qu'elles ont été définies dans la résolution concernant les activités scolaires ;

» 2) la participation de l'élève à la communauté scolaire doit se manifester jusque dans le travail intellectuel (leçons-débats et travail en équipe) ;

» 3) cette activité intellectuelle se traduit de diverses façons : la réflexion à partir du concret, à partir des textes et à partir de symboles ;

» 4) cette conception de la vie scolaire implique de la part du maître la conscience que sa propre activité constitue une partie intégrante d'un ensemble qui vise à la formation de personnalités en devenir et d'une communauté en voie de structuration. »

\* \* \*

Le ministère Grootjans-Toussaint hérita de ces études et procéda à de nombreuses consultations qui aboutirent à un avant-projet de loi qui ne dépassa jamais ce stade (3).

Il faut bien reconnaître que, malgré toutes les réunions relatives à la réforme de l'enseignement secondaire qui furent organisées sous cette législature, la seule chose concrète qu'elle ait laissée, c'est l'arrêté-loi n° 36 pris dans le cadre des pouvoirs spéciaux qui imposait une réduction de 4 heures/semaine dans les enseignements moyen et technique, réduction qui devait être appliquée en 1<sup>re</sup> année en septembre 1968.

C'était un testament empoisonné, car cette réduction était décidée pour des raisons *purement budgétaires* ; elle n'était accompagnée d'aucune disposition d'ordre pédagogique et ne prévoyait rien en matière de garantie et de stabilité d'emploi des enseignants.

L'existence de cet arrêté-loi mettait les nouveaux ministres Dubois et Vermeylen dans l'obligation, ou de mettre cette décision en application, ou de demander un sursis en attendant le dépôt d'un projet de loi réglementant l'enseignement secondaire dans une optique moderne. C'est cette dernière solution qui fut adoptée et, une nouvelle fois, la réforme de l'enseignement secondaire fut remise sur le chantier.

Les nouveaux « réformateurs » ne portaient heureusement pas à zéro !

Si toutes les réformes qui se sont succédé depuis 1946 avaient un caractère fragmentaire, elles s'inspiraient d'un certain nombre de constantes. De plus, certaines idées avaient « fait leur chemin » et n'étaient plus mises en cause.

En particulier, nous citerons

*Sur le plan des structures :*

— l'unification de l'enseignement secondaire et son adaptation aux nécessités des conditions de la vie d'aujourd'hui,

---

(3) Le texte intégral de cet avant-projet est connu puisqu'il a fait l'objet ultérieurement d'une proposition de loi déposée par les anciens ministres au Sénat et à la Chambre des Représentants.

- la subdivision de l'enseignement secondaire en trois degrés de deux ans (au lieu de deux cycles de trois ans), chacun de ces degrés portant ses préoccupations essentielles successivement sur l'« observation », l'« orientation », et la « détermination ».
- le recul du moment du choix de l'orientation.

*Sur le plan des méthodes et des programmes :*

- l'allègement et l'actualisation des programmes,
- la coordination des disciplines et la nécessité pour les enseignants de travailler en équipe,
- l'usage de moyens didactiques modernes,
- la transformation des examens en moyens de contrôle plus objectifs et plus adéquats,
- la réduction des travaux à domicile imposés et l'organisation de « travaux dirigés »,
- la modification des rapports : parents-personnel enseignant et éducateurs-élèves,
- la connaissance plus approfondie des élèves permettant une recherche plus individualisée des aptitudes.

Au cours des dernières semaines de l'année 1968, les ministres de l'Éducation Nationale ou leurs représentants ont exposé les grandes lignes de la réforme qu'ils envisageaient à de nombreux organismes tels que : la Fédération de l'Enseignement Catholique, le Comité Permanent de l'Enseignement Officiel Neutre subventionné, la Ligue des Familles nombreuses, les Fédérations d'associations de parents, la Ligue de l'Enseignement, les délégués des syndicats, etc.

Le projet élaboré à la suite de ces multiples consultations fut soumis pour avis au Conseil National de l'Enseignement de l'État, aux trois Conseils de Perfectionnement de l'État, au Conseil Supérieur de l'Enseignement Technique et à l'Assemblée de confrontation des réseaux libres et officiels prévue par le pacte scolaire.

En février 1969, le ministre Dubois s'exprimait en ces termes devant les représentants de l'enseignement subventionné officiel et libre :

« ... L'œuvre à entreprendre comporte deux volets.

» Le premier est le dépôt d'un projet de loi-cadre définissant et structurant l'ensemble de l'enseignement secondaire.

» Le second est constitué par l'ensemble des mesures à prendre pour que, dans le cadre souple de la loi, un enseignement secondaire mieux adapté aux nécessités puisse se développer. Ce qui, en d'autres termes, postule une refonte du contenu et des méthodes.

» Nous examinerons d'abord les grandes lignes du projet de loi proprement dit. Et avant tout, il convient d'en rappeler la nécessité.

» Notre législation scolaire relative à l'enseignement secondaire a, pour chacune des composantes de celui-ci, des textes propres et, très souvent, une terminologie particulière, créés au fur et à mesure des nécessités. Il y a lieu, maintenant, de coordonner, d'unifier et de tracer,

pour le niveau secondaire tout entier, un cadre général à l'intérieur duquel chaque enseignement pourra se développer en harmonie avec les autres et remplir sa mission spécifique, sans cloisonnement.

» Ce décloisonnement des textes s'accompagnera, il va de soi, d'un décloisonnement des enseignements eux-mêmes. En effet, si l'on fait abstraction de l'enseignement spécial qu'une loi particulière organisera, il y a lieu d'envisager un enseignement secondaire unique, situé entre l'enseignement fondamental et l'enseignement supérieur.

» Ce regroupement ne signifie nullement une uniformisation. Au contraire, il permettra une adéquation plus exacte des virtualités de chaque élève avec les possibilités offertes par l'école.

» Ceci est d'ailleurs conforme à une résolution prise en mars 1964 au Conseil de l'Europe, confirmée récemment par une recommandation de l'UNESCO, conforme également aux grandes tendances actuelles dans les pays voisins, et conforme enfin à toutes les études entreprises chez nous depuis 1963 à l'initiative des divers ministres qui se sont succédé.

» La loi permettra également d'éliminer certaines anomalies concernant l'enseignement normal primaire et gardien. Le premier cycle du normal primaire sera intégré organiquement au secondaire ; quant aux institutrices gardiennes, leur formation professionnelle se situera désormais dans le post-secondaire. »

... ..

« On pourrait peut-être rassembler sous deux points les avantages principaux d'un enseignement secondaire unifié :

» — *Démocratisation des études*, conformément au vœu du premier chapitre du Pacte scolaire, par la possibilité d'accueillir progressivement dans une même école des jeunes gens d'origines sociales différentes.

» — *Amélioration des études*, grâce à une meilleure orientation de départ et à une observation de tous les jeunes gens mis devant des tâches et activités couvrant la totalité de leur personnalité.

» Quant à la division de l'enseignement secondaire en trois degrés, elle répond essentiellement à des préoccupations psycho-pédagogiques, notamment pour situer le moment où il s'impose de différencier ou d'introduire les méthodes, les programmes, et les branches elles-mêmes.

» Certes, d'autres arguments sérieux militent pour la division d'un secondaire regroupé en trois degrés de deux ans. Un des plus souvent cités est l'inévitable et souhaitable prolongation de la scolarité jusque 16 ans. Ajoutons-y que la loi du 8 juin 1964 (4) réduit aux deux dernières années l'obligation de la continuité dans la même section.

» On peut d'ailleurs dire que, depuis des années et sans aucune solution de continuité, les études menées dans notre pays ont conclu à l'utilité de cette répartition en trois degrés. »

... ..

« Beaucoup partagent l'idée que les réformes pédagogiques et didactiques revêtent une plus grande importance que ce qu'on appelle les

---

(4) Loi dite « d'omnivalence ».

réformes de structure ». On peut dire, en tous cas, que les unes et les autres doivent être étroitement liées.

» S'il est vrai que le but final de l'enseignement secondaire est de donner à tous les jeunes gens et jeunes filles une éducation telle qu'ils soient à même

» — de résoudre leurs problèmes personnels,

» — de s'insérer harmonieusement dans la société,

» — et de poursuivre leur éducation permanente,

» il faudra que l'enseignement secondaire rénové prépare l'accès de chaque élève à la culture et, tout en lui assurant une *information* sérieuse, se préoccupe de la *formation* de l'individu et du futur citoyen. »

... ..

Après avoir déclaré que la rénovation de l'enseignement secondaire implique non seulement une nouvelle distribution des matières, mais encore et surtout des modifications dans la nature, le volume et la formulation des programmes ainsi qu'une transformation radicale des méthodes pédagogiques, le ministre a poursuivi :

« L'ampleur de la tâche est telle que les problèmes ne manqueront pas d'assaillir de toute part les pouvoirs organisateurs qui entreprendront cette rénovation que chacun estime indispensable.

» Le premier de ces problèmes est probablement la formation des maîtres à venir et le recyclage de ceux qui professent déjà.

» Une autre question qui devra sans doute être posée est celle de l'introduction progressive de cette réforme.

» L'Etat, pour sa part, a l'intention de procéder partiellement, dès le 1er septembre 1969, à la rénovation de son enseignement secondaire. Il le fera dans un nombre limité d'établissements, et bien naturellement en 1<sup>e</sup> année.

» Dès à présent, nous avons chargé les Directions générales intéressées de mettre sur pied un ensemble de dispositions relatives au premier degré, celui d'observation.

» Les responsables de l'enseignement de l'Etat souhaitent que tous les réseaux échangent entre eux leurs idées, leurs recherches et leurs expériences. Ils déclarent dès à présent que, symétriquement à cette réforme de certaines classes de l'Etat, on peut envisager que les réseaux subventionnés entreprennent aussi, dès le 1er septembre 1969, des expériences valables, dont la tendance générale (mais non les détails d'application) s'inspirera des principes exprimés ci-dessus. »

... ..

Voici un an que ce discours a été prononcé devant les représentants de l'enseignement subventionné officiel et libre.

Quelques jours auparavant, les projets avaient été soumis au Conseil National de l'Enseignement de l'Etat, dans lequel siègent des représentants des organisations syndicales.

Dans les discussions relatives à la rénovation de l'enseignement secondaire, les représentants de la C.G.S.P. jouèrent un rôle extrêmement important.

En principe, les délégués de la C.G.S.P. exprimèrent des réserves quant à l'idée d'expérimenter la réforme dans quelques établissements de l'Etat à partir du 1er septembre 1969. Sur les textes qui leur avaient été soumis, ils ont fait une série d'observations parmi lesquelles nous avons relevé les suivantes :

1) « L'éducation nouvelle doit préparer les jeunes gens et les jeunes filles, non à s'insérer dans la société actuelle, mais à créer la société meilleure de demain. Une éducation sociale, économique et politique à travers toutes les disciplines leur est donc indispensable. »

2) « La réforme de structure (trois degrés de deux ans) devrait aller de pair avec la prolongation de la scolarité à réaliser sous l'égide du seul ministère de l'Education Nationale. »

3) « Si les cycles d'observation et d'orientation n'ont pas donné les résultats qu'attendaient leurs promoteurs, cela ne résulte pas de la façon dont cette « expérience » a été introduite. La vérité est qu'en cours de développement de cette réforme, les moyens mis à la disposition des établissements se sont progressivement réduits. »

4) « Cette dernière remarque pose un principe *fondamental* qui peut être formulé comme suit :

» Si l'on veut que la réforme soit un succès, il faudra lui consacrer d'importants crédits.

» C'est la tâche du Gouvernement et des Ministres de l'Education nationale en particulier, de montrer à l'opinion publique :

» a) que notre seule matière première nationale est désormais notre disponibilité en « cerveaux » ;

» b) que les investissements en cette matière sont les plus profitables que le pays puisse faire pour sa survie et son avenir ;

» c) que les budgets de l'Education nationale, de la Culture et de la Recherche scientifique doivent être considérablement augmentés, cet effort nouveau de tous les citoyens ne pouvant que leur être « retourné » non seulement sur le plan matériel ou économique, mais aussi du point de vue social ou démocratique. »

A ce propos, rappelons ce qu'écrivait en 1958 le ministre Dubois alors Inspecteur de l'Enseignement Technique (5) :

« Tous les gouvernements ont tendance à consacrer les crédits dont ils disposent à des dépenses sociales ou économiques susceptibles de rapporter immédiatement. Il est pourtant des investissements qui, pour n'être productifs qu'à longue échéance, n'en sont pas moins rigoureusement indispensables ; ce sont notamment les dépenses d'enseignement.

---

(5) « Démocratie et Enseignement », par Marcel Busiau et Abel Dubois, Editions Impricoop.

» De plus en plus, nos pays de vieille civilisation devront compter, pour consolider et développer leur standing, sur la qualité intellectuelle de leur population. Dès lors, on doit admettre que les retards scolaires constituent non seulement un problème social, mais une perte de substance.

» Dans l'intérêt de la collectivité, il faut réduire cette perte au minimum et pour cela, il faut évidemment savoir y mettre le prix. »

## **FEVRIER 1970. OU EN SOMMES-NOUS ?**

Le projet de loi réorganisant l'enseignement secondaire n'est pas encore déposé — mais peut-être le sera-t-il prochainement ?(6)

Comme le ministre Dubois l'avait laissé entendre il y a un an, la réforme a été introduite sous forme expérimentale en septembre 1969 dans 22 établissements francophones de l'État dont 2 écoles techniques.

Dans l'enseignement subventionné, deux écoles techniques communales se sont engagées dans la même voie.

Dès à présent, les Autorités provinciales du Hainaut ont fait savoir leur intention d'appliquer la réforme en septembre prochain dans 8 établissements importants (Athénée, lycée et écoles techniques) et il en est de même dans la province de Liège où il est question de l'appliquer dans les 13 établissements d'enseignement technique provincial.

Dans l'enseignement de l'État du secteur francophone, le nombre d'établissements rénovés atteindra probablement une soixantaine.

Dans le secteur néerlandophone, la rénovation de l'enseignement secondaire débutera probablement à la rentrée scolaire prochaine, mais dès à présent, le ministre Vermeulen a déclaré que toutes les écoles secondaires de l'État devaient être ouvertes aux filles et aux garçons.

Vers la fin du mois de janvier 1970, le ministre Dubois a envoyé à tous les établissements d'enseignement secondaire de l'État un document intitulé : « Synthèse des principes et des modalités de la Réforme ». Par une lettre d'accompagnement, les Directions étaient invitées à consulter le personnel enseignant ainsi que l'association des parents de leurs élèves sur l'opportunité de participer à la réforme en septembre prochain et à solliciter éventuellement leur participation.

Nous résumons ci-dessous ce document qui donne des informations sur la conception actuelle de la réforme dans le secteur francophone.

### *Organisation générale.*

L'enseignement secondaire rénové est ouvert également aux filles et aux garçons ; il est formé de trois degrés axés successivement sur l'observation, sur l'orientation et sur la détermination.

Il comporte au cours de six années un ensemble de matières communes complété par un système souple d'activités et d'options.

---

(6) « Le Soir » du 18-2-1970.

*Les matières communes* assureront la formation générale tout en faisant progressivement une place de plus en plus large à une formation optionnelle et à des activités diverses.

*Les matières optionnelles* permettront aux élèves de choisir un certain nombre de sujets d'études selon leurs goûts et leurs aptitudes, ce qui conduira progressivement aux formations diversifiées les mieux appropriées à leur personnalité et à leurs possibilités.

*Les activités complémentaires et libres* seront laissées au choix des élèves et favoriseront la recherche des intérêts et des aptitudes surtout au cours des premières années.

*Des séances de rattrapage* seront organisées à l'intention des élèves qui ont des handicaps à surmonter ou qui ont changé d'option.

*Dispositions particulières à chaque degré.*

*Premier degré (degré d'observation)*

*La première année* est axée essentiellement sur l'observation des élèves à travers toutes les disciplines.

Elle commence par une « période d'accueil » de quelques jours consacrée à un premier dépistage de lacunes éventuelles, en particulier dans les techniques de base : langue maternelle et mathématique. Cette recherche se fait en collaboration avec le Centre P.M.S. et permet l'organisation immédiate appropriée de séances de rattrapage pour les élèves concernés.

Cette « période d'accueil » permet également une meilleure adaptation des élèves à leur nouveau milieu scolaire (passage de l'école primaire à maître unique à l'école secondaire où ils ont à connaître de nombreux professeurs et éducateurs).

En vue d'assurer progressivement et sur des bases objectives une première orientation, la première année comprend trois périodes successives réparties par tiers consacrées à des activités obligatoires d'essai : activité latine, activité technique, activité artistique.

Ces activités obligatoires d'essai sont organisées pour tous les élèves dans le but de pouvoir mieux déceler, non leurs acquis antérieur, mais leurs qualités et leurs aptitudes.

Tous les élèves qui aborderont l'enseignement secondaire rénové seront donc soumis au même régime au cours de la première année.

Les « activités d'essai » ne font l'objet d'aucune notation, mais les observations auxquelles elles donnent lieu sont consignées dans le dossier scolaire des élèves. Les professeurs qui en sont chargés apportent leur collaboration à l'ensemble des professeurs et éducateurs qui contribuent tous à l'observation des élèves.

Au terme de la première année, le Conseil d'Orientation composé de l'ensemble des professeurs et des représentants du Centre P.M.S. pourra, en collaboration avec les familles, émettre un avis sur la meilleure voie à suggérer dans l'intérêt de l'élève qui devra à ce moment faire une première option.

La deuxième année sera encore basée essentiellement sur l'observation des élèves. A côté d'une très large formation commune, les élèves pourront choisir certaines matières optionnelles telles que : le latin, une deuxième langue moderne, des activités à caractère scientifique, technique ou artistique.

Enfin, il pourront compléter leur formation par des activités diverses de leur choix pouvant n'avoir aucun rapport avec l'option choisie.

A la fin de la 2<sup>e</sup> année, l'orientation sera proposée sur la base des renseignements réunis dans le dossier scolaire au cours des deux années du 1<sup>er</sup> degré.

*Deuxième degré* (degré d'orientation et éventuellement de détermination)

L'organisation de l'ensemble du deuxième degré sera telle que toute orientation soit permise et possible sous réserve de rattrapage(s) éventuel(s).

A ce niveau commence une formation différenciée correspondant aux intérêts et aux aptitudes des élèves qui pourront choisir un type déterminé d'enseignement à caractère général, à caractère technique, à caractère artistique (arts plastiques ou musique) ou à caractère pratique.

L'organisation d'un certain nombre de matières optionnelles permettra de révéler les tendances et les aptitudes dans le type d'enseignement choisi et de rectifier éventuellement une erreur d'orientation.

La 2<sup>e</sup> année du deuxième degré pourra avoir, soit un caractère de transition vers le 3<sup>e</sup> degré, soit un caractère de finalité et dans ce cas elle pourra être suivie éventuellement d'une année de spécialisation ou de perfectionnement.

*Troisième degré* (degré de détermination)

Dans le 3<sup>e</sup> degré, l'enseignement pourra être différencié, mais il sera toujours non encyclopédique.

L'organisation d'un système assez large d'options pourra permettre une étude en profondeur de certaines matières pour ceux qui le désirent. L'éventail des options comporte des cours généraux, des cours de spécialisation technique et des cours pratiques.

Des cours de réorientation seront éventuellement organisés pour les élèves qui changeront d'option après le 2<sup>e</sup> degré ;

Des séances de rattrapage sont encore prévues à ce niveau, mais uniquement pour compenser un retard accidentel.

## **METHODES ET PROGRAMMES**

L'enseignement secondaire rénové se caractérise aussi et surtout par une conception nouvelle des méthodes et des programmes.

1. — *En ce qui concerne les méthodes :*

- Afin de mieux préparer les jeunes à la vie sociale et démocratique, il est nécessaire de développer chez eux à la fois un *esprit critique* et un *esprit de créativité*.
- A tous les degrés et à tous les niveaux du secondaire, l'enseignement doit orienter en fonction des réussites scolaires et non sélectionner en fonction des échecs.
- Toutes les formes d'éducation doivent contribuer à créer progressivement un *climat démocratique* judicieusement adapté à l'âge des élèves, notamment :
  - par une participation plus active des parents et surtout des élèves et des éducateurs à la vie de l'école et de la classe, de manière à favoriser le développement du sens des responsabilités ;
  - par l'introduction d'un dialogue permanent entre élèves et enseignants ;
  - par une intensification du self-government rendant les jeunes plus capables de faire un choix et de vivre dans la liberté ;
  - par la participation aux prises de décision sous forme d'une certaine cogestion, par exemple :
    - en informant mieux les élèves sur les motifs de mesures prises afin de les sensibiliser aux problèmes relatifs à la vie de l'école ;
    - en permettant aux élèves des classes supérieures de participer à certaines réunions d'enseignants ou de parents.
- Les enseignants et les conseillers des centres P.M.S. doivent conjointement informer les élèves et les parents de tout ce qui concerne les règlements, les programmes, le choix des matières optionnelles, les professions, etc., de façon précise et complète. Ils doivent leur montrer combien le choix judicieux des options peut être important pour la détermination ultérieure de leur carrière.

*Le système actuel des examens* sera reconsidéré dans l'ensemble de l'enseignement secondaire. Durant le premier degré, il fait place à l'évaluation permanente des élèves, de leurs aptitudes et de leurs capacités. Aucune épreuve ne clôture la 1<sup>e</sup> année. L'ensemble du 1<sup>er</sup> degré est sanctionné sur la base de ce mode nouveau d'évaluation et d'une appréciation finale dépourvue de tout caractère encyclopédique et compétitif.

*Le Conseil de classe* se réunit régulièrement et fréquemment pour constituer et analyser les dossiers scolaires, d'où toute notation chiffrée est bannie.

Il attache moins d'importance à l'acquisition d'une somme de notions qu'à la faculté d'utiliser des notions de base ; il vise à améliorer les méthodes d'enseignement, à les coordonner et à les orienter vers le développement des aptitudes des élèves.

## 2. — *En ce qui concerne les matières et les programmes.*

La formation générale doit constituer un tout harmonieux et développer toutes les possibilités de l'élève.

Elle ne peut ignorer le monde économique et technologique dans lequel l'homme baigne aujourd'hui depuis sa naissance. C'est pourquoi elle doit lui fournir non seulement les connaissances de base indispensables, mais l'initier aussi à une adaptation permanente aux conditions de la vie moderne. Tous les enfants bénéficieront donc d'une initiation technologique et d'une préparation à la vie familiale, sociale, économique et politique.

L'enseignement qui dispense une culture générale ainsi comprise doit être actualisé, non compartimenté, efficace et dépourvu de tout formalisme.

Les programmes qui sont actuellement en voie d'élaboration sont conçus dans cette optique nouvelle et laissent une large place à la personnalité et à l'initiative des professeurs.

Les écoles qui seront choisies pour participer à la réforme en septembre prochain seront donc, comme l'an dernier, des écoles « volontaires ». Dans la situation *actuelle*, cette condition est encore indispensable mais les mesures nécessaires devront être prises pour que la généralisation puisse se faire *sans trop tarder et dans de bonnes conditions*.

*Que faut-il penser de la rénovation de l'enseignement secondaire entreprise en septembre 1969 ?*

Le ministre de l'Éducation nationale a récemment déclaré (7) que c'était une opération *gigantesque* !

Et c'est vrai si elle peut être menée à bien et ne pas tourner court !

Comme il apparaît d'après ce qui précède, l'enseignement secondaire rénové a reçu un héritage important des expériences menées depuis 1945 et spécialement des cycles d'Observation et d'Orientation.

Il a pu, non seulement bénéficier de tout l'acquis positif, mais encore *l'améliorer et corriger bon nombre d'imperfections*.

On retrouve en effet :

- 1) le principe du non-cloisonnement des élèves pour les matières communes,
  - mais ce principe a été assoupli avec raison par la possibilité de constituer, pour la langue maternelle et la mathématique, des groupements différents bénéficiant de méthodes pédagogiques appropriées avec un programme de base identique.
- 2) l'organisation de « conseils de classe » et l'établissement de « dossiers scolaires » réunissant toutes les observations relatives à chaque élève,
  - mais des améliorations ont été apportées dans la conception de ces techniques et d'autres sont à l'étude avec la collaboration des professeurs et chefs d'établissement participant à la réforme.

---

(7) « Le Soir » du 18-2-1970.

3) les contacts avec les Centres psycho-médico-sociaux,

— mais ils ont été renforcés et établis plus rationnellement ; leur mission a aussi été étendue.

4) les contacts Ecole-Parents,

— mais ils se sont considérablement développés : création d'une association de parents dans toutes les écoles de l'Etat, création d'un Conseil National des Parents, expérience de « gestion associative », association étroite des parents à l'application de la réforme, etc.

5) l'organisation d'« Activités complémentaires » au choix des élèves,

— mais le volume qui leur est actuellement réservé est plus important que dans les cycles d'observation de 1964.

6) l'organisation de cours de rattrapage en langue maternelle et en mathématique pour les élèves qui ont des déficiences momentanées,

— mais actuellement, un groupe de rattrapage ne peut dépasser dix élèves et aucun minimum n'est exigé.

7) l'organisation de « Travaux dirigés » et d'« initiation au travail scolaire »,

— mais ils sont organisés par demi-classe.

8) l'abaissement des normes de population des classes,

— mais elles sont plus favorables encore (classes de 25 élèves au maximum).

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE RENOVE veut aller beaucoup plus loin dans le sens de la démocratisation de l'enseignement et de son adaptation aux conditions de la vie moderne :

1) Un de ses plus grands mérites, c'est sans doute que, pour la première fois, les élèves ne sont pas « préorientés » avant d'avoir accompli le premier degré d'observation qui comporte deux années.

Les élèves ne sont plus inscrits, dès la sortie de la 6<sup>e</sup> primaire, dans une option déterminée (latine, moderne ou technique) dont il leur était difficile de sortir, sauf dans le sens latine — moderne — technique, malgré tout ce qui avait été inventé pour faciliter les « passerelles » dans les deux sens.

Ils sont tous soumis pendant toute la durée de la première année à des activités obligatoires d'essai (latine, techniques et artistiques) et peuvent choisir un complément d'activités culturelles et/ou sportives parmi celles qui sont organisées dans l'établissement.

Actuellement, cette formation non différenciée n'est prévue que pour la première année puisque l'on envisage un premier essai optionnel en 2<sup>e</sup> année.

C'est dommage ! Dans beaucoup d'autres pays — et la tendance

générale va même plus loin — les « options » ne sont pas organisées avant la classe correspondant à l'âge normal de 14 ans.

Ce sera, il faut l'espérer, pour un stade prochain !

2) Les établissements rénovés ont été invités à organiser pendant les premiers jours qui suivent la rentrée scolaire une période dite « d'accueil » au cours de laquelle les élèves de 1<sup>re</sup> année font connaissance avec leurs professeurs et éducateurs, avec l'organisation des cours et des activités, avec les méthodes de travail, avec la disposition des locaux : classes, laboratoires, bibliothèque, salle à manger, etc. Cette initiative avait pour but de créer un climat favorable à une adaptation facile et rapide des élèves venant des écoles primaires. L'expérience de cette année a été concluante et elle devrait être généralisée à tous les établissements, rénovés ou non.

3) On demande de mettre l'accent, au cours des deux années du premier degré, sur l'observation des élèves à travers toutes les disciplines et activités.

Cette observation collégiale doit permettre d'établir pour chaque élève un portrait psychologique le plus précis possible afin de déceler ses intérêts et ses aptitudes et de trouver les moyens thérapeutiques appropriés pour remédier éventuellement à certaines carences.

Cette idée est loin d'être neuve, mais sa réalisation effective réclame autre chose qu'une directive d'orientation.

Elle implique nécessairement :

- non pas une révision des programmes existants, mais l'élaboration de programmes conçus dans une optique radicalement neuve, tenant compte des intérêts de la jeunesse d'aujourd'hui et de tout ce qu'elle connaît par « l'école parallèle » (radio, télévision, journaux, voyages...)
- l'utilisation des méthodes pédagogiques les plus modernes (moyens audio-visuels, enseignement programmé, travail d'équipe, enquêtes...)
- la suppression des « examens » dont le caractère subjectif, sélectif, et souvent traumatisant pour les élèves n'est plus à démontrer, et leur remplacement par un système d'« évaluation continue » adapté à chaque discipline et intégré dans la vie scolaire normale.

Enfin, pour pouvoir réaliser les objectifs ci-dessus : rénovation totale des programmes, des méthodes pédagogiques et des moyens d'évaluation, il faut donner aux professeurs non seulement les locaux appropriés et le matériel indispensable mais surtout la formation psycho-pédagogique adéquate, ce qui signifie :

- Rénovation de la formation des professeurs (de tous les degrés)
- Recyclage de tous ceux qui sont en fonction
- Formation continue.

Beaucoup de professeurs sont séduits et enthousiasmés par les idées qui sont à la base de la réforme, mais pour la plupart, ils se sentent démunis et désorientés devant les tâches nouvelles qui leur incombent ;

ils ne s'y sentent pas préparés et craignent de ne pas remplir convenablement leur mission. C'est une des raisons des hésitations qu'ils manifestent à s'engager.

Certains avantages leur sont accordés en ce sens que les prestations « Conseil de classe » sont comptées dans leur horaire en remplacement de deux heures de cours, et que tous les professeurs chargés de cours généraux, techniques ou pratiques sont mis *sur un pied d'égalité* au point de vue des prestations. Ce dernier point est extrêmement important, car il améliore les conditions de travail d'équipe au sein du personnel enseignant.

La « Direction Générale de l'Organisation des Etudes » qui fonctionne depuis 1964 — et qui est appelée maintenant : « Direction Générale de l'Administration des Etudes » — comporte des services chargés, pour l'enseignement de l'Etat, de résoudre entre autres les problèmes suivants :

- Structures et programmes
- Méthodes, stages de formation et de perfectionnement du personnel
- Matériel didactique
- Moyens audio-visuels
- Centres psycho-médico-sociaux.
- Activités parascolaires.

Toutes ces questions, qui sont liées directement à la réforme de l'enseignement secondaire, sont donc étudiées actuellement dans les services de l'Administration des études qui fait appel à la collaboration de professeurs, de chefs d'établissement et de membres de l'inspection ; ceci permet d'espérer *une véritable coordination des enseignements et des disciplines* d'autant plus que la compétence de ces services ne se limite pas à l'enseignement secondaire.

On peut donc dire que les instruments existent. Toutefois, au stade présent, la condition essentielle pour que l'on puisse généraliser la réforme entreprise, c'est d'assurer les moyens de son financement.

Ce serait un leurre de croire que l'on peut faire une réforme fondamentale de l'enseignement dans le sens de la démocratisation des études, réforme même limitée au niveau secondaire, sans que cela ne coûte plus à l'Etat, et même sans que cela coûte beaucoup plus !

Signalons cependant que, si la réforme envisagée doit amener une augmentation sensible des dépenses, il ne faut pas perdre de vue qu'une amélioration du rendement scolaire aura pour conséquence *une immense diminution des échecs scolaires* dont on n'a pas l'habitude de calculer le coût.

Ce résultat d'une importance de premier plan du point de vue social réduirait le volume des dépenses improductives.

\* \* \*

La présente étude n'avait nullement comme objectif d'examiner la réforme de l'Enseignement dans tous ses aspects philosophiques, sociaux et culturels.

Elle n'aborde pas la question fondamentale des rapports existants dans une société déterminée entre l'enseignement et les orientations du système économique-politique au pouvoir.

Notre préoccupation était strictement limitée.

Une tentative de réforme de l'enseignement secondaire a été entreprise dans les conditions actuelles de la Belgique. C'est elle que nous avons analysée.

Nous l'avons fait, en technicien, avec le souci de dégager les éléments positifs qu'elle contient et les obstacles immédiats de réalisation auxquels elle se heurte.

Aux Editions du Cercle  
d'Education Populaire

# SOMVILLE

# POUR LE REALISME

## Un peintre s'interroge

On peut se procurer cet ouvrage  
au prix de souscription de 195 F  
en s'adressant au CEP,  
rue de Verviers, 20, 1040 Bruxelles



## **Bref dialogue avec Marc Braet**

Marc Braet est né à Nieuport le 7 juillet 1925.

Ses études secondaires sont interrompues par la guerre. A l'Athénée de Bruges, il avait fondé un groupe de jeunes populaires révolutionnaires. 1942 le voit dans la résistance et il adhère au Parti communiste. Dès 1943, il est contraint à se réfugier dans la clandestinité. Il termine la guerre comme partisan armé.

« Dix-huit pas dans la tempête », publiés en 1950, sont dix-huit poèmes directement inspirés par la résistance.

Dès lors, Marc Braet est entré en littérature. Les recueils vont se succéder, des anthologies aussi. En 1967, il publie un essai sur la poésie espagnole contemporaine : « Je pose ma main sur l'Espagne » d'après le beau vers de Jesus Pacheco. Il est également un des principaux responsables de la revue « Kruispunt - Summer ». Divers prix sont venus couronner une carrière littéraire brillante : prix « Wemmel » en 1963, prix « Tiel » en 1967 et 69.

Parallèlement, Marc Braet poursuit son action sur le plan politique. Secrétaire de la Fédération de Bruges du Parti communiste, il entre au Comité central en 1963.

**— Pour de multiples raisons, on connaît assez mal la poésie belge d'expression néerlandaise, peut-être serait-il bien venu de te situer par rapport aux différents courants ?**

— Depuis la guerre, deux grands mouvements ont marqué la poésie d'expression néerlandaise. Et tout d'abord, celui de 55, qui a apporté un renouveau dans la vision poétique par une conception hardie de l'image. Parmi eux, Speliers, Paul Snoek et surtout Vanderhoeven; aux Pays-Bas,

Lodeizen et Campert. Dans les années 60, d'autres poètes sont apparus qui se réclamaient d'un certain naturalisme : c'est une poésie froide et un peu mécanique qui s'inscrit en quelque sorte dans la foulée du « nouveau roman ». Les jeunes, eux, semblent emprunter la voie que j'ai suivie naguère et qui se situait en marge : une forme de l'engagement que j'ai d'ailleurs abandonnée progressivement pour une poésie plus épurée.

**- Marc Braet, tu es à la fois poète et militant politique. Quels sont les rapports entre les deux ?**

- Il n'y a en tout cas aucune opposition. Je dirais même qu'il s'agit là de deux aspects complémentaires. Mais la poésie politique n'est pas tout, bien que je l'ai pratiquée, il y a un autre degré de l'homme que la poésie, seule, peut atteindre.

**- Précisément, qu'est-ce que c'est la poésie ?**

- Je dois écrire des poèmes, c'est une nécessité intérieure. Ils me libèrent de certaines choses qui doivent absolument être dites sous risque de conflits. La poésie, selon moi, correspond à quelque chose de très profond qui se trouve au cœur de tout homme, de là, son caractère universellement humain. Mais si certains ne peuvent que la recevoir, d'autres infiniment plus rares peuvent la donner. Mais il ne s'agit pas seulement d'un don, une technique de base, une connaissance du matériau langage, sont indispensables.

**- Puisque nous abordons la poésie sous l'angle technique, parlons de l'image, qui est en définitive un des éléments majeurs de la poésie.**

- En poésie, les idées ne sont pas tout. C'est l'image qui les porte qui est essentielle. L'image est le moyen de forcer la réalité première pour atteindre une autre réalité, plus secrète, plus durable. Le surréalisme a joué là un rôle important de libération. Il appartient aux poètes actuels d'aller au-delà et de dépasser un côté purement ludique qui motivait très souvent la démarche surréaliste. Mais à ce niveau se pose un nouveau problème, celui de la communicabilité. Pour moi, l'artiste doit continuer à créer, mais parallèlement, s'il est conscient, il mènera le combat contre les structures sociales. Aragon, ne l'oublions pas, publie un recueil à trois mille exemplaires. Un jeune poète roumain à trente mille !

**- Marc, de manière extrêmement synthétique, je dirais qu'il y a chez toi trois grands thèmes : amour, douleur, mort. Je préciserais de manière plus synthétique encore qu'ils me semblent faire part d'une préoccupation unique.**

- Le seul vrai poème n'est-il pas celui qui a été fortement vécu ! Effectivement, ces trois thèmes sont étroitement liés, parfois jusqu'à se confondre : amour et douleur, douleur et mort. En définitive, c'est toute vie. C'est l'amour le commun dénominateur, ce qui justifie une existence d'homme, le fait agir en tant que poète et motive ses options fondamentales.

**Poèmes inédits \***

mais il restait toujours  
une photo  
dans la chambre obscure  
de ma mémoire

un cheval mourant  
dans un paysage d'Espagne  
un enfant transparent  
dans la boue de la guerre  
une amie  
dans les flammes bleues d'Auschwitz

toujours il restait un négatif  
un schéma noir et blanc  
dans le rêve anxieux  
dans la croix des bras aimés  
dans la pénombre des bruits éteints  
et parfois  
le vent me saisissait  
comme un chardon desséché

mais il y a toujours des gens qui bougent  
dans l'image de mon espoir  
et si je dis que je les aime  
ce n'est pas de la pose  
et si je dis que les hommes vivent toujours  
qu'il y a toujours de l'espoir et de l'amour  
c'est si simple  
et c'est tout à la fois

---

\* Traduits du néerlandais par David Scheinert.

*laisse les mots de massepain  
s'oublier eux-mêmes*

*il y a du sang sur le myrte*

*chaque fontaine réveille un chant de deuil  
car les fontaines ne dorment jamais  
et les montagnes gardent les lilas  
du matin frais et docile  
le chant de l'arbuste et à l'infini  
le rire de l'oiseau moqueur*

*il y a du sang sur la terre*

*chaque pas libère le désespoir  
noir comme les olives du soir  
les coqs de verre étincelants sont réveillés  
la ville retient son souffle  
pour que l'angoisse continue à dormir*

*il y a du sang sur les mains*

*le souffle argenté du guadalquivir  
le vol muet de l'engoulement  
le doux balancement de la primevère  
le chiendent et le chant  
de la mort tendre et farouche*

*quand donc viendra la vengeance du ciel  
violente et ténébreuse comme l'éclair ardent  
quand donc cessera le silence des voix  
et quand éclatera le verbe comme un ouragan de feu*

*car il y a du sang sur la tête de federico*

*laisse les mots de massepain  
si doux à la bouche*

*il est une autre peine elle brûle  
avec son visage aveugle et ses doigts coupés  
il est une autre peine du sang répandu  
du sang oublié  
et de la solitude*

## **Quelques réflexions sur l'état actuel du langage musical**

En examinant l'état actuel du langage musical, on peut faire une première constatation d'ordre général : depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle, on assiste à la disparition dans le domaine musical d'un langage commun. A la lumière de cette constatation on pourrait formuler l'hypothèse suivante : la tentative des premiers compositeurs romantiques de libérer le langage musical du formalisme classique, donc en fait de se séparer d'un langage commun, est l'amorce d'un processus non encore abouti.

Certes, il y a eu des groupes de compositeurs qui se sont arrêtés au choix d'une certaine esthétique. Mais on ne peut pas dire, par exemple, que les compositeurs du « Groupe des Six » se soient consciemment posé le problème d'un langage commun et codifié. Ce qui les unissait relevait plutôt du tic d'écriture et d'orchestration, d'une forme d'humour propre à l'époque, réactionnelle au romantisme et à l'impressionnisme.

Le seul exemple d'expérience et de recherche communes et conscientes d'un nouveau code est celui de l'Ecole viennoise dodécaphonique trouvant ultérieurement son développement logique

dans la musique sérielle. L'expérience de la musique sérielle généralisée représente un équilibre (de courte durée : une dizaine d'années environ) qui à la fois culmine et déjà se rompt avant 1960. Elle prolonge, en fait, l'effort de rationalisation déjà entamé par les Viennois et particulièrement par Anton Webern ; elle répond à une même nécessité esthétique. Mais à mesure que la formulation se fait plus consciente, elle tend de plus en plus vers un langage musical négatif du langage tonal dans toutes ses caractéristiques : harmoniques, rythmiques et phraséologiques. Ce « degré zéro » de l'écriture s'articule sur un refus systématique à la fois du discours linéaire, de la symétrie rythmique et des enchaînements harmoniques propres à la logique de la musique tonale. Cette logique, nous l'avons tellement assimilée qu'elle fait figure de réalité objective, d'absolu remontant à l'enfance (c'est selon elle que nous avons appris à chanter et à danser) par rapport auquel la distance critique s'abolit et disparaît la contingence qu'elle recèle, à deux siècles à peine de culture musicale. Remarquons en passant que l'enseignement musical perpétue l'absolutisme du

langage tonal tout comme l'enseignement plastique perpétue celui de la représentation réaliste.

On peut certes discuter de ce que représente comme atteinte à la créativité la contrainte du modèle imposé, mais l'absurde paraît quand même moindre que l'arbitraire total du choix d'un langage musical qui n'est que celui d'une phase de l'histoire de la musique. Cette absurdité éclate quand on réfléchit au prétexte invoqué, selon lequel il faudrait d'abord « apprendre à écrire » avant de « faire du moderne » ; d'abord assimiler le modèle référentiel de la musique tonale pour ensuite, progressivement, s'en écarter et atteindre enfin à une musique soi-disant « originale et personnelle ». L'enseignement des conservatoires produit ainsi de par le monde une internationale de compositeurs marginaux, écrivant hors de toute expérience vivante une même musique, ayant assimilé tous les lieux communs d'écriture mais rendue plus dissonante (pour autant que ce terme ait un sens dans une logique tonale) et dans laquelle sont introduites de naïves cassures rythmiques. La formation des instrumentistes va tout naturellement dans le même sens et produit des praticiens d'une musique appartenant au passé, définitivement fermés à tout le travail d'improvisation et de création collective que réclame souvent la pratique musicale contemporaine.

Il est normal que le langage sériel, s'étant élaboré par inversion d'un langage révolu, soit de ce fait, et par le sectarisme inévitable qui en découle, encore plus limité que son modèle et ait très tôt abouti à une impasse, celle d'un langage privé de dynamisme, fermé sur lui-même. Cette courte période de l'histoire de la musique a cependant été très importante et à plusieurs degrés : elle a permis de rompre avec des habitudes de pensée, d'observer et d'analyser certains phénomènes acoustiques, de provoquer des recherches — non encore épuisées — d'élargissement des possibilités instrumentales, de faire naître de nouvelles pratiques de compo-

sition (telles que la musique électronique), de nouvelles formes (les formes mobiles), elle a aussi produit quelques œuvres de grande allure.

Il était tout aussi normal que ce langage, dont les règles d'écriture sont relativement faciles à assimiler pour un musicien qui s'y applique, ait produit un nouvel académisme dans lequel beaucoup de compositeurs, aujourd'hui encore, restent confortablement installés, tandis que d'autres en reprennent seulement une certaine couleur instrumentale, telle celle inventée par Boulez dans le « Marteau sans Maître ». Toutes ces œuvres accusent entre elles une identité bien plus grande que celle existant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, entre des concertos de Vivaldi, Gemminiani et Corelli, par exemple.

Les compositeurs les plus représentatifs de l'expérience commune de la musique sérielle (Boulez, Berio, Pousseur, Stockhausen), ainsi que quelques nouveaux venus, sont les premiers à avoir pris conscience de ces limites et à les avoir dépassées. Ce dépassement ne s'opère pas en commun, mais dans une sorte d'anarchie, de retour à des expériences et à des réflexions individuelles auxquelles on peut cependant trouver des traits communs. En effet, dès que l'on veut dépasser un langage qui se présente comme l'aboutissement de plusieurs siècles d'histoire musicale, on ne peut le faire sans prendre pour référence même lointaine et indirecte, toute l'histoire de la musique.

Rendre à la musique un aspect linéaire et phraséologique (et ceci paraît inévitable aujourd'hui) renvoie inmanquablement à une musique déjà connue ; toute phrase, ou même tout fragment de phrase musicale que l'on peut inventer aujourd'hui (à moins d'utiliser des micro-intervalles) évoque inévitablement soit Schoenberg, soit Wagner, soit une monodie grégorienne... Un cycle étant entièrement achevé, le problème de la création se pose donc actuellement dans des termes qualitativement différents de ceux

du passé ; il s'agit à chaque fois d'intégrer cette phraséologie à un contexte pour que l'ensemble soit à la fois cohérent et neuf (Boulez en a donné un exemple très intéressant dans la dernière partie de « Figures — Doubles-Prismes »).

Le problème est identique en ce qui concerne le recours à la citation musicale.

Déjà en 1961, Henri Pousseur, comme base à son opéra « Votre Faust », commençait à élaborer un système très complexe pouvant réunir une multitude de citations d'opéras, tantôt juxtaposées tantôt superposées ou séparées par des transitions de langages différents. Le point d'achoppement d'un montage de citations, c'est de dépasser le simple collage d'éléments, liés entre eux sans nécessité organique, de ne pas s'en tenir au procédé de la juxtaposition de musiques de différentes époques, dont l'intérêt ne dépasserait pas celui d'un « pot-pourri ». Dans cette optique, l'argument de Pierre Boulez serait recevable, selon lequel cette technique des citations n'est qu'une tentative de récupération de langages épuisés, due à une nostalgie du passé et à un besoin de sécurisation. Mais cette théorie est difficilement applicable, par exemple, à « Hymnen » de Karlheinz Stockhausen. Celui-ci n'a pas réellement travaillé sur le langage des hymnes nationaux, il les a utilisés comme des objets identifiables, comme le seraient des bruits connus (un train, un oiseau), comme on voit intégrés à la peinture actuelle certains éléments figuratifs. Ce projet est clairement démontré par le choix qu'a fait Stockhausen d'un matériau aussi assimilé, sommet du lieu commun musical, qu'est l'hymne national.

La grande richesse de l'œuvre, c'est qu'à un contexte de bruits, synthèse de toutes ses recherches antérieures dans le domaine électronique, Stockhausen a réussi à intégrer à différents degrés d'identification le matériau « Hymnes nationaux ». C'est la complexité et la constante intelli-

gence de ce jeu de « reconnaissance » d'objets connus, cachés, effacés, parfois identifiables l'espace d'un éclair, qui donnent à cette œuvre toute sa portée esthétique nouvelle.

Dans le même domaine de l'utilisation des citations musicales, Pierre Bartholomée a écrit une œuvre très cohérente et d'une valeur poétique indéniable, « Le Tombeau de Marin Marais » pour petit ensemble d'instruments anciens. Cette œuvre utilise uniquement des citations empruntées à diverses compositions de Marin Marais, intégrées par le compositeur dans un réseau harmonique constitué de micro-intervalles ; les trois instruments à cordes sont accordés de manière à former entre eux une échelle en 21<sup>e</sup> d'octave, tandis que le clavecin est accordé selon le tempérament égal. Théoriquement, le rapport entre le clavecin et les cordes doit arriver à produire des intervalles de 84<sup>e</sup> d'octave. Le compositeur a organisé les citations dans ce contexte préétabli. Ce qui les soumet inévitablement à une transformation. L'exécution de cette œuvre a été rendue possible par un fait assez exceptionnel : l'existence d'un groupe de musiciens pratiquant les instruments anciens, mais qui forment le noyau d'un ensemble instrumental travaillant depuis des années à un répertoire des plus modernes. De même, la réalisation des « Hymnen », pour la partie instrumentale qui entoure la bande magnétique, a été rendue possible grâce à un groupe de compositeurs et d'instrumentistes réunis autour de Stockhausen. Ces deux groupes existent actuellement, parmi d'autres, complètement en marge de notre enseignement musical, ce qui nous amène à une remarque qui servira de conclusion.

Les conservatoires de musique représentent actuellement les bastions les plus solides du conservatisme. Ils ne pourront pas échapper à cette sclérose en s'adaptant lentement à de nouveaux langages, ce qui leur laisse toujours le même retard.

*Ils ne pourront le faire qu'en choisissant de se transformer en centres de création à la pointe des recherches et des expériences les plus vivantes aujourd'hui. Il ne s'agit pas ici de creuser un*

*fossé entre la musique du passé et la musique d'aujourd'hui, mais au contraire de chercher, pour l'une comme pour l'autre, les meilleures conditions d'existence.*

Cette revue est imprimée  
par la



**SOCIETE POPULAIRE D'EDITIONS**  
**RUE DE LA CASERNE, 33-35**  
**1000 BRUXELLES - Tél. 12.87.00**

**IMPRESSIONS**  
**EDITIONS**  
**PUBLICITE**

**Le prochain numéro (6)**  
**des « Cahiers marxistes »**  
**paraîtra en juin 1970**

**Abonnement annuel de soutien : 200 F minimum**

**Abonnement annuel ordinaire : . . . . 100 F**

**Vente au numéro : . . . . . 30 F**

à verser au C.C.P. de la Fondation J. Jacquemotte 1887.45  
Bruxelles



